



# bulletin municipal SAINT-CLOUD

journée  
des enfants  
au terrain de l'avre



n° 146  
juin 1977



association  
des commerçants  
et artisans de  
**St. CLOUD**  
*membre adhérent*

siège social mairie de saint-cloud

**Favorisez de vos achats**  
les commerçants  
membres de l'association  
**Ils se sont groupés**  
**pour mieux vous servir**

# PIERRE

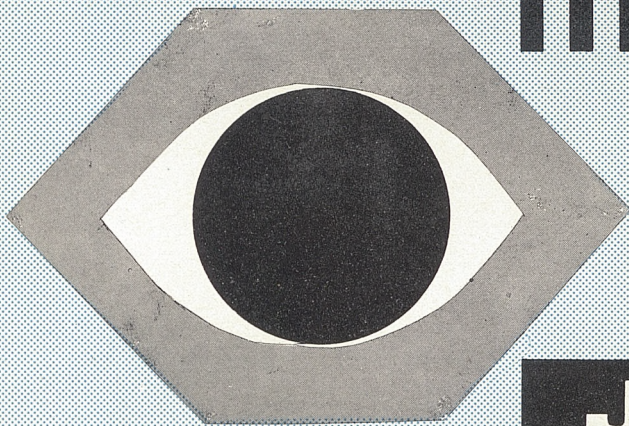
CHEMISIER-TAILLEUR  
90, boulevard de la République  
Tél. : 602 53.15

**service retouche**

LES GRANDES MARQUES  
les meilleurs prix

adaptation et modification de tous vêtements

# optique médicale



## J. MIGNARD

PHARMACIEN / OPTICIEN

2 ter **RUE ROYALE, SAINT-CLOUD**

TEL. 602-03-99

# Plan Epargne Logement du CREDIT LYONNAIS

Les crédits immobiliers à 6 %  
ne courent pas les rues

Les placements jusqu'à 8,70 % nets d'impôts (taux actuariel)  
ne courent pas les rues non plus

 **CREDIT LYONNAIS**  
l'autre façon d'être une banque

**C D :** 8, rue Dailly

du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30 **SANS INTERRUPTION**

**S B :** 98, boulevard de la République

du mardi au vendredi de 10 h 15 à 13 h et de 14 h 45 à 19 h

le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 15 à 17 h

## Philips

nous a choisis

*Pour notre compétence  
technique  
Pour le sérieux de notre  
service après-vente  
Pour la qualité de notre  
accueil  
Pour notre sens des  
responsabilités*

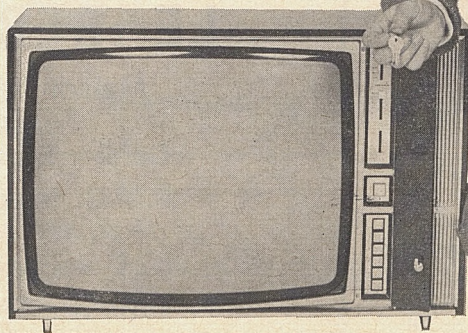
## Jean LECLERC

42, bd de la République SAINT-CLOUD  
Tél. 602 66.55

nous avons choisi

## Philips

*Pour ses techniques  
de pointe  
Pour l'étendue de  
sa gamme  
Pour la qualité de  
son assistance  
Parce que c'est  
la 1<sup>re</sup> marque*



**Philips**  
Vous connaissez

Saint-Cloud - Tapisserie - Décoration

## J. PARENT

26, rue de la Porte-Jaune - Tél. 771 80.88

TENTURES MURALES, VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES  
REVETEMENTS DE SOL  
GRAND CHOIX DE MOQUETTES  
TOUTE LA DECORATION INTERIEURE

## ARTOS FRANCE

MATERIEL TEXTILE

54, rue de la Porte-Jaune - 771 70.13 - SAINT-CLOUD

## ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

## s.a.r.l. R. TRILA

196, boulevard de la République  
92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec

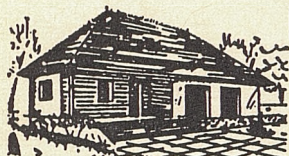
COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL  
INSTALLATIONS SANITAIRES

## Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch

Tél. 771 80.77

SAINT-CLOUD



## Agence DELAUNAY

S.A.R.L. au capital de 20.000 francs

### Transactions Immobilières

Ventes - Achats - Locations de villas et appartements

113, bd de la République — SAINT-CLOUD

Tél. 771-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32



Caisse garantie  
FNAIM

## PAT-LAURE

MODELES COLLECTIONS DE L'ANNEE A 50 %  
OCCASION COUTURE : DEPOT - VENTE ACHAT

9, rue de Montretout, SAINT-CLOUD Tél. 602 95.47

## AUTO-ECOLE BEAUSOLEIL A. THUNET

160, boulevard de la République  
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 61.01

COURS DE CODE AUDIO-VISUEL  
Nous prenons et ramenons à domicile

## B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

ORGANISE :

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners

A votre service

Personnel et Matériel

Consultez-nous

Ancienne Maison Chevalier

## PIANOS

DIEFFEN J.-C. PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

## LE BERGERAC

Maison LEYMARIE

Café - Tabac - Hôtel

P.M.U. tous les jours

1, rue du Pierrier

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 63.89 - Gare du Val d'Or

# ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE  
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIES

**VOIZARD et BERNARD**

27, rue Pasteur  
Parking réservé

92210 SAINT-CLOUD  
602 89.02 - 602 89.93

Ouvert jusqu'à 19 heures

## CENTRE CHIRURGICAL VAL D'OR - saint-cloud

Conventionné avec les  
Caisses d'assurance maladie,  
l'ensemble des Mutuelles Chirurgicales,  
le Ministère des Anciens Combattants, etc.

Tél. 602 70.72

16, rue Pasteur

Restaurant

## Les Flamboyants

PRESTIGE DE LA CUISINE  
VIETNAMIENNE ET CHINOISE

Ses Spécialités - Son cadre  
Noces et banquets

Fermé le dimanche

17, rue du Docteur-Desfossez  
92210 SAINT-CLOUD Tél. 602 23.36  
(derrière la mairie et l'église de Saint-Cloud)



## G. PAGEIX

Peinture - Papiers peints

39, avenue du Maréchal-Foch 92210 SAINT-CLOUD  
602 48.71

Ne perdez plus votre temps !  
CHAUSSEZ-vous « Arbell » à Saint-Cloud

**R. CHLISTEUR**

101, avenue Foch - 771 87.22

## HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

# VILLA HENRI IV

36 CHAMBRES tout confort,  
bains, douches, wc particuliers

UNE SALLE DE CONFERENCE  
pour 40 personnes

UN RESTAURANT dont la cuisine  
est confiée à un chef de classe  
Il est prudent de retenir sa table

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République  
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30

Télex 27 105 F TXFRA/Réf. 205  
Parking

## Entreprise CIRASSE

fondée à Saint-Cloud  
en 1830

P. Herteman - Gérant

PLOMBERIE  
COUVERTURE  
CHAUFFAGE  
ELECTRICITE

72, rue Royale

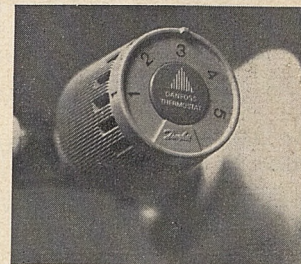
602 41.49

Tout l'Equipe-  
ment Technique pour  
l'amélioration des  
logements anciens



Membre du G.R.E.T.I.C.A.  
Dossiers A.N.A.H.  
et crédits

Economisez  
jusqu'à 20 %  
de votre budget  
chauffage en  
faisant installer  
des thermostats  
de radiateurs  
Danfoss



Quelle que soit votre installation  
de chauffage, au fuel ou  
au gaz, neuve ou ancienne, la  
pose sur chaque radiateur d'un  
robinet thermostatique, vous  
assurera une température  
individuelle pièce par pièce.  
Consultez-nous. Devis gratuit.  
Pose rapide.

**Danfoss**

# sommaire

Le Propos du Maire .....	5
ORGANISATION MUNICIPALE .....	de 6 à 16
— Esprit du Mandat Municipal	
— Les principes de l'organisation Municipale	
— Les autres fonctions dans le Conseil Municipal	
URBANISME - Permis de construire .....	17, 18, 19, 20, 21
RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES .....	20
INAUGURATIONS	
— Ecole de Musique .....	22, 23
— Ecole de Montretout .....	24
— Maison du Parc .....	25
VIE DES ASSOCIATIONS .....	26, 27, 28, 29
ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE .....	30, 31
CLODOALDIENS A L'HONNEUR .....	32, 33
— Compte rendu annuel :	
• de la Maison de l'Amitié .....	34, 35, 36
• de la Gendarmerie .....	36
VIE CULTURELLE .....	37, 38, 39
SPORTS .....	40
CONSEILS MUNICIPAUX .....	41 à 50
— Séances du 27 janvier, 15 février, 7 mars, 21 mars, 4 avril, 28 avril	
Carnet .....	50
INFORMATIONS MEDICALES .....	51, 52, 53
INFORMATIONS PRATIQUES .....	54, 55
Etat-Civil .....	56

Photos : couverture et pages 24, 25, 32, 33, 38, 40 (B. Rufi) - Pages 16, 19 (R. Lomprez) - 22, 23 (D. Bassinet) - 28 (Mme Y. Bouygues) - 29 (ASTI) - (37) (M. Marie) - 39 (M. Lapeyre).

## BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro : 1 F

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de M. le receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par virement à son C.C.P. Paris 9003-64

## Abonnements

Annuels ..... 4 F

De soutien ..... 10 F

La publicité est exclusivement reçue à la Mairie de Saint-Cloud (Secrétariat général) - Tél. 602 70.40, poste 37



## LE PROPOS DU MAIRE

Le Conseil Municipal que vous avez élu en mars dernier vient de se mettre en place. En renouvelant votre confiance à l'équipe que j'avais constituée en 1971 et en approuvant à la majorité des deux-tiers les orientations que nous vous proposons, vous avez confirmé votre désir de faire de Saint-Cloud une ville plus accueillante et plus fraternelle.

Je tiens à vous en remercier et à vous assurer que les nouveaux Conseillers Municipaux travailleront pendant six ans avec ténacité et continuité.

Le présent numéro du Bulletin Municipal marque le début d'une nouvelle série que je voudrais plus agréable à lire et plus riche en informations. Le lancement des « informations téléphonées » vous permettra d'être plus au courant des activités municipales. Les panneaux d'information municipale enfin seront rajeunis et améliorés. L'objectif commun de ces trois réalisations est de faciliter votre vie quotidienne et d'améliorer la qualité de la vie à Saint-Cloud.

Vous trouverez dans ce numéro du Bulletin Municipal des informations précises et détaillées sur l'organisation municipale, sur la participation que vous serez amenés à lui apporter, enfin, sur l'activité des associations.

Conformément à la nouvelle loi municipale, je serai dorénavant assisté par huit Maires-Adjointes, contre six précédemment : il m'a semblé préférable, d'une part de dissocier la responsabilité de l'enseignement de celle des sports et des activités de plein-air, et d'autre part de créer un nouveau poste d'adjoint responsable des problèmes de la qualité de la vie (voirie, stationnement, transports, espaces verts).

L'organisation de la participation des Clodoaldiens à la vie municipale sera assurée par le maintien de six Comités de quartier présidés par des Conseillers Municipaux, élus à cet effet par le Conseil, et par la création de cinq Commissions Extra-Municipales réunissant des élus et des représentants des Associations locales. Ces Commissions Extra-Municipales, animées par des Conseillers Municipaux élus à cet effet, auront comme domaine d'action l'animation culturelle et sportive, l'urbanisme, les affaires scolaires, la politique sociale, enfin, la qualité de la vie à Saint-Cloud.

Depuis six ans notre ville s'est profondément transformée : son animation, son amélioration, dépendent de vos efforts et de votre participation. Un minimum de discipline dans le domaine du stationnement comme dans celui des ordures ménagères, un peu plus de courtoisie dans les rapports quotidiens et beaucoup de tolérance vis-à-vis des jeunes, devraient me semble-t-il faciliter la vie quotidienne à Saint-Cloud.

En souhaitant que beaucoup d'entre vous participent aux activités municipales, je forme le vœu que Saint-Cloud, comme par le passé, soit une ville exemplaire.

*J.P. Fourcade*

---

J.-P. FOURCADE

# ORGANISATION MUNICIPALE

## *Allocution prononcée par le Maire après son élection au conseil du 21 Mars 1977*

*Au moment où le Conseil vient de me renouveler sa confiance, je tiens à remercier chacun et chacune d'entre vous de son vote. Nous voici repartis pour un deuxième mandat municipal et je voudrais, après Mme BARTHELEMY (\*), avoir une pensée amicale pour nos collègues qui n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat et accueillir les nouveaux conseillers municipaux qui ont pour la première fois affronté le suffrage universel.*

*Je voudrais aussi, Madame la Présidente, vous remercier de votre gentillesse et de la manière amicale dont vous avez ouvert cette séance solennelle qui va permettre d'organiser notre travail à l'intérieur de notre Conseil Municipal. Avant de passer à la suite de l'ordre du jour, je vous dirai quelques mots sur ce que sera l'esprit et l'organisation de ce nouveau Conseil Municipal.*

### ESPRIT DU MANDAT MUNICIPAL

Alors qu'en 1971 nous avons été élus au 2<sup>e</sup> tour dans le cadre d'un combat triangulaire nous avons obtenu 40 % des suffrages exprimés, nous avons cette fois été élus au 1<sup>er</sup> tour avec les 2/3 des suffrages exprimés. Une telle progression, une telle confiance de la part des clodoaldiens et des clodoaldiennes peut s'expliquer certes par le fait que les circonstances ont changé, mais vous me permettrez d'y voir aussi le résultat de l'acquiescement de la population à la politique suivie, acquiescement qui prend tout son sens dans le contexte difficile que viennent de caractériser les élections municipales dans notre département, dans notre région et dans le pays.

Un tel résultat ne doit pas cependant nous pousser à l'immobilisme. Il constitue un encouragement précieux et il

créé pour nous tous un certain nombre de devoirs :

Nous devons d'abord être attentifs à tous les souhaits et vœux de nos concitoyens. Nous sommes la représentation élue de l'ensemble de la population clodoaldienne, nous devons être vigilants pour tout ce qui concerne le cadre de vie, l'activité, le développement de notre ville et l'ensemble des problèmes qui concernent nos concitoyens. Ceci nous imposera comme conséquence de rendre plus vivant, d'organiser encore plus sérieusement le mécanisme de concertation mis en œuvre il y a 6 ans, car pour être attentif, vigilant aux souhaits de nos concitoyens, encore faut-il qu'il y ait entre eux et nous une communication continue.

Nous devons ensuite être *disponibles*. Nous nous sommes engagés pour 6 ans à servir nos concitoyens aussi bien pour répondre aux problèmes individuels qui peuvent se poser, que pour résoudre les problèmes collectifs d'un quartier, d'un îlot, d'une rue. Nos concitoyens doivent pouvoir trouver une équipe municipale disponible ; il est donc nécessaire que dans l'organisation de nos travaux, dans l'organisation de notre vie familiale et personnelle, nous conservions tous ce caractère de disponibilité, qui doit montrer, beaucoup plus que des discours, que nous sommes au service de la population de Saint-Cloud.

Nous devons également être *solidaires*. Solidaires les uns par rapport aux autres, solidaires dans l'exécution, une fois qu'une décision est prise à

(\*) Mme Barthélémy, doyenne du nouveau Conseil Municipal, a présidé la séance d'installation de ce nouveau Conseil et fait procéder à l'élection du Maire.



la majorité du Conseil, solidaires dans les moments joyeux et agréables, solidaires dans les épreuves, les moments difficiles, les moments de contestation, de turbulence, que nous ne manquerons pas de connaître pendant ces 6 années.

Enfin dernier devoir, le plus impérieux de tous, que nous devons tirer de ce succès électoral, c'est que nous devons être unis au sein d'une équipe et que cette unité doit se marquer

aussi bien pour les grandes orientations que nous déciderons, les grandes actions que nous mènerons, que dans tous les détails de la vie quotidienne.

Nous avons eu la chance que toute notre liste soit élue. Mon vœu le plus cher est que nous conservions cette unité de départ pendant les 6 ans.

Ces devoirs, qui sont les nôtres, sont d'autant plus impérieux que la confiance qui nous a été faite est grande.

Notre efficacité ne pourra se manifester que dans la mesure où notre organisation sera satisfaisante. Ce que je souhaite, c'est que le Maire, les Adjointes et les Conseillers Municipaux aient des responsabilités précises et que ces responsabilités soient publiques. De cette façon la stabilité et la clarté de notre organisation nous permettront de répondre à toutes les sollicitations et à tous les problèmes que nous rencontrerons.

## LES PRINCIPES DE L'ORGANISATION MUNICIPALE

### Le Maire et la Municipalité



PREMIER ADJOINT  
M. R. BASSINET



SECOND ADJOINT  
M. B. CUNY



TROISIEME ADJOINT  
Mme F. BRUNAU



QUATRIEME ADJOINT  
M. R. LE LUHANDRE

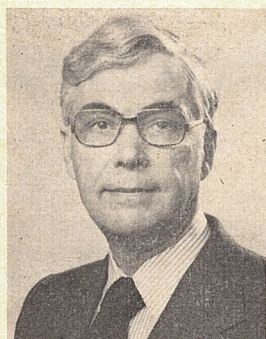
La loi municipale a été modifiée ; elle a supprimé la notion de conseiller délégué qui permettait au Maire de déléguer à un conseiller municipal une responsabilité particulière. Mais elle a augmenté le nombre des adjoints. Dans une ville de la grandeur de Saint-Cloud la loi prévoit la nomination de 4 adjoints réglementaires et la possibilité de créer 4 adjoints supplémentaires. Le Maire et les 8 adjoints forment la *Municipalité*.

Compte tenu de l'expérience qui fut la nôtre, je propose que nous utilisions toutes les possibilités que nous offre la loi et je propose de soumettre à vos suffrages la nomination de 8 adjoints. Entre les adjoints réglementaires et les adjoints supplémentaires, il n'y a qu'une différence de procédure d'élection.

Ce soir je vous proposerai d'élire les 4 adjoints réglementaires et de pren-

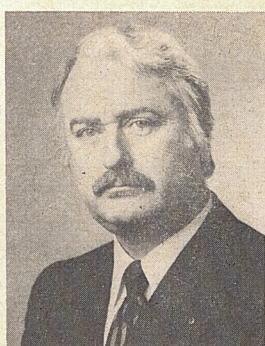
dre la décision de créer les 4 postes d'adjoints supplémentaires que nous pourrions dans 15 jours lors de notre prochaine séance.

Les compétences de ces 8 adjoints tiendront compte de ce que nous avons connu pendant 6 ans et aussi des volontés et des souhaits qui se sont exprimés pendant la campagne électorale.



CINQUIEME ADJOINT

M. P. VINSON



SIXIEME ADJOINT

M. R. ARNAUD



SEPTIEME ADJOINT

M. J. JONKA



HUITIEME ADJOINT

M. E.P. ROCHICCIOLI

## REPARTITION DES FONCTIONS DES ADJOINTS

	Noms	Attributions	Sur rendez-vous jours et heures	Tél. 602 70.40
Maire	M. Jean-Pierre FOURCADE		Samedi de 9 h à 11 h	Poste 38
Premier Adjoint	M. René BASSINET	Administration générale, Personnel, Affaires Culturelles, Etat-Civil, Organisation de la participation	Tous les jours sauf le samedi de 11 h à 12 h	Poste 36
Deuxième Adjoint	M. Bertrand CUNY	Urbanisme, Permis de construire, Etablissements classés, grands travaux d'infrastructure	Samedi matin de 9 h 30 à 12 h	Poste 42
Troisième Adjoint	Mme BRUNAU	Travaux neufs et Entretien des bâtiments, Hygiène et Sécurité	Tous les matins de 9 h 30 à 12 h 30	Poste 42
Quatrième Adjoint	M. Raymond LE LUHANDRE	Affaires économiques, financières, contentieuses	Mardi et vendredi de 9 h 30 à 11 h 30	Poste 45
Cinquième Adjoint	M. Pierre VINSON	Enseignement	Jeudi de 9 h à 10 h	Poste 53
Sixième Adjoint	M. Raymond ARNAUD	Affaires sociales, logement, emploi	Mardi - jeudi - samedi de 9 h 30 à 12 h	Poste 72
Septième Adjoint	M. Jacques JONKA	Circulation, Voirie, Espaces verts, Transports, Qualité de la vie	Lundi-jeudi de 16 h 30 à 18 h. Samedi de 9 h 30 à 12 h	Poste 42
Huitième Adjoint	M. Elie-Pierre ROCHICCIOLI	Sports et jeunesse, activités de plein air	Samedi de 10 h à 13 h	Poste 58

Les préoccupations écologistes ont toujours été de règle à Saint-Cloud mais elles se sont manifestées avec insistance dans toute la France pendant la campagne électorale. Aussi devons-nous intégrer cette préoccupation de la qualité de la vie, de l'écologie dans notre propre organisation et en donner la responsabilité à un

maire-adjoint.

C'est pourquoi je vous propose de donner aux 8 adjoints les délégations suivantes (voir tableau des attributions des adjoints) :

Pour bien marquer le caractère collectif de cette équipe, les indemnités échouant au Maire et aux adjoints

réglementaires seront mises en commun et le total ainsi constitué sera divisé par 9.

Le Maire et les adjoints composant la Municipalité, avec la répartition des tâches que je viens d'explicitier, je voudrais maintenant aborder les autres éléments de notre organisation.

## CONSEILLERS DELEGUES DE QUARTIER



Comité de quartier n° 1 dit Coutureau-République : M. GUAY  
Comité de quartier n° 2 dit du Centre : M. MAROSELLI  
Comité de quartier n° 3 dit 18 Juin-Coteaux : Mme OLIVIER  
Comité de quartier n° 4 dit Val d'Or-Tourneroches : M. LEYMARIE  
Comité de quartier n° 5 dit Montretout : Mme FAUQUENOT  
Comité de quartier n° 6 dit Pasteur-Magenta : M. VOIZARD

---

## Les Conseillers et les Comités de quartiers

Les comités de quartier sont à mon avis le 2<sup>e</sup> élément qui doit être encore renforcé et qui doit nous permettre, comme nous l'avons promis, d'être plus attentif aux problèmes de la vie quotidienne de nos concitoyens.

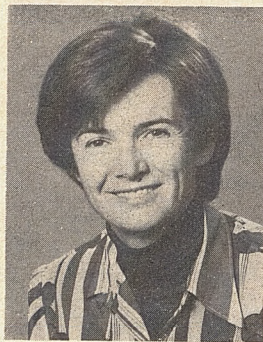
Je propose que, sans modifier l'organisation actuelle de notre ville en 6 quartiers, nous choisissons 6 délégués Conseillers Municipaux différents des adjoints, de manière à montrer clairement que la fonction de délégués de quartier est une fonction essentielle de ce Conseil, comme la fonction d'adjoint. Ces comités de quartier seront à réunir suivant une périodicité régulière.

Les délégués de quartier doivent pouvoir avec leurs comités, avec les services de l'accueil, avec les associations, avec les enseignants, avec tous ceux qui participent plus ou moins à l'animation de leur quartier : habitants, commerçants, fonctionnaires, universitaires, faire passer dans les deux sens entre le Conseil Municipal et les habitants, toutes les informations, les souhaits, les décisions et les orientations. Nous savons que la vie de tel ou tel quartier peut être changée par un grand projet d'urbanisme, par la réfection d'un équipement public, par la modernisation d'un équipement scolaire, etc., et il est souhaitable que les délégués de quartier, présidant leur comité, où se rendront comme à l'accoutumée le Maire et les adjoints, continuent d'être des instances de participation effective de notre Ville où chacun peut s'exprimer et où chacun peut porter un jugement sur l'action municipale et sur les nouvelles orientations nécessaires.

## Les commissions extra-municipales

Un autre élément de participation, outre les commissions et les réunions d'information que nous organiserons sur tel ou tel sujet, doivent être des Commissions extra-municipales, mieux conçues, mieux organisées et aux activités plus précises.

Je pense que les commissions extra-municipales, en petit nombre, présidées par le Maire ou le Maire-adjoint responsable des questions traitées, doivent être composées de conseillers municipaux, de personnalités, de fonctionnaires, de représentants d'associations qui seront nommés par arrêté du Maire. L'élément d'animation de chacune de ces commissions doit être un Conseiller Municipal qui en sera le rapporteur. Je souhaite que ces rapporteurs soient des conseillers distincts des maires-adjoints et des délégués de quartier, de manière à partager davantage les responsabilités et montrer que tous les conseillers municipaux sont disponibles et que chacun s'emploie dans une zone particulière d'activité.



Mme WORBE

Ces commissions extra-municipales se réuniront d'une manière périodique. C'est le conseiller rapporteur qui proposera au Maire et au Maire-adjoint le calendrier des réunions. C'est lui

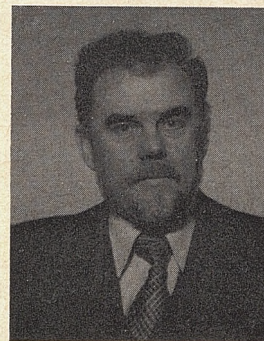


M. LEFORT DES YLOUSES



M. HAINQUE

qui aura pour tâche en liaison avec le Maire-adjoint de constituer le dossier en fonction de l'ordre du jour ; c'est lui qui rapportera devant le Conseil Municipal les questions débattues par la Commission.



M. GAUDICHON

Je vous propose de créer 5 Commissions extra-municipales :

— la commission *Animation*. Elle réglera les problèmes d'animation culturelle et sportive ; une tâche importante l'attend, la construction et la mise en œuvre de notre ensemble culturel.

- la commission *Urbanisme*.
- la commission *Enseignement*.
- la commission *Politique sociale*.
- la commission *Qualité de la vie*.

En bref 8 maires-adjoints  
6 délégués de quartier  
5 rapporteurs des 5 commissions extra-municipales

voici ce que je propose au Conseil pour organiser son travail.

J'y ajoute quelques autres tâches pour lesquelles il me paraît nécessaire d'avoir des Conseillers Municipaux également distincts de ceux que je viens de nommer.

### Commission Animation

Président — Le Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles  
Rapporteur — Mme WORBE  
Membres — M. CHARTIER  
— M. JEHANNO  
— M. LEYMARIE

### Commission Urbanisme

Président — Le Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme  
Rapporteur — M. LEFORT des YLOUSES  
Membres — Mlle MESSAGER  
— M. MAROSELLI  
— M. VOIZARD

### Commission Enseignement

Président — Le Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement  
Rapporteur — Mme OLIVIER  
Membres — Mme DUPONT  
— M. GUAY  
— M. JEHANNO

### Commission Politique Sociale

Président — Le Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales  
Rapporteur — M. HAINQUE  
Membres — Mme BARTHELEMY  
— M. CHARLIER  
— M. RIGOULAY

### Commission Qualité de la Vie

Président — Le Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie  
Rapporteur — M. GAUDICHON  
Membres  
les 6 Conseillers Délégués de quartier  
— Mme FAUQUENOT  
— Mme OLIVIER  
— M. GUAY  
— M. LEYMARIE  
— M. MAROSELLI  
— M. VOIZARD

## Les autres fonctions dans le Conseil Municipal



M. JEHANNO

— Il s'agit d'abord d'avoir un Conseiller Municipal investi d'une lourde fonction qui consiste à être le *Rapporteur général de la Commission des Finances et du Plan*, qui doit rester uniquement composée de Conseillers Municipaux.

En effet, il est souhaitable que la gestion financière reste interne au Conseil Municipal et je vous proposerai que le Conseil Municipal dési-

gne, comme c'est son droit, les membres de la Commission des Finances et du Plan et le personnage essentiel qui en sera l'élément moteur, le Rapporteur général.

Cette commission, comme toutes les commissions sera présidée par le Maire ou le Maire-adjoint responsable, le rapporteur général ayant pour tâche de contrôler de près le fonctionnement financier du Conseil Municipal et de donner son avis.

— Je vous proposerai également de nommer 2 membres de la *Commission des Adjudications*, 2 membres du Conseil Municipal qui seront chargés de participer avec les Maires-adjoints responsable et le Receveur Municipal à l'examen des appels d'offres, des adjudications et par conséquent représenteront le Conseil Municipal pour toutes ces procédures particulières.

— Je vous proposerai également de désigner 2 autres Conseillers Municipaux pour exercer des responsabilités particulières au nom du Conseil Municipal, d'une part pour l'*Etat-Civil* pour assister le premier Maire-adjoint dans ses fonctions d'*Etat-Civil* et d'autre part un conseiller responsable de tous les problèmes d'*Information* puisque de plus en plus il faut que la communication se fasse entre le Conseil Municipal et la population. Il faut que nos moyens d'information soient améliorés, surveillés.

---

### Conseiller Responsable de l'Information



Mme DUPONT

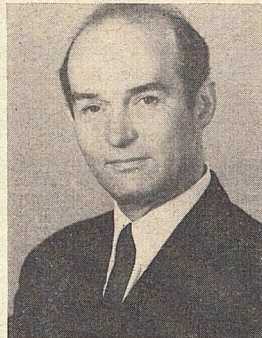
---

### Conseiller Délégué dans les Fonctions d'Etat-Civil

Mme FAUQUENOT

## COMMISSION DES FINANCES ET DU PLAN

- Président de droit : le Maire
- Président délégué : le Maire-adjoint chargé des Finances
- Rapporteur général : M. JEHANNO
- Membres de droit : les huit maires-adjoints
- Membres élus : Mmes FAUQUENOT  
WORBE  
MM. CHARLIER  
GAUDICHON  
GUAY  
VOIZARD



M. CHARTIER



M. CHARLIER

CONSEILLERS, DELEGUES DANS DES ORGANIMES DIVERS

### Conseil d'Administration du Foyer du Fonctionnaire et de la Famille

Membre — M. LE LUHANDRE

### Conseil d'Administration de la M.J.C.

— Le Maire ou son représentant

### Commission Départementale de la D.A.S.S.

Membre — Mme BARTHELEMY

### Prévention Routière

Membre — M. JONKA

### Association des Familles de Saint-Cloud

Membre — Mme FAUQUENOT

Ce délégué représente également le Maire au Conseil d'Administration de l'Union Départementale des Associations de Familles.

### Maison de l'Amitié

— Le Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales

Membres

— M. LEFORT des YLOUSES

— M. VOIZARD

### A.S.T.I.

Membre correspondant M. LEFORT des YLOUSES

### Papillons Blancs

Conseiller Délégué représentant le Maire au Conseil d'Administration — M. HAINQUE

### Centre de Transfusion Sanguine

Membre correspondant — M. CHARLIER

### Aide à Domicile aux Personnes Agées

— Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales

## COMMISSIONS DE GESTION

### Commission Administrative du BAS

- Président de Droit — Le Maire  
Président Délégué — Le Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales  
Membres — Mme BARTHELEMY  
— Mme OLIVIER  
— M. MAROSELLI  
— M. RIGOULAY



Mme BARTHELEMY

### Comité de la Caisse des Ecoles

- Président de Droit — Le Maire  
Président Délégué — Le Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement  
Membres — Mme DUPONT  
— Mme FAUQUENOT  
— Mme OLIVIER  
— M. JEHANNO  
— M. LEFORT des YLOUSES



M. RIGOULAY

### Conseil d'Administration de l'Ensemble Sportif des Tourneroches

- M. le Maire-Adjoint chargé des Sports, M. ROCHICCIOLI  
Membres — Mme DUPONT  
— Mme WORBE  
— M. HAINQUE  
— M. JEHANNO  
— M. LEYMARIE

### Commission d'Administration des Etablissements Hospitaliers

- Président de Droit — Le Maire  
Président Délégué — M. LEFORT des YLOUSES  
Membres — Mme BARTHELEMY  
— M. VOIZARD



Mlle MESSEGER

### Bureau des Adjudications

- Président de Droit — Le Maire  
Président Délégué — Le Maire-Adjoint chargé des questions mises en adjudication  
Membres — Mlle MESSEGER  
— M. GUAY

### Commission de la Bibliothèque

- Président — Le Premier Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles  
Membres — Mme BRUNAU  
— Mme OLIVIER  
— Mme WORBE  
— M. GUAY  
— M. LEFORT des YLOUSES  
— M. LEYMARIE



M. LOUGOVOY

REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

**Syndicat Intercommunal d'Etudes des Communes de Garches, Marnes-la-Coquette, Saint-Cloud, Vaucresson, Ville-d'Avray**

Membres

- M. J.-P. FOURCADE, Maire
- M. BASSINET, 1<sup>er</sup> Adjoint
  
- M. LEFORT des YLOUSES
- M. VOIZARD

**Syndicat des Communes de la Banlieue de Paris pour le Gaz**

Membres

- Mlle MESSEGER
- M. LEYMARIE

**Syndicat Intercommunal du Rû de Vaucresson**

Membres

- M. LEFORT des YLOUSES
- M. VOIZARD

**Syndicat Intercommunal pour l'Etude et la Création d'un Institut Médico-Educatif pour enfants surhandicapés**

Membres

- Mme DUPONT
- M. HAINQUE

**Syndicat pour la Création et la Gestion d'un Cimetière Intercommunal des Ulis**

Membre

- M. BASSINET, 1<sup>er</sup> Adjoint
  
- Mme FAUQUENOT
- M. GAUDICHON
- M. GUAY

**Syndicat Intercommunal pour l'Extension du Lycée de Garçons**

Membres

- M. GUAY
- M. VINSON

REPRESENTATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION  
DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES SECONDAIRES

**CES Gounod**

- Le Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement  
représentant le Maire
- Membre — Mme BRUNAU

**CET Santos Dumont**

- Le Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement  
représentant le Maire
- Membre — M. CHARTIER

**CES Verhaeren**

- Le Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement  
représentant le Maire
- Membre — Mme OLIVIER

**Lycée Florent Schmitt**

- Le Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement  
représentant le Maire
- Membre — Mme OLIVIER



## COMMISSIONS INTERNES DE TRAVAIL

### Commission du Logement

Président

— Le Maire-Adjoint, chargé des Affaires Sociales

Membres

— Mme BARTHELEMY  
— Mme OLIVIER  
— M. CHARLIER  
— M. HAINQUE  
— M. MAROSELLI  
— M. LEYMARIE  
— M. RIGOULAY

### Commission de rénovation du Centre-Ville

Président

— Le Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme

Membres

— M. LEFORT des YLOUSES  
— M. MAROSELLI  
— M. VOIZARD

### Commission du Jumelage

Président

— Le Maire-Adjoint chargé du Jumelage

Membres

— Mme WORBE  
— M. LEFORT des YLOUSES  
— M. LEYMARIE  
— M. ROCHICCIOLI

### Commission des Taxes

Président

— Le Maire-Adjoint chargé des Transports

Membres

— Mlle MESSAGER  
— M. CHARTIER  
— M. GAUDICHON

### Commission des Marchés Forains

Président

— Le Maire-Adjoint chargé des Affaires Financières et Economiques

Membres

— Mme DUPONT  
— M. CHARTIER  
— M. GAUDICHON  
— M. LEYMARIE

### Commission des Menus

Membres

— Mme BARTHELEMY  
— Mme OLIVIER

### Commission de Surveillance de la Crèche à Domicile

Membres

— Mme DUPONT  
— Mme FAUQUENOT

— Je vous proposerai enfin de nommer un Conseiller Municipal pour exercer au nom du Maire, la Présidence déléguée du *Conseil d'Administration des Etablissements Hospitaliers de Saint-Cloud*. Deux autres Conseillers font également partie de ce Conseil d'Administration.

Il nous restera encore à élire,

D'une part nos représentants dans tous les organismes rattachés à notre gestion et qui en sont les éléments essentiels :

- Commission Administrative du Bureau d'Aide Sociale
- Comité de la Caisse des Ecoles
- Conseil d'Administration de l'Ensemble Sportif des Tourneroches
- Commission des Marchés forains
- Commission de la bibliothèque
- Commission du Logement
- et autres commissions moins importantes

D'autre part, les délégués à tous les conseils intercommunaux, à tous les organismes publics auxquels nous participons, Syndicat des Communes de la banlieue de Paris pour le gaz, Syndicat Intercommunal d'Etudes que nous avons créé avec les communes avoisinantes, les syndicats du Ru de Vaucresson, du cimetière intercommunal, etc., etc.

Bien entendu ces fonctions s'ajouteront à la fonction principale qui vous sera dévolue dans l'organisation d'ensemble de nos travaux, de manière à permettre un fonctionnement satisfaisant.

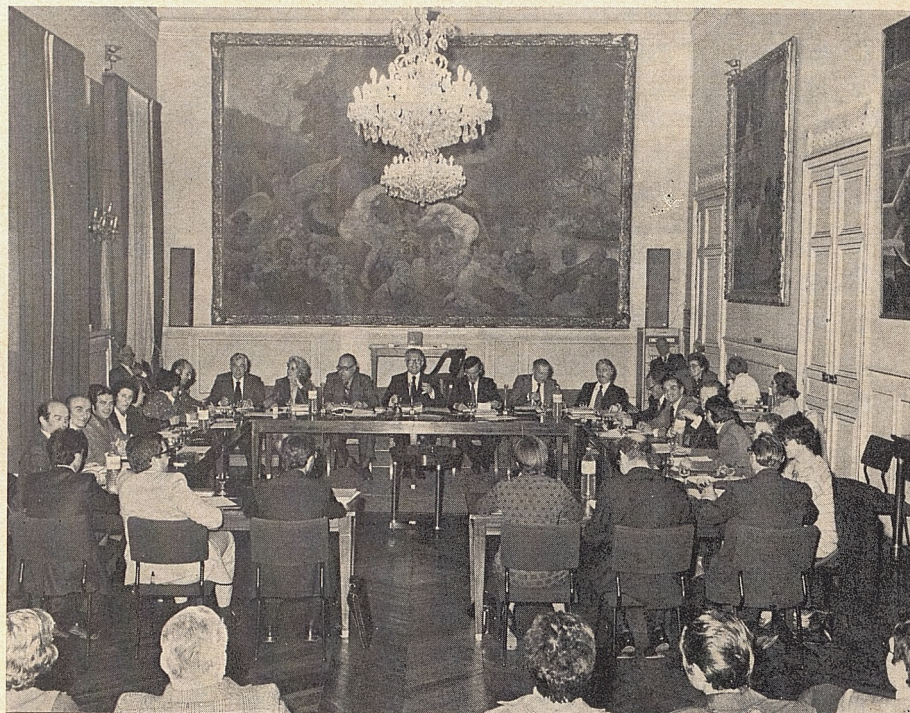
MAIRIE  
DE SAINT-CLOUD

INFORMATIONS  
TELEPHONEES

602 09.01

24 h sur 24

## Les réunions de travail



M. Jean-Pierre FOURCADE, entouré du Conseil Municipal

— Les réunions publiques du Conseil Municipal, la loi nous oblige à 4 réunions annuelles, mais nous adopterons un rythme de fonctionnement plus important afin que la population soit mieux informée des activités de ce Conseil. Les réunions seront à peu près mensuelles et nous aurons ainsi 9 à 10 réunions du Conseil Municipal par an, compte tenu de la période de vacances où l'activité se ralentit. En second lieu, chaque semaine une réunion de travail sera organisée, permettant d'échanger nos vues et préparer nos décisions ; elles auront lieu le mardi et non plus le lundi, à partir de la rentrée de Pâques.

Le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois se réuniront le Maire et ses Adjoints, réunion dite de *Municipalité restreinte*. Le 2<sup>e</sup> mardi se réuniront le Maire, les Adjoints et les 6 délégués de quartier ; à cette réunion seront examinés par le détail les problèmes particuliers à chaque quartier.

Le 4<sup>e</sup> mardi de chaque mois, l'ensemble du Conseil se réunira en « *Municipalité élargie* ». Nous essaierons de faire cette réunion assez loin du Conseil Municipal de manière que

chaque Conseiller Municipal puisse avoir 2 fois par mois des réunions de travail sur l'ensemble des activités du Conseil Municipal.

## En conclusion

J'ai conscience, Mes Chers Collègues, de vous présenter un programme chargé. Chacun d'entre nous aura une responsabilité principale et une ou plusieurs responsabilités annexes. Il faut donc que l'organisation de nos tâches soit précise et je crois qu'une collectivité de 27 personnes, toutes volontaires pour être au service de leurs concitoyens, et pour assumer pendant 6 ans le développement de leur ville, doit se faire selon des méthodes et selon des principes d'organisation qui garantissent à la fois l'unité dans les décisions et une large décentralisation dans l'exécution.

Une gestion moderne et efficace implique l'ouverture, la cohésion et la continuité. Je pense que nous réussirons. C'est tout au moins le vœu que je forme.

## Saint-Cloud Rénovation

### La phase I de l'opération

La phase préliminaire dite phase zéro de l'opération de réhabilitation du Centre-Ville a eu pour but de construire un immeuble-tiroir pour permettre le relogement des habitants dont l'immeuble est démoli ou dont les travaux de restauration sont d'une importance telle qu'ils justifient l'évacuation provisoire du ou des logements.

Ce bâtiment dont la construction se poursuit suivant le calendrier prévu, sera livré à l'habitation au début du 2<sup>e</sup> trimestre 1978.

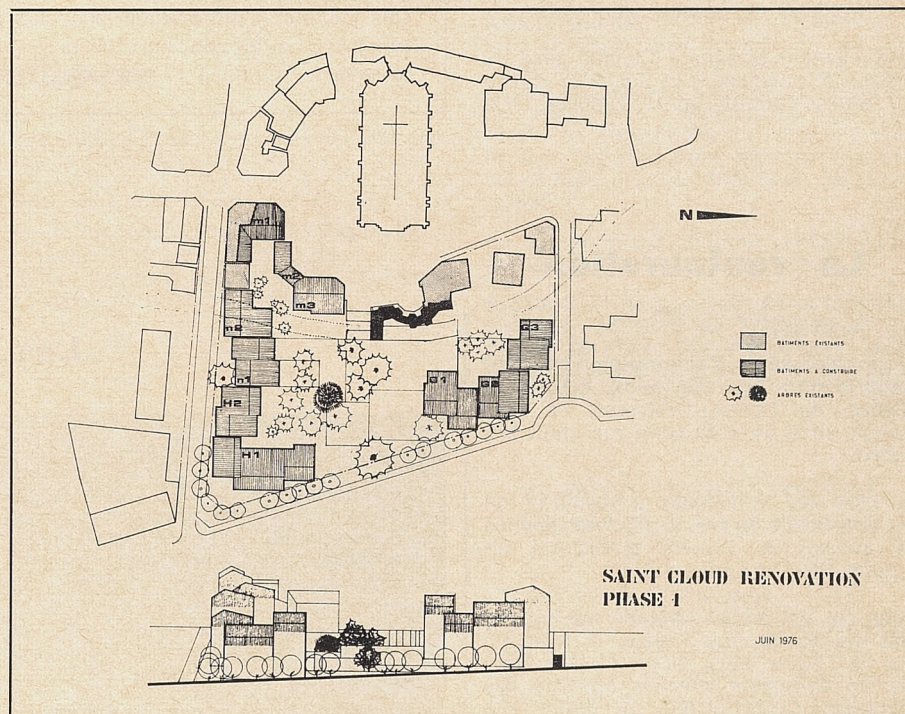
C'est alors que commenceront à leur rythme de croisière les opérations de rénovation et de restauration.

### La rénovation

La phase I de rénovation commencera par l'îlot du square Gounod compris entre les rues Vauguyon, Dailly et Desfossez et les places de l'Eglise et Charles-de-Gaulle.

Sont conservées dans cet îlot les propriétés situées aux 6 et 8, rue Desfossez, au 20, place de l'Eglise et aux 12, 14, 16, place Charles-de-Gaulle.

Dans les derniers mois de l'année seront entrepris les travaux de construction de la voie souterraine et les travaux de démolition des ex-propriétés MAUBAN et CRESSOT qui font partie des réserves foncières de la ville et dont la cession à la SARER est en cours.



Une enquête parcellaire sur le projet d'acquisition des propriétés ou de parties de propriétés situées dans cet îlot a eu lieu du 25 mai au 15 juin 1977, du lundi au vendredi de chaque semaine et de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Registre d'enquête à la disposition des habitants en Mairie de Saint-Cloud (salle des mariages).

Puis, dès les premiers mois de l'année 1978, seront construits les immeubles G1, G2, G3 représentant 28 logements non aidés en accession à la propriété.

Dès maintenant sont entreprises les formalités de rachat des propriétés à démolir situées le long de la rue Vauguyon et de la place de l'Eglise. Les travaux de démolition, puis de reconstruction commenceront en 1978, dès le relogement des habitants dans l'immeuble du 27, rue Dailly dont il est fait mention plus haut.

Dans les immeubles H1 et H2 situés au coin de la rue Dailly et de la rue du Docteur-Desfossez seront construits 32 logements PIC et 2 logements en accession à la propriété.

D'autre part dans les immeubles N1 et N2 de la rue du Docteur-Desfossez, et M1, M2, M3 de la place de l'Eglise est prévue la construction de :

- 38 logements,
- 9 chambres de service,
- 320 m2 de locaux commerciaux,
- 18 places de parking souterrains.

Parallèlement le square Gounod sera redessiné et aménagé. Cet îlot aura trouvé son aspect définitif fin 1979, début 1980.

Dans ce dernier cas, la propriété est dite délaissée et l'aménageur est tenu au rachat au prix fixé par le Service des Domaines.

L'immeuble est ensuite restauré ou transformé en HLM suivant le coût de la restauration.

Les travaux de restauration doivent être terminés dans un délai maximum de 3 ans, ce qui fait que la restauration de cet îlot de la rue Royale sera terminée dans le courant de l'année 1980.

En ce qui concerne la restauration, le « Logement Français » (31, rue Paul-Baudry, 75008 Paris, tél. 225 90.51 à 53) est en mesure de renseigner de façon suffisamment précise chaque propriétaire sur le bilan financier de l'opération à entreprendre, pour lui permettre de prendre sa décision.

Cette consultation est gratuite.

Pour la phase de réalisation des travaux, chaque propriétaire est libre du choix de son architecte ou maître d'ouvrage et des entrepreneurs. Le « Logement Français », en liaison constante avec l'ANAH, et qui a étudié tous les immeubles du Centre-Ville depuis le début des études de la ZAC est bien entendu à la disposition des propriétaires. Il devient alors leur mandataire rémunéré pour réaliser les travaux.

En cas de délaissement de l'immeuble, les contacts sont à prendre avec la SARER : 31, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

On peut prendre rendez-vous avec M. DUFEU de cette Société à Saint-Cloud, 17, rue Dailly en téléphonant à 766 51.68.

Une réunion d'information pour les personnes âgées sur les conditions de relogement et les nouveaux loyers s'est déroulée à la Mairie (salle des mariages) le samedi 11 juin à 17 heures.

## La restauration

La phase I de la Restauration vise l'îlot compris entre les rues Dailly, Royale, de l'Eglise, du Docteur-Desfossez, et l'immeuble situé au 8 de cette rue étant terminée.

La liste des immeubles à restaurer de cet îlot, dit de la rue Royale, est donnée en annexe de l'arrêté préfectoral du 4 mars 1977 (ci-après).

Dans cet îlot seront démolis les immeubles sis 30, 32, rue Royale, 6, 8 et 10, rue de l'Eglise ainsi qu'un certain nombre de bâtiments annexes au titre des curetages (voir arrêté préfectoral du 24 mars 1976).

Les propriétaires des immeubles à restaurer dans cet îlot ont reçu, dans le courant des mois d'avril et de mai, l'arrêté préfectoral du 4 mars, avec en annexe II, la définition des travaux de restauration à effectuer.

Ils disposent d'un délai de deux mois, à partir de la réception de cette notification, pour faire savoir :

- s'ils feront procéder à la restauration,
- ou bien, pour une raison ou une autre, s'ils renoncent à cette opération.

## Les PIC

Dans l'ensemble de la ZAC Centre il est prévu 5 500 m2 de surface hors œuvre de logements PIC, soit environ 70 logements aidés (prêts immobiliers conventionnés), en accession à la propriété : 32 vont être construits dans la phase n° 1, c'est-à-dire pendant les années 1978 et 1979. Le reliquat sera construit dans les phases ultérieures.

La convention d'aménagement approuvée le 17 mai 1976 par les Ministres de l'Intérieur et de l'Équipement, dans son article 7 sur le relogement des habitants du Centre-Ville a prévu que les **logements aidés en accession à la propriété étaient accordés**, sous réserve que des dispositions réglementaires ne fassent pas obstacle à cette accession :

- en 1<sup>re</sup> urgence : aux propriétaires ou co-propriétaires occupants du Centre-Ville expropriés ;
- en 2<sup>e</sup> urgence : aux locataires évincés du Centre-Ville ;
- en 3<sup>e</sup> urgence : le reliquat, s'il y en a, aux autres habitants de Saint-Cloud.

**L'attribution des PIC est soumise à certaines conditions :**

- a) le logement est l'habitation principale des bénéficiaires ou celle de leurs ascendants ou descendants ;
- b) l'occupation du logement PIC par le bénéficiaire doit se poursuivre pendant toute la durée du prêt ;
- c) aucun plafond de ressources n'est exigé pour bénéficier du prêt.

Il est donc très important que les **propriétaires ou locataires** des logements démolis du Centre-Ville, en particulier ceux des premières phases de l'opération **fassent connaître s'ils sont intéressés** par cet achat d'appartement à des conditions privilégiées.

Les renseignements sont à prendre auprès de la SARER.

L'intention d'achat est à faire savoir à la fois à la Mairie (service Rénovation) et à la SARER avant la fin de l'année 1977.

## Poursuite de l'opération

Ainsi Rénovation et Restauration sont menées de façon concomitante.

Au fur et à mesure des travaux, des logements redeviennent disponibles, soit dans les nouvelles réalisations, soit dans l'immeuble-tiroir au cas de retour dans leurs logements primitifs restaurés de certains habitants.

Ce qui permet d'entreprendre la phase suivante sans attendre la fin de la phase en cours.

Comme il a été écrit dans le numéro 143 du Bulletin Municipal, le processus de restauration peut être accéléré. C'est particulièrement vrai pour les propriétaires d'immeubles qui disposent d'un ou plusieurs logements vacants permettant un relogement des locataires à l'intérieur de l'immeuble.

Consultez la SARER ou le Logement Français.

Il est rappelé :

- que vous pouvez obtenir tous renseignements complémentaires à la Mairie (602 70.40, poste 34) ou par simple visite tous les jours ouvrables (sauf mercredi après-midi) ;
- que le BERU est à votre disposition pour tous renseignements et vous préciser vos droits et obligations. Permanence tous les lundis de 14 h à 17 h 30.

## ZAC Fouilleuse

Le premier immeuble construit de la ZAC, un bâtiment HLM de 124 logements, a été mis en service en avril 1977. Il est maintenant complètement occupé.

Le groupe scolaire de la ZAC est en voie de finition. Rappelons qu'il comporte 5 classes élémentaires et 4 classes pré-élémentaires. Les conditions de son ou-

verture font l'objet d'études avec l'Inspection d'Académie.

Sont en cours de construction :

- un bâtiment locatif de 55 logements à loyer plafonné, genre ILN ;
- un bâtiment circulaire de 150 logements destinés à la vente.



Le premier immeuble construit de la ZAC

## ARRÊTE

### relatif à une opération groupée de restauration immobilière

Le Ministre de l'Équipement,  
Vu l'article L 313-4 du Code de l'Urbanisme,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Saint-Cloud en date du 4 juin 1976 approuvant le projet de délimitation du périmètre de l'opération proposée,

Vu l'arrêté du Préfet des Hauts-de-Seine en date du 17 septembre 1976 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique concernant le périmètre de cette opération,

Vu l'avis favorable émis par le Commissaire-Enquêteur le 23 octobre 1976,

## ARRÊTE

**Article premier.** — Sur le territoire de la ville de Saint-Cloud est délimité un périmètre concernant l'îlot Centre-Ville à l'intérieur duquel sera réalisée une opération de restauration immobilière conformément aux dispositions de l'article L 313-4 et dans les conditions prévues aux articles R 312-1 à R 312-13 du Code de l'Urbanisme.

Ce périmètre est délimité conformément au plan annexé au présent arrêté.

**Article 2.** — Le Directeur de la Construction au Ministère de l'Équipement est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République française.

**LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**  
Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le Code de l'Urbanisme ;

VU la loi n° 67-561 du 12 juillet 1967 relative à l'amélioration de l'habitat ;

VU le décret n° 68-976 du 9 novembre 1968 relatif aux conditions d'application de la loi susvisée ;

VU l'arrêté de M. le Ministre de l'Équipement du 15 octobre 1974 portant création de la Zone d'Aménagement Concerté de Rénovation Urbaine du « Centre-Ville » de Saint-Cloud ;

VU l'arrêté préfectoral du 10 décembre 1976 portant approbation du plan d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté du « Centre-Ville » de Saint-Cloud ;

VU l'arrêté de M. le Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur et de M. le Ministre de l'Équipement du 17 mai 1976 portant approbation de la convention d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté du « Centre-Ville » de Saint-Cloud ;

VU l'arrêté du Ministre de l'Équipement du 15 décembre 1976 délimitant sur le territoire de la ville de Saint-Cloud le périmètre dénommé îlot « Centre-Ville » à l'intérieur duquel sera réalisée une opération de restauration immobilière dans les conditions prévues aux articles R 312-1 à R 312-13 du Code de l'Urbanisme ;

VU l'arrêté préfectoral du 24 mars 1976 dressant la liste des immeubles à démolir, à restaurer et à conserver dans la Zone d'Aménagement Concerté du « Centre-Ville » de Saint-Cloud ;

VU la liste des immeubles à restaurer et des travaux à exécuter ;  
SUR la proposition de M. le Secrétaire Général ;

## ARRETE

**Article premier.** — Les bâtiments désignés sur la liste jointe en annexe I au présent arrêté et situés à l'intérieur du périmètre de restauration immobilière « îlot Centre-Ville » à Saint-Cloud (première tranche) seront mis en conformité avec les normes prévues par le décret n° 68-976 du 9 novembre 1968 selon les modalités définies en annexe II au présent arrêté.

**Article 2.** — Les propriétaires des bâtiments visés à l'article premier, sont tenus de faire exécuter les travaux nécessaires à la réalisation du programme de restauration qui leur sera notifié par M. le Maire de Saint-Cloud. Ils disposent d'un délai de deux mois pour faire connaître leur décision à compter de la date de notification.

**Article 3.** — Les travaux de restauration devront être réalisés dans un délai de trois ans à dater de l'accusé de réception de la notification faite par le Maire aux propriétaires.

**Article 4.** — Le relogement des habitants concernés par l'opération de restauration immobilière sera effectué conformément aux dispositions prévues à cet effet par l'article 7 de la convention de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté de Rénovation Urbaine du « Centre-Ville » à Saint-Cloud passée entre la ville de Saint-

Cloud et la SARER, Organisme Aménageur, approuvée par l'arrêté interministériel du 17 mai 1976 susvisé.

**Article 5.** — M. le Secrétaire Général des Hauts-de-Seine, M. le Directeur Départemental de l'Équipement, M. le Maire de Saint-Cloud et toutes autorités administratives compétentes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nanterre, le 4 mars 1977  
Le Préfet des Hauts-de-Seine  
C. CHARBONNIAUD

**Annexe I** à l'arrêté préfectoral du 4 mars 1977 portant approbation des travaux de mise en conformité avec les normes prévues par le décret n° 68-976 du 9 novem-

bre 1968 des immeubles situés à l'intérieur du périmètre de restauration immobilière « îlot Centre-Ville » à Saint-Cloud (première tranche).

## LISTE DES IMMEUBLES A RESTAURER

5, rue Dailly	4, rue Royale
7, rue Dailly	6, rue Royale
5, rue du Docteur-Desfossez	8, rue Royale
6, rue du Docteur-Desfossez	10, rue Royale
7, rue du Docteur-Desfossez	12, rue Royale
8, rue du Docteur-Desfossez	16, rue Royale
9, rue du Docteur-Desfossez	18, rue Royale
2-4, rue de l'Eglise	20, rue Royale
12, rue de l'Eglise	22, rue Royale
14, rue de l'Eglise	24, rue Royale
16, rue de l'Eglise	26, rue Royale
2, rue Royale	28, rue Royale
2 bis, rue Royale	34, rue Royale
2 ter, rue Royale	36, rue Royale

## Annexe II

Définit, pour chaque immeuble, les travaux à exécuter.

## RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES DU 13 MARS 1977

### LISTE D'UNION POUR LE RENOUEAU DE SAINT-CLOUD

Noms	Voix	Noms	Voix
M. JONKA	7 841	Mme DUPONT	7 820
Mme FAUQUENOT	7 838	Mlle MESSEGER	7 820
M. VINSON	7 835	M. HAINQUE	7 815
Mme BARTHELEMY	7 833	M. GAUDICHON	7 814
Mme OLIVIER	7 832	M. ARNAUD	7 811
M. MARSELLI	7 832	M. LEYMARIE	7 809
M. RIGOULAY	7 831	M. ROCHICCIOLI	7 801
M. CHARTIER	7 831	M. LE LUHANDRE	7 793
M. CHARLIER	7 831	M. BASSINET	7 791
M. GUAY	7 829	M. LOUGOVOY	7 776
M. JEHANNO	7 828	M. CUNY	7 772
Mme WORBE	7 825	Mme BRUNAU	7 727
M. des YLOUSES	7 824	M. FOURCADE	7 690
M. VOIZARD	7 820		

### LISTE D'UNION DE LA GAUCHE POUR CHANGER LA VIE A SAINT-CLOUD DEMAIN

Noms	Voix	Noms	Voix
M. BRISSET	3 804	M. BRICAGE	3 731
Mme GIAI-GIANETTO	3 751	M. CAZOR	3 730
Mme GERBOD	3 749	Mme BAUD	3 729
M. BECHET	3 743	M. BASEILHAC	3 728
Mlle BRUNET	3 742	Mme GASKA	3 727
Mme FOURNIER	3 742	Mme WEIL	3 721
Mme FERRON	3 742	M. BLOCH	3 721
M. BOURGEOIS	3 741	M. MORVAN	3 721
M. RICHARD	3 740	M. PRIMEL	3 718
M. BRIAND	3 740	Mlle ABRIOUX	3 717
M. LE PORS	3 733	M. GENITEAU	3 716
M. CHAILLOU	3 733	M. FOUCAUD	3 711
Mme NEDELLEC	3 732	Mme CAPELLE	3 707
M. ADINE	3 732		

## PERMIS DE CONSTRUIRE

1° Permis délivrés du 1<sup>er</sup>-1-77 au 24-4-77

Date du dépôt en Mairie	Nature des travaux	Adresse du chantier
10-1-77	Construction d'un petit collectif : 15 logements	2, allée Florent-Schmitt
16-2-77	Transformation de boutique Parfumerie Institut de beauté	9, rue de l'Eglise
17-2-77	Aménagement du marché couvert Ville de Saint-Cloud	38 à 40, boulevard de la République
18-2-77	Modifications de façades fermeture des balcons	37 à 43, rue Gounod
25-2-77	Construction d'un local archives, parking, unité pathologique et surélévation d'un 6 <sup>e</sup> étage	5, rue Gaston-Latouche
9-3-77	Modification de toiture et aménagement des combles	86, rue Tahère
9-3-77	Construction d'un pavillon	13, rue de Buzenval
16-3-77	Modification et extension d'un pavillon existant	26, rue Henri-Regnault
16-3-77	Terrasse	133, rue des Tennerolles
26-3-77	Construction d'un pavillon	46, avenue Alfred-Belmontet
27-3-77	Extension d'un pavillon	10 bis, rue de Garches
27-3-77	Extension d'un pavillon	6 bis et 8, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
16-4-77	Terrasse et agrandissement de fenêtres	19, rue Pasteur
20-4-77	Surélévation d'un pavillon	42, rue Jacoulet
20-4-77	Construction d'un pavillon	34 bis, rue Armengaud
24-4-77	Extension d'un pavillon	14, Villa Pasteur

2° Demandes de Permis de Construire déposées en Mairie et tenues à la disposition du Public, conformément à la circulaire du Ministre de l'Équipement, en date du 31-12-76 relative à la publicité des demandes de Permis de Construire.

Date du dépôt en Mairie	Nature des travaux	Adresse du chantier
2-2-77	Construction d'un immeuble collectif	2, rue de Buzenval
7-2-77	Aménagement des sous-sols Azur	20, boulevard de la République
9-2-77	Extension d'un pavillon	42, rue Jacoulet
16-2-77	Modification	22, rue Gounod
22-2-77	Garage	38, rue Jacoulet
4-3-77	Z.A.C. Centre Rénovation phase 1	Rue du Dr-Desfossez, place de l'Eglise, place Charles-de-Gaulle, rue Vauguyon et rue Dailly
7-3-77	Extension pavillon	2 bis, rue Laval
11-3-77	Modifications intérieures d'un pavillon	9 bis, rue Preschez
21-3-77	Modifications de façades	68, rue de Garches
22-3-77	Extension vestiaires et salle de repas	48 bis, boulevard Sénard
25-3-77	Extension d'un pavillon	143, avenue du Maréchal-Foch
29-3-77	Surélévation d'un pavillon	24, rue Sévin-Vincent
1-4-77	Modification de façade	33, rue Royale
12-4-77	Construction d'un pavillon	9 bis, rue du Commandant-Lareinty
12-4-77	Modification d'une devanture de boutique	11, rue René-Weill
19-4-77	Construction d'un pavillon	49, boulevard Sénard
23-4-77	Ensemble culturel Ville de Saint-Cloud	6 et 8, rue du Mont-Valérien
25-4-77	Extension de l'Ecole Maternelle	Rue Michel-Salles
25-4-77	Modification d'une véranda	126, rue des Tennerolles
25-4-77	Construction d'un pavillon	12, parc de Montretout

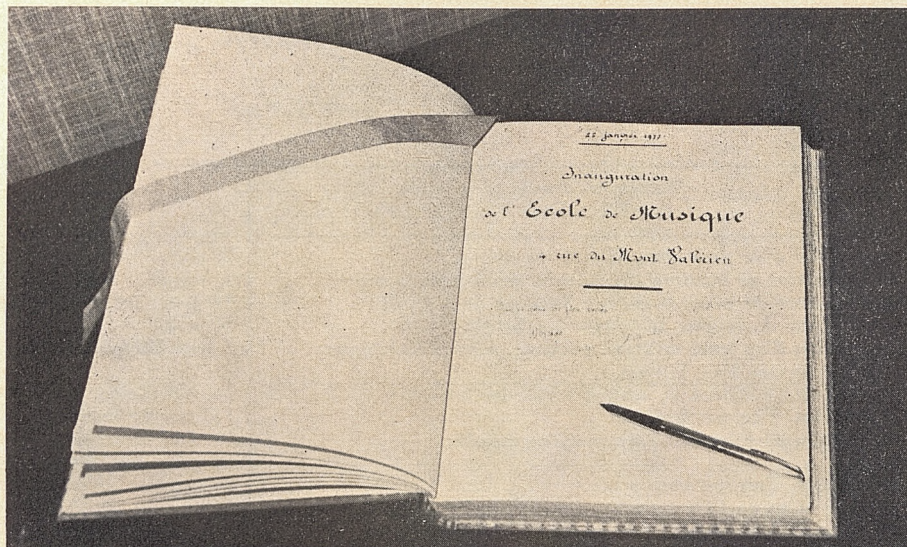
## INFORMATIONS TÉLÉPHONÉES

- Pour faciliter votre vie à Saint-Cloud
- Pour connaître en quelques minutes les informations pratiques et toutes les manifestations

Un numéro de téléphone

**602 09-01**

24 heures sur 24



*Utilisée depuis trente ans comme entrepôt de meubles, la vaste Villa du 7, rue Sevïn-Vincent a été transformée en Ecole de Musique. Une initiative qui a plu aux Clodoaldiens si l'on en juge par les demandes d'inscriptions dont elle fait constamment l'objet.*

Environ deux cents personnes étaient venues admirer le 22 janvier la transformation de cette vaste demeure 1900 : M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire de Saint-Cloud entouré de son Conseil Municipal, les représentants des associations culturelles, les parents d'élèves, le Conseil Municipal, les représentants des associations culturelles, les parents d'élèves, le Conseil d'administration de l'Ecole de Musique et de l'Association des Concerts, les professeurs, les membres de l'enseignement et du clergé. Les réactions furent unanimes. Tout, dans cette école de Musique a été étudié pour une utilisation fonctionnelle : insonorisation parfaite, aménagement soigné et harmonieux, couleurs gaies et avenantes.

M. FOURCADE, accueilli par les plus jeunes élèves aux sons des flûtes, haut-bois, clarinette, clavecin, prit successivement connaissance des salles de cours. Durant cette visite le Président de l'Ecole de Musique, M. de PLINVAL, a retracé les débuts difficiles de cette association.

### QUE DE CHEMIN PARCOURU EN 7 ANS

« Pas de local et 500 F de subventions en tout et pour tout, voilà ce que nous possédions » évoque M. de PLINVAL. Cette association, créée en 1970 par la volonté conjuguée des Parents d'Elèves et des différents professeurs de musique



*De nombreuses personnalités entouraient M. J.-P. FOURCADE le jour de l'inauguration*

de la ville sous l'impulsion de M. DEHAN, premier Directeur de l'Ecole, n'a pas toujours possédé les caractéristiques que nous lui connaissons actuellement. Il a fallu souvent trouver des solutions de fortune. « Pour la première rentrée scolaire, par exemple, nous avons été hébergés dans les écoles primaires, maternelles ou dans un local paroissial, obligeamment prêtés. En revanche, les professeurs ont accepté de travailler bénévolement pendant un an afin de permettre le lancement de l'école. Nous avons parcouru un certain chemin en 7 ans » déclarait le Président de l'Association « et la diffusion de l'enseignement musical au niveau local nous apparaît comme étant un but fondamental ».

### GENERALISER L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

Mme ACKERMANN, Directrice, et ses adjointes, une cinquantaine de professeurs et douze administrateurs ont désormais la responsabilité de la formation musicale de quelque six cents enfants auxquels vient s'adjoindre le nombre impressionnant de ceux formés dans le cadre de leur scolarité : 400 élèves dans les classes maternelles, 600 élèves dans les classes primaires suivent régulièrement les cours par la méthode Orff



(une représentante du Secrétariat aux Affaires Culturelles, responsable de la méthode active Orff en France était d'ailleurs présente à l'inauguration). 600 autres enfants participent à cinq concerts spécialisés organisés pour eux chaque année.

« L'éducation musicale est une nécessité » ajoute M. de PLINVAL, « c'est pourquoi nous nous sommes donné vocation d'animer par de petits concerts gratuits dans l'auditorium, 7, rue Sévin-Vincent et de promouvoir des concerts de premier choix pour l'Association des Concerts de Saint-Cloud. »



L'Ecole de Musique, 7, rue Sévin-Vincent

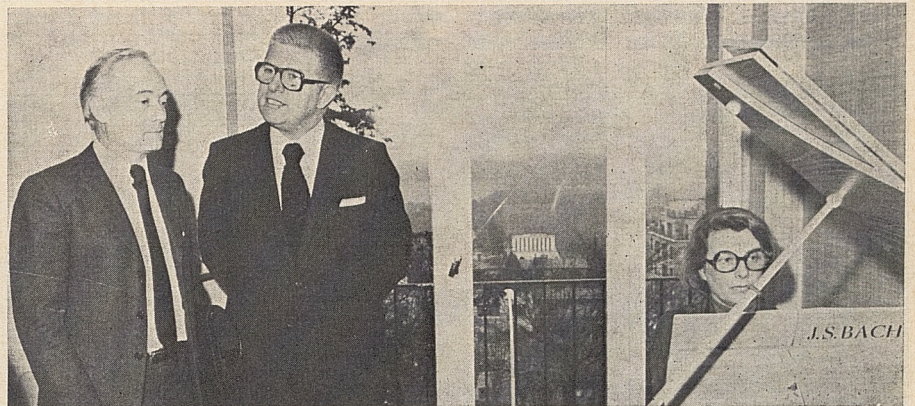
Certains objectifs demeurent, parmi lesquels :

— l'accès du plus grand nombre aux découvertes de la musique, en tant qu'auditeurs ou en tant que participants à de petits ensembles ;

— la prise en considération par les familles de la vocation éducative de la musique par l'effort qu'elle exige.



### UNE VERITABLE POLITIQUE MUSICALE



Pour M. J.-P. FOURCADE, comme pour M. de PLINVAL, Président de l'école, la nécessité d'une véritable politique musicale

Il serait trop long d'énumérer la liste de ceux qui ont été remerciés pour avoir aidé l'école depuis ses débuts sous toutes ses formes : Maires, Adjointes, Conseillers Municipaux, « Bâtisseurs », Corps des Enseignants de la ville, Clergé, fonctionnaires des Affaires Culturelles, toutes les associations culturelles et musicales avec lesquelles l'école entend renforcer encore ses liens de collaboration et promouvoir une politique délibérée de collaboration.

Dans sa réponse M. FOURCADE, après avoir remercié le Président et son équipe pour leur esprit d'entreprise, a déclaré que cette maison est due à un heureux concours de circonstances. Nous l'avons sauvée de la démolition et confié à M. DURAND, architecte, le soin de la rénover. En 1977 commenceront les travaux d'une salle polyvalente à proximité de la maison. Ainsi, nous aurons 4, rue du Mont-Valérien un pôle de déve-

loppement et d'animation culturelle, un élément de rassemblement dans une ville encore un peu froide et inhumaine par certains côtés. Je souhaite que l'Ecole de Musique ait pour objectif de demeurer sur une voie d'éducation ouverte et large en rejetant toute formation élitiste. De même, il faudrait faire en sorte que l'école évolue de l'Association 1901 vers un statut original de Conservatoire Municipal qui, aux avantages actuels, ajouterait ceux de la municipalisation.

Au cours des prochains mois la réalisation d'une salle polyvalente sur le terrain contigu à l'école dont les installations seront aisément utilisables pour compléter les locaux actuels de l'école et pour permettre une vie culturelle mieux structurée constituerait l'aboutissement de la politique musicale adaptée aux besoins de l'ensemble de la population de Saint-Cloud. □

# “ UN VRAI RESTAURANT ” POUR L'ÉCOLE DE MONTRETOUT

*La cuisine et la salle de restauration de l'Ecole de Montretout étaient vétustes. D'importants travaux de réfection ont été engagés. A cet égard, l'avis des enfants fut unanime : « c'est un vrai restaurant... ».*

Le 29 janvier, M. FOURCADE, Maire de Saint-Cloud, inaugurerait la cuisine et la salle de restauration de l'Ecole Pré-Elémentaire de Montretout. Les membres du Conseil Municipal, l'architecte, les entrepreneurs et de nombreuses per-

sonnalités l'accompagnaient. M. FOURCADE, après avoir déclaré combien il était satisfait de cette réalisation, a très rapidement convié l'assistance à se réunir autour d'un buffet dressé à cette occasion.



Ecole de Montretout

## UN SYSTEME DE CLOISON ORIGINALE

La capacité actuelle est de deux cent dix places et sa caractéristique principale consiste en une cloison coulissante qui sépare les deux réfectoires (celui de l'Ecole Primaire et celui de l'Ecole Pré-Elémentaire) en deux salles de grandeurs

inégaies. Une fois repliée, cette cloison laisse découvrir une pièce de belle superficie qui sera non plus réservée aux enfants mais aux adultes dans le cadre de déjeuners officiels.



Le Maire de Saint-Cloud se déclara très satisfait

## LA DECORATION

Le nombre des découpes inscrites dans les murs et dans le plafond donne à cette salle une atmosphère chaleureuse où il fait bon vivre. L'architecte, en mettant en évidence ces décrochements, a voulu ainsi éviter la froideur d'une pièce cubique.

La salle de restauration jouit aussi d'un système d'insonorisation constitué de panneaux de liège visible au plafond et sur les piliers qui a l'avantage de faire pare-chocs au cas où un enfant viendrait à tomber.

En conclusion : une architecture très bien ordonnée, très bien réussie.

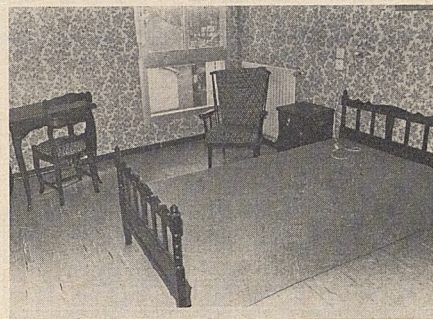
Le mobilier a été étudié en fonction de la taille des enfants qui mangent désormais sur de petites tables rondes de six personnes.

La décoration s'adapte aussi à leurs goûts : tapisseries écossaises et possibilités d'afficher des dessins sur les murs. En ce qui concerne le fonctionnement proprement dit de la cantine scolaire, la Mairie de Saint-Cloud a confié la responsabilité des repas à une société de gestion de restaurant.

En revanche, toutes les six à huit semaines une Commission d'Etablissement des menus se réunit. Elle est composée de cette Société de gestion (la Sodexho), du Directeur de l'école choisie, de représentants de la Municipalité (dont une personne déléguée du Service Social), d'un médecin scolaire, d'un ou deux parents d'élèves.

Le Directeur de l'Ecole Pré-Elémentaire de Montretout, très satisfait de cette nouvelle construction, a néanmoins déclaré que la demande étant croissante, il ne lui serait pas possible d'accueillir les « enfants occasionnels ».

# UNE NOUVELLE MAISON DE RETRAITE A SAINT-CLOUD...



*Papiers peints à fleurs, mobilier rustique, couloirs gais, cabinets de toilette incorporés aux chambres (toutes individuelles)... telle se présente la Nouvelle Maison de Retraite du Parc inaugurée le samedi 19 février par M. FOURCADE, Maire de Saint-Cloud et Président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier, en présence de son Conseil Municipal et de nombreuses personnalités.*

Pourquoi une seconde Maison de Retraite à Saint-Cloud alors qu'il existe déjà la Maison de Lelégard ?

En tout premier lieu, il convient de préciser que ces deux maisons ne sont pas concurrentes mais font au contraire partie intégrante du Centre Hospitalier.

La construction de la Maison de Retraite répondait à deux objectifs fondamentaux :

- d'abord, elle s'inscrit dans le cadre de la politique d'humanisation entreprise tant par le Ministère de la Santé que par les Collectivités locales ;
- ensuite, elle doit permettre d'accueillir, en un premier temps, les résidents valides de la Maison de Retraite de Lelégard dont les locaux feront l'objet d'importants travaux.

Datant de 1892, cette construction qui abrite deux cent cinquante lits, ne répond plus exactement aux besoins d'une population dont la moyenne d'âge oscille lors de l'admission entre 80 et 85 ans. Il semble d'ailleurs que ce chiffre tend à descendre et la moyenne d'âge des pensionnaires de la nouvelle maison de retraite avoisinerait plutôt 70 à 75 ans. La Maison de Retraite du Parc est désormais en mesure de libérer le Pavillon Pasteur, dont la démolition sera entreprise dans un second temps pour faire place à un service de Gériatrie.

En effet, la rénovation qui ne pourrait pas apporter tous les aménagements souhaités exigerait une dépense sensiblement égale à celle de l'implantation d'un ensemble moderne et fonctionnel.



*L'architecture de la Maison du Parc a vivement intéressé M. FOURCADE*

## UN REEL EFFORT D'EQUIPEMENT

D'une manière générale, toutes les études architecturales ont porté sur le désir constant d'humanisation, sur le souci d'éviter toute uniformité :

— une capacité d'accueil de quatre-vingts chambres mais six styles de mobilier différents et un éventail important de motifs muraux très colorés ;

— des cabinets de toilette individuels et des salles de bains collectives à surveillance médicale.

Partout des ascenseurs, des signaux lumineux et sonores, des rampes courant le long des escaliers et des murs.

On note aussi l'existence d'une cuisine

ultra-moderne et d'équipements médicaux comportant des services de radiologie, de kinésithérapie, d'ergothérapie, des unités de soins avec sanitaires spécialisés.

Il ne faut pas oublier la salle de télévision, de spectacles, maintenant agrémentée d'un appareil de projection 16 mm, offert le jour de l'inauguration par M. MARTINET, Président du Rotary Club de Saint-Cloud.

## LE PERSONNEL HOSPITALIER

Lui non plus n'a pas été oublié. Trente chambres sont mises à sa disposition incluant un personnel de tout grade et de toute fonction.

A ces chambres individuelles s'ajoutent deux appartements de fonction à l'usage de logement de personnel réalisé grâce au concours de l'Office d'Habitation à Loyers Modérés Interdépartemental de la région parisienne.

La Maison de Retraite du Parc a pu être envisagée grâce au concours financier du Conseil Général des Hauts-de-Seine, de la Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse des Travailleurs Salariés, de la Caisse d'Epargne de Versailles, de la ville de Saint-Cloud et du Corps Hospitalier.

Nous sommes heureux que toutes ces personnes du « troisième et quatrième âge » trouvent dans leur nouvelle maison le confort moral et physique indispensable à l'épanouissement d'une vieillesse heureuse. □

# VIE DES ASSOCIATIONS

## UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE

L'équipe Mass-Média Action Culturelle de la Section Union Féminine Civique et Sociale de Saint-Cloud a organisé, dans le cadre agréable de la Bibliothèque Municipale, le 17 mars une conférence-débat avec M. Georges LUBIN, Lauréat de l'Académie Française pour la publication de la « Correspondance Générale » de l'écrivain, sur le thème : « George SAND, les Droits des Femmes et la politique ».

Après avoir évoqué l'intérêt international manifesté pour l'écrivain, à l'occasion du centenaire de sa mort, M. Georges LUBIN s'est attaché à dresser un portrait de ce personnage, dont il a souligné le caractère et le comportement généreux, au-delà des origines contrastées, des influences contradictoires et des traumatismes subis dans l'enfance et dans la jeunesse. Quant à l'œuvre de George SAND, riche et puissante, élaborée au prix d'un travail incessant, il nous fut rappelé qu'elle est un long plaidoyer pour la défense des droits des femmes, ces « mineures », et des opprimés.

Des applaudissements nourris saluèrent la conférence, à l'issue de laquelle M. Georges LUBIN voulut bien répondre aux questions diverses qui lui furent posées.

Dans le cadre des soirées M.J.C. l'Equipe Famille de l'U.F.C.S. a organisé pour les jeunes une réunion d'information civique sur la commune et les élections municipales, le mercredi 16 février 1977.

Les participants ont été très intéressés par la loi électorale et le mode de scrutin dans une ville de moins de 30 000 habitants.

Pour tous renseignements s'adresser à la Maison de l'Amitié, 6, place Silly. Tél. 602 25.69.

En vue des élections municipales l'équipe économique de l'U.F.C.S. a organisé le mardi 8 février 1977 une réunion sous forme de café-débat, sur le thème « les impôts locaux - choix et pouvoirs d'un Conseil Municipal ».

Un public nombreux s'était rendu à la MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE à cette occasion. Le débat était animé par l'équipe, et par le Maire-Adjoint et le Secrétaire de Mairie d'une commune voisine. Leur exposé a vivement intéressé

l'audition qui a posé des questions et la lecture des feuilles d'impôts locaux, thème le plus apprécié de ce débat, a fait l'objet de nombreuses questions.

Pour tous renseignements s'adresser à : Mme MACQUERON, Maison de l'Amitié, 6, place Silly, 602 25.69.

## LES AMIS DE SAINT-CLOUD



Dessin de HARDOUIN

Le N° 71 de la revue « Les Amis de Saint-Cloud » est paru. Au sommaire nous relevons l'hommage rendu à Mme Gabrielle ROBINNE, sociétaire de la Comédie Française ; l'installation de l'Ecole de Musique rue du Mont-Valérien ; la première partie d'une remarquable étude sur le peintre norvégien Edvard MUNCH ; trois musiciens clodoaldiens « grand prix de Rome » ; une curieuse relation des collections prises par BLUDER au Palais de Saint-Cloud et qui lui furent ensuite offertes par Louis XVIII ; la fin du conflit de 1914-1918 à Saint-Cloud, etc.

Adhézrez à l'Association.  
Cotisation et abonnement: membre actif: 30 F, par virement au C.C.P. Paris 9649-60, ouvert au nom de « Les Amis de Saint-Cloud ».

## COMITE D'ENTENTE DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT-CLOUD

### Composition du Bureau :

- Président : M. CHANTREL.
- Vice-Présidents : M. d'HAUTEVILLE, Colonel BRUNAU.
- Délégué aux cérémonies : M. DEFRE-MONT.
- Secrétaire : M. DARFEUILLE.
- Secrétaire Adjoint : M. COLMARD.
- Trésorier : M. CATALANO.
- Porte-drapeau : M. BORDIER.
- Porte-drapeau adjoint : M. WINTER.
- Membres du Bureau : MM. IVANOFF, RUFFI de PONTEVES, DUPILLE, BETTAGNIER, Docteur VALENTIN.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. CHANTREL, 151, rue de Buzenval, 92380 Garches.

## ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE DES T.O.E. ET DE LA VALEUR MILITAIRE

L'Association Nationale des Croix de Guerre a été créée dès 1919. En 1958, les décorés de la Croix de la Valeur Militaire lui ont été rattachés par décision ministérielle.

Dans la ville de Saint-Cloud, des anciens combattants décorés de la Croix ou de la Valeur Militaire sont nombreux comme l'atteste la présence de ceux-ci aux cérémonies du Souvenir.

Pour tous renseignements, écrivez à M. DUFEUX, 51, rue du Val-d'Or, Saint-Cloud. Tél. 605 83.53.

## AMICALE PHILATELIQUE

L'Assemblée Générale des adhérents a eu lieu le dimanche 6 février 1977.

Après les rapports du Président, du Secrétaire, du Trésorier et des deux Commissaires aux comptes, l'Assemblée a donné quitus de leur gestion pour l'exercice 1976 au Trésorier et au Conseil d'Administration.

MM. PROST, LENGELE et BOUDOUX ont été réélus au Conseil d'Administration.

Après différentes interventions d'adhérents, une TOMBOLA a été tirée, grâce à la générosité de MM. Jean-Pierre FOURCADE et René BASSINET, Maire et premier Maire-adjoint, de M. Jacques BAUMEL, Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine ainsi que de quelques membres du Bureau.

Après la réunion, un apéritif offert par M. PINCEMIN, Président, a permis de terminer la réunion dans une ambiance amicale et joyeuse.

Le bureau remercie tous les membres venus nombreux à cette assemblée et invite les collectionneurs de Saint-Cloud à venir les rejoindre.

Pour tous renseignements, s'adresser à : M. DUCHEMIN.

## FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE

La F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) célèbre le 19 mars 1977, le Quinzième Anniversaire de la fin des combats en Algérie, Maroc et Tunisie.

Les personnes présentes à cette cérémonie ont pu suivre une messe, un dépôt de gerbes au Monument aux Morts, déposées par la Municipalité et le Comité local, la lecture du Manifeste par M. Silvio LAFFITAU puis la remise de la médaille du Quinzième Anniversaire attribuée au Président d'Honneur, M. JAMET, par son Président M. BETTAGNIER.

Une minute de silence a été demandée pour « les six enfants morts pour la France » et pour toutes les autres victimes de la guerre d'Algérie.

M. VOIZARD et plusieurs membres du Conseil Municipal, M. HALLE, Secrétaire Général de la Mairie, le citoyen d'honneur M. ANTONAT, des représentants de la Police de Saint-Cloud et la Gendarmerie, les représentants du Comité d'Entente des Hauts-de-Seine, assistaient à cette cérémonie.

Un vin d'honneur clôtura cette célébration qui s'est déroulée dans le recueillement et la dignité.

Pour tous renseignements s'adresser à : M. Silvio LAFFITAU, 66, rue Henri-Regnault, 92210 Saint-Cloud.

## U.N.C. SAINT-CLOUD 114<sup>e</sup> SECTION

La Section de l'U.N.C. de Saint-Cloud s'est réunie le dimanche 14 février en assemblée générale sous la présidence de M. Marcel SAVARY.

Après avoir approuvé le bilan financier et écouté le rapport moral, la section a reconduit pour un an son conseil d'administration.

Le conseil d'administration s'est réuni le 4 mars. M. Marcel SAVARY ayant manifesté le désir de se retirer pour raison de santé, a été élu à l'unanimité Président honoraire et tous nos camarades ont tenu à le remercier pour le dévouement qu'il a si longtemps mis au service de notre association.

M. François de RUFFI de PONTAVES (39/45) a été élu président actif.  
Composition du bureau :

- M. Marcel SAVARY, Président Honoraire.
- M. René MAILLET, Vice-Président Honoraire.
- M. François de RUFFI de PONTAVES, Président.
- M. Jean B. LORIN, Vice-Président.
- Mme Berthe ORSINI, Vice-Président chargée du secrétariat.
- M. André FABRY, Conseiller technique commissaire aux comptes.
- M. Albert MOURIAUX, Trésorier.
- M. André AUGER, Trésorier-adjoint.
- M. Georges DURSUS, Secrétaire-adjoint.
- M. Arsène PAGEIX, Porte-drapeau.
- M. Marcel KAPLAN, Porte-drapeau adjoint.

A dater du mois d'avril 1977, une permanence sera assurée les deuxième et quatrième dimanches de chaque mois, de 10 h à 12 h 30, au n° 6 de la place Silly, à Saint-Cloud, au deuxième étage.

Le courrier adressé à la section devra désormais porter l'adresse suivante :

114<sup>e</sup> Section de l'U.N.C.  
6, place Silly, 92 Saint-Cloud

## ASSOCIATION AMICALE DES MUTILES, PRISONNIERS, DEPORTES, VEUVES VICTIMES DE LA GUERRE ET ANCIENS COMBATTANTS

L'Assemblée Générale de la section de Saint-Cloud a procédé, au mois d'octobre dernier, au renouvellement du Bureau que tous reconduisirent à l'unanimité des cent soixante présents pour l'année 1976-1977.

Cette assemblée s'est tenue sous la présidence de M. BAUMEL, Député des Hauts-de-Seine, de M. MELLINET, Conseiller Municipal remplaçant, M. FOURCADE, Maire de Saint-Cloud, excusé et de Maître VENDENBRUCKE, avocat de l'Association.

### Nouvelle composition du Bureau :

- Président d'Honneur : M. GALLIANI.
- Présidente d'Honneur : Mme PRESSET.
- Président actif : M. CATELAIN.
- Vice-Présidents : MM. COLMARD, DESJACQUES, LUIGI.
- Secrétaire : M. PLASSAIS.
- Secrétaire-Adjoint : M. FLOHIC.
- Trésorier : M. PROST.
- Trésorier-Adjoint : M. FUSADE.
- Porte-drapeau : MM. BOMBLE, PLASSAIS.

### Membres du Bureau :

MM. FRANCILLON, GUERIN, LIBMOND, LOR, MOREAU.

Pour tous renseignements, s'adresser à : la Section de Saint-Cloud, 14, rue des Ecoles. Permanences tous les dimanches de 9 h 30 à 11 h 30.

### Résultats de la tombola organisée par la Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes de Saint-Cloud

Le calendrier n° 048279 gagne un téléviseur couleur

## CLUBS DE L'AGE D'OR

Complémentaire à leurs sorties ou leurs activités actuelles, les Clubs de l'Age d'Or proposent tout au long de l'année :

- **Un goûter municipal** et des jeux variés, au Centre Social, 2, rue de l'Yser, le lundi et le jeudi de 14 h à 17 h 30.

- **Une Chorale du Troisième Age**, à l'Ecole de Musique, 4, rue du Mont-Valérien, le lundi de 14 h à 15 h.

- **Du sport**

Cours de culture physique et de natation dépendant de la Croix-Rouge, à la Piscine Municipale, 7, rue du Mont-Valérien, le mardi de 11 h 15 à 12 h 15.

Un cours de yoga depuis le 20 avril, Salle Gounod, 14, rue des Ecoles, le mercredi de 10 h 45 à 11 h 45.

- **Des foyers d'accueil** avec travaux manuels et jeux variés :

Club de Montretout, 12, rue Ferdinand-Chartier (Bibliothèque, bridge), le vendredi de 14 à 17 h 30.

Club du Centre, Salle Gounod, 14, rue des Ecoles, le mercredi de 14 h à 17 h 30.

- **Un club de marcheurs**, Salle Verhaeren, 14, rue des Ecoles. Premier groupe : les marcheurs ; second groupe : les promeneurs.

Le jeudi : rendez-vous à 9 h 45 carrefour Magenta.

- **Des cours à l'Université de Nanterre**, 2, rue de Rouen, vendredi de 14 h à 17 h 30.

L'année scolaire s'est clôturée le 13 mai par la visite des Salons de l'Hôtel de Ville suivie d'un repas avec les compagnons du « Tour de France ».

- **Des matinées récréatives** : deux dimanches par mois en principe en fonction des festivités et manifestations cloaldiennes.

- **Des sorties en car** : tous les samedis jusqu'à la fin du mois de juillet sauf le samedi 11 juin durant lequel se déroulera un baptême de l'air à l'aéroport de Toussus-le-Noble.

Des promenades champêtres sont prévues durant toute la belle saison : Milly-la-Forêt...

- **Des rencontres au Parc de Saint-Cloud** : Bridge, belotte, jeux de boules, allée de la Glacière au pied de la passerelle à proximité du Pavillon du surveillant. Les rencontres pour la nouvelle saison ont été inaugurées au début du mois d'avril.



*Les sorties sont toujours particulièrement appréciées par les personnes des Clubs de l'Age d'Or qui posent, pour cette « Journée de la Fleur », devant le C.N.I.T. à la Défense*

## LA KERMESSE DES CLUBS DE L'AGE D'OR

**Malgré quelques averses et un temps un peu frais, la kermesse des Clubs de l'Age d'Or fut une complète réussite.**

Fixée aux 30 avril et 1<sup>er</sup> mai, elle marquait cette année le 5<sup>e</sup> anniversaire des Clubs. Mme BOUYGUES, leur présidente, remercie à cet égard la Municipalité qui, en mettant à la disposition des organisateurs salle, car et matériel, en a permis la réalisation. Un grand merci aussi à tous les animateurs, travailleurs, donateurs puisque le bénéfice de cette kermesse a fait profiter deux cent cinquante personnes d'un repas à Pierrefonds avec visite du château et du wagon de l'Armistice en forêt de Compiègne. Une excursion très appréciée par l'ensemble des participants.

Pour tous renseignements s'adresser à : Mme BOUYGUES, tous les mercredis, Salle Gounod, 14, rue des Ecoles, de 15 h à 17 h.

## ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE COMBATTANTS D'ALGERIE, TUNISIE, MAROC

L'Assemblée Générale de l'Association des Anciens Prisonniers de guerre-Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc s'est déroulée le 20 février 1977 en présence de M. J.-P. FOURCADE (C.A.T.M.), Maire de Saint-Cloud, de M. le Chanoine MERCIER (A.C.P.G.), membres de l'Association, de M. ANTONAT, Président d'Honneur, et d'une soixantaine de personnes.

La séance est ouverte à 10 heures par le Président DUPILLE qui, après avoir souhaité la bienvenue à tous, fait observer une minute de silence à la mémoire des camarades disparus au cours de l'année 1976 (Jacques NADAL, Constantin AKIMOFF, Robert HUREL, Victor GLAUX, Roger PILLARD) puis procède à un exposé sur les activités de la section.

J.-J. HAINAUT, Délégué C.A.T.M. Départemental des Yvelines, expose ensuite les conditions d'attribution et les avantages du titre de reconnaissance de la Nation et de la carte du Combattant, ainsi que sur les résultats obtenus.

Devant le succès remporté par l'excursion de 1976 à la CHAPELLE-MONTLIGEON, l'association a décidé d'organiser une nouvelle sortie, cette fois dans l'Yonne, courant mai.

### Nouvelle composition du Bureau :

- Président d'Honneur : F. PESSIN.
- Président actif : A. DUPILLE (P.G.).
- Vice-Présidents : R. RIBIERE (P.G.), BOUTAL, DECADI, GIBRAT (C.A.T.M.).
- Secrétaire Général : J. de CAMBRY (P.G.).
- Secrétaires : Mme MAURICE, MM. RAPPEL et RENARD (P.G.).
- Trésorier : MELKONIANZ (P.G.).
- Trésorier Adjoint : F. PESSIN (P.G.).
- Porte-drapeau : R. RIBIERE, RENARD (P.G.), GIBRAT (C.A.T.M.).
- Membres du Bureau : MM. DEVAUX, BOUCHER, TEDALDY, LARONZE, BOURDON, GINISTY, SARRAZIN, GUILLOT.
- Commissaires aux comptes : MM. GUILLOT et BOUCHER (P.G.).

Pour tous renseignements, s'adresser à M. DUPILLE, 41, rue de Garches à Saint-Cloud (92210). Tél. 771 88.45.

**COMPTE RENDU  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU COMITE DES MEMBRES  
DE LA LEGION D'HONNEUR  
DE SAINT-CLOUD**

Suivant une longue tradition, c'est Boulogne qui accueillait cette année, dans sa magnifique salle des fêtes, le Comité d'Entraide de la Légion d'Honneur de Saint-Cloud, réuni en assemblée générale conjointement à l'Assemblée Générale du Comité de Boulogne.

Les Assemblées étaient présidées respectivement par le Colonel BRUNAU, qui félicita chaleureusement M. FABRY, Secrétaire Général et M. AUGER, trésorier, pour l'efficacité de leur dévouement à la grande cause de l'Entraide entre les membres de la Légion d'Honneur et sur tous les devoirs que leur distinction leur impose.

Tous les assistants furent sensibles à la présence de M. Georges GORSE, Maire de Boulogne, ancien Ministre, de M. Robert du GARDIER, Ambassadeur de France, de M. GRAZIANI, Député, de Mme Félix BRUNAU, Maire-Adjoint représentant M. Jean-Pierre FOURCADE, Ministre de l'Équipement, Maire de Saint-Cloud.

Vint le moment tant attendu, où l'un des plus éminents Boulonnais, le Docteur BEZANÇON (98 ans), prononça un remarquable exposé sur la séculaire histoire des rapports entre Saint-Cloud et Boulogne. Il rapporte tant de souvenirs vivants qu'on ne sait plus très bien s'il a gardé la fougue de la jeunesse.

Il a connu le Prince CLODOALD lorsque celui-ci légua tous ses biens à l'Évêque de Paris ; et ces biens s'étendaient sur la rive droite en une bande large de 500 mètres (jusqu'à la rue de Billancourt actuelle) et longue du bac de Sèvres au bac de Suresnes.

Ainsi les archevêques de Paris furent seigneurs de Saint-Cloud et d'une partie de Boulogne jusqu'à la Rénovation.

Il assista aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles aux luttes acharnées entre Armagnacs et Bourguignons qui se disputaient le pont de Saint-Cloud longtemps le seul pont jusqu'au Pont Neuf.

Du village des Menus les Saint-Cloud, il assista émerveillé aux fastes princiers du château, aux illuminations, aux allées et venues des carrosses, à toute cette vie qui irradiait du château sur Boulogne. Il suivit le cercueil de Henriette d'Angleterre le long de la rue Saint-Denis. Il chanta le Temps des Cerises avec Jean-Baptiste CLEMENT, le fils de meunier du Pont, et il était aux côtés de sa grand-mère quand, répondant à sa révérence Napoléon III la saluait du haut de son cheval dans la grand-rue de Boulogne (avenue J.-B.-Clément).

Plus près de nous, il soigna le Sergent KELLY, premier Américain tombé au pont le jour de la Libération de Paris en même temps que tous les blessés de Saint-Cloud qu'on amenait au poste de secours de la Mairie de Boulogne.

Et maintenant il assiste avec émotion à la remise de la médaille de la Ville de Boulogne au Président de Saint-Cloud, à la remise de la médaille de la Ville de Saint-Cloud au Président de Boulogne, échange symbolique de la symbiose des deux villes dont les cœurs battirent au même rythme au cours de tant de siècles : Boulogne et Saint-Cloud, Saint-Cloud et Boulogne.

**ASSEMBLEE GENERALE  
DE LA 168<sup>e</sup> SECTION  
DES MEDAILLES MILITAIRES**

Le 12 décembre, dans le cadre de l'Assemblée Générale, la Croix de Chevalier

dans l'Ordre de la Légion d'Honneur à titre militaire a été remise solennellement à M. Edouard MARCOIN par M. André FABRY, Ancien Combattant 14-18 et compagnon d'armes du nouveau récipiendaire.

En revanche, le Président LORIN et les membres du Bureau de la 168<sup>e</sup> section adressent un pressant appel à leurs camarades médaillés militaires et demandent aux non-adhérents de bien vouloir se faire inscrire.

Pour tous renseignements, s'adresser à : M. André FABRY, 7, rue de Nogent à St-Cloud. Tél. 602 04.73 et à M. Hyacinthe FIXOT, 44, rue Jean-Mermoz à St-Cloud. Tél. 970 27.22.

**A.S.T.I.**

L'Association de Solidarité avec les **Travailleurs Immigrés** signale qu'elle organise dans le cadre de la Maison de l'Amitié :

- **des cours de français** de différents niveaux (de l'alphabétisation au perfectionnement). Ils sont dispensés l'après-midi ou le soir et réunissent une trentaine d'élèves par séance ;
- **des fêtes** : organisées périodiquement, elles correspondent à un besoin exprimé par les immigrés ;
- **une aide scolaire aux enfants** : avec le concours d'élèves de classes supérieures, l'A.S.T.I. s'efforce de venir en aide aux enfants de travailleurs immigrés qui rencontrent des difficultés à l'école ;

- **une aide aux femmes maghrébines** : des « ateliers » spécialisés (couture, tricot, alphabétisation...) essaient de répondre aux problèmes spécifiques des femmes maghrébines.

Sachez aussi qu'un cours d'alphabétisation a ouvert ses portes : **3, rue du 18-Juin.**

**Composition du Bureau pour l'année 77 :**

- Président : M. Jean-Marie VEZIN (depuis la séance du 4 décembre 1976).
- Vice-Présidents : Mlles Nicole BRISAC, Annick GUEZENEC.
- Trésorier : M. Pierre ROPTIN.
- Secrétaire Général : Mme Chantal VEZIN.

Pour tous renseignements concernant l'A.S.T.I. s'adresser à la Maison de l'Amitié qui transmettra.



*Un besoin exprimé par les immigrés*

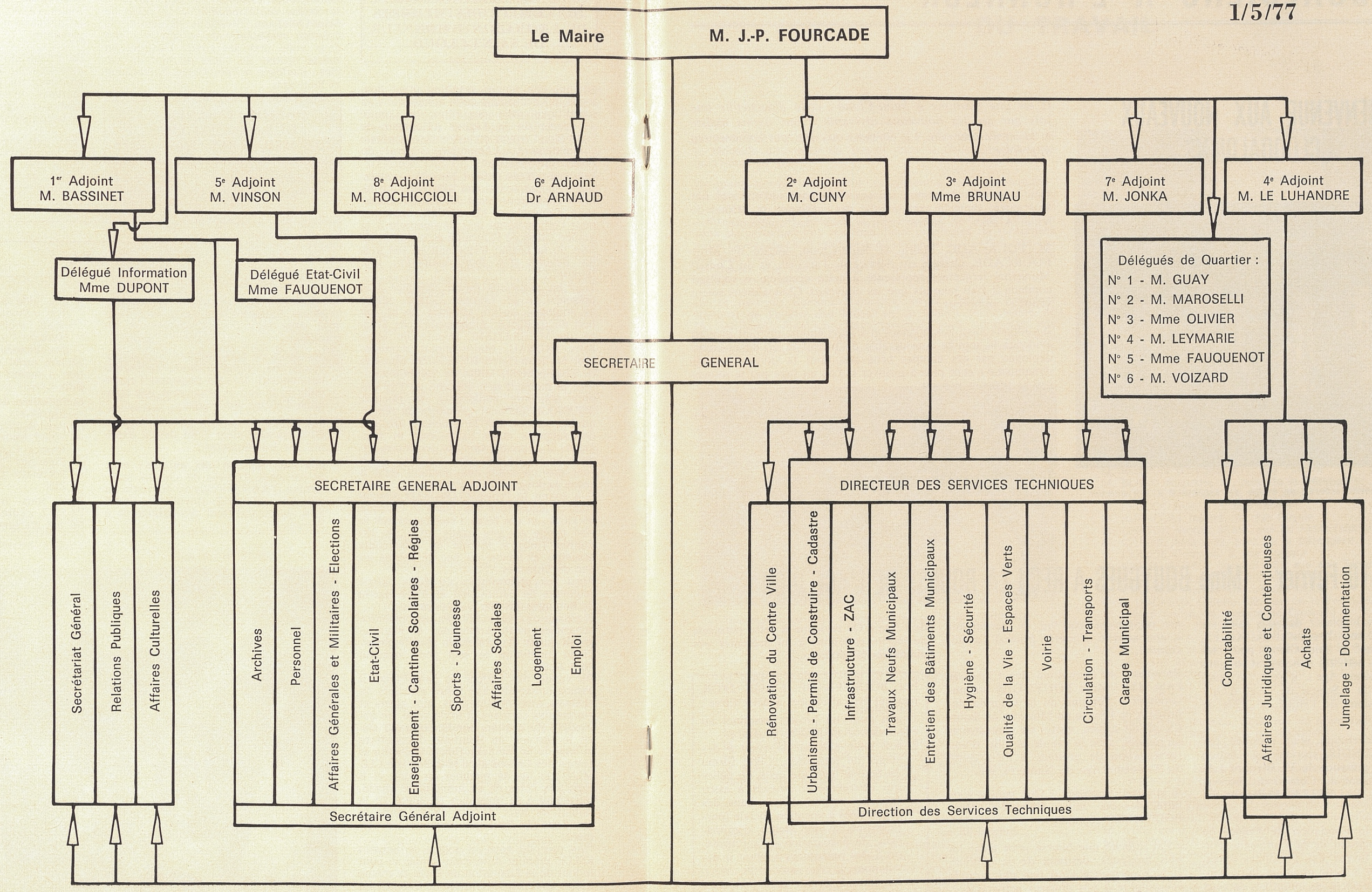
**MAIRIE**

**ORGANIGRAMME**

1/5/77

**ÉLUS**

**ADMINISTRATION COMMUNALE**





# CLODOALDIENS A L'HONNEUR

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX CLODOALDIENS



Chaque invité arborait un badge correspondant à son quartier d'habitation

*Il est une coutume à Saint-Cloud : celle d'accueillir une fois par an, les nouveaux arrivants. Nous avons assisté à la cérémonie du 12 février, qui fut particulièrement appréciée.*

Dès 11 heures du matin, les nouveaux clodoaldiens ont fait leur entrée dans la grande salle des mariages de l'Hôtel de Ville. A midi, ils étaient environ deux cent cinquante.

M. FOURCADE, Maire de Saint-Cloud, assisté de Mme FOURCADE, chargée du Service de l'accueil, et du Conseil Municipal largement représenté à cette occasion, a souligné combien il était heureux que les nouveaux Clodoaldiens soient venus si nombreux.

Il s'adressa aussi aux hôtes et à leurs époux, mettant bien en évidence la somme considérable de travail et de dévouement déployée par ces équipes bénévoles dont la diligence et le dynamisme n'était plus à prouver si l'on en juge par le monde qui se trouvait présent.

Un buffet clôturait cette cérémonie, permettant ainsi aux invités de faire plus ample connaissance et de mieux ressentir l'impression d'être acceptés dans leur nouvelle collectivité.

Une petite remarque à noter pour finir : les bouquets composés par « les Amis des Fleurs » donnaient une note printanière très réussie.

## 10 Février : Mme BOUYGUES A REÇU LA BOURSE DE L'AGE D'OR

Nous avons le plaisir de vous faire savoir que Mme Yvonne BOUYGUES, bien connue à Saint-Cloud pour ses nombreuses activités concernant les gens du « Troisième Age » a reçu, le jeudi 10 février, la « Bourse de l'Age d'Or » dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris.

Cette manifestation était présidée par M. René LENOIR, secrétaire à l'Action Sociale, en présence de M. Bernard LAFAY, Président du Conseil de Paris et de M. Jean TAULELLE, Préfet de Paris.

Créée par la Fondation de France en 1975 à l'occasion de la Campagne Nationale en faveur des personnes âgées, cette bourse a pour objet de faire connaître et d'honorer les initiatives de ceux qui, âgés de plus de 60 ans, ont su don-

ner un sens à leur vie, en participant à une activité d'intérêt général (social, culturel...).

Présidente et animatrice des Clubs de l'Age d'Or, Mme BOUYGUES est notamment à l'origine de la Chorale dépendant de l'Ecole de Musique de Saint-Cloud, de sorties, visites de châteaux et de musées, avec le car de la ville, d'une participation de groupes à l'Université du Troisième Age de Nanterre, etc.

A la question posée : « Que pensez-vous faire de ces mille francs ? » Mme BOUYGUES répondit :

« J'ai sollicité une bourse pour aider les plus modestes, désireux de se cultiver, et leur permettre ainsi une plus grande accessibilité à nos diverses activités ». Nous sommes heureux que la Bourse

de l'Age d'Or revienne à cette personne de mérite et tenons à lui présenter nos plus vives félicitations.

Les BOURSES DE L'AGE D'OR peuvent être attribuées à deux titres :

- 1° soit pour un projet personnel au service d'un intérêt général ;
- 2° soit pour une participation à des stages de formation. Cette forme de bourse intéresse ceux ou celles qui désirent être amenés à assumer des responsabilités dans des organismes à vocation sociale (participation à des stages d'animation, de préparation à la retraite, ou à des rencontres tendant à développer la vie associative, etc.). La Bourse devant leur permettre de régler leurs frais de stage.

# REMISE DES MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Le samedi 5 février s'est déroulée la remise des diplômes de la Médaille d'Honneur du Travail dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.

Un grand nombre de promus assistaient à cette cérémonie. M. FOURCADE, entouré de nombreux membres de son Conseil Municipal, a procédé à la remise des diplômes. Devant un auditoire ému et attentif, M. le Maire a fait part de son désir de perpétuer ces réunions, lieux privilégiés de rencontres entre Clodoaldiens. Il renouvela en revanche à plusieurs reprises ses plus vives félicitations en son nom et au nom du Ministère du Travail pour cette longue vie professionnelle. Un vin d'honneur clôturait cette cérémonie.

De la part du Conseil Municipal, de M. DAULT, Président National de l'Union des Médaillés du Travail accompagné de M. THOMAS, Président Départemental, nous adressons nos félicitations aux nombreux Clodoaldiens gratifiés de cette distinction honorifique et sommes heureux d'en donner la liste :



Une assistance émue écoute le discours de M. FOURCADE

## Echelon Grand Or

M. MARIE Louis, 7, allée du Cottage-Picard

## Echelon Or

M. BOUCHARÉCHAS André, 2, rue de Nogent  
M. HUGUENIN Pierre, 21, rue du 18-juin  
M. LARIEL Robert, 138, boulevard de la République  
M. MAISONNEUVE André, 11, rue du Mont-Valérien  
Mme MORIN Berthe, 2, rue Tissot

## Echelon Vermeil

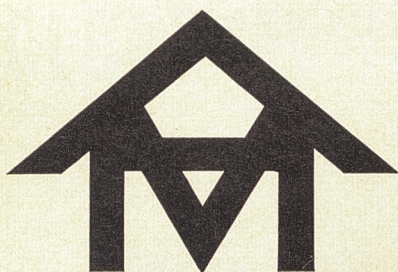
Mme BOUCHARÉCHAS Emilienne, 2, rue de Nogent  
M. BRAISE Clément, 25, rue Armengaud  
M. KEMMLER André, 25, parc de la Bérengère  
M. KING Pierre, 15, avenue A.-Belmontet  
M. MORIN Yves, 3, rue des Villarmains  
M. PEDELMAS Jean, 23, rue du Mont-Valérien  
M. QUIGNON Paul, 35, rue du Mont-Valérien



M. FOURCADE entouré de Mme OLIVIER, M. BASSINET et M. GAUDICHON

## Echelon Argent

M. AUBRUN Georges, 9-11, rue Pasteur  
M. BLANC Auguste, 12, parc de la Bérengère  
M. BOUTTIER Marcel, 14, rue Pasteur  
M. BRUDER Jean, 118, rue Tahère  
M. BURNÉGAT Désiré, 10, rue Royale  
M. CHATON Victor, 33 bis, rue du Mont-Valérien  
M. CITRINE André, 12, parc de la Bérengère  
M. CLAUDE Georges, 3, rue Pasteur  
M. COHEN-HADRIA Armand, 157, rue des Tennerolles  
Mme CONORT Lucienne, 98, rue de la Porte-Jaune  
M. COURANT Daniel, 18, rue du 18-juin  
Mme DACHEUX Ginette, 80, rue de la Porte-Jaune  
M. DAIRE André, 34, avenue de Clodoald  
M. DISLE Jean, 20 bis, rue Jacoulet  
M. ENKO-DAROVSKY Romain, 157, rue Tahère  
M. HOUDARD Michel, 124, boulevard de la République  
M. HOURAT Maurice, 19, avenue des Vignes  
M. JONKA Jacques, 37, rue Gounod  
M. KILLI Marcel, 32, rue du 18-juin  
M. LAMBERT Max, 5, parc de la Bérengère  
M. LE NEVE André, 10, rue Royale  
M. BOUILHAC Jacques, 3 bis, rue du Mont-Valérien  
M. LE SOURD Joseph, 11, rue d'Orléans  
M. LEVAVASSEUR Maurice, 3, rue Pasteur  
M. MACHEFERT-TASSIN Yves, 25, résidence Beausoleil  
Mlle NETTELET Jacqueline, 3 bis, rue de Rouen  
M. OTTENHEIMER de GAIL Bertrand, 1, avenue Belmontet  
M. PICARD Guy, 37, avenue de Suresnes  
Mme PICARD Pierrette, 37, avenue de Suresnes  
Mme PORTHAULT Simonne, 41 bis, rue Jacoulet  
M. ROSE Louis, 2, rue Marbeau  
M. ROUSSELLIER Guy, 18, rue des Villarmains  
M. SALMON Claude, 124, boulevard de la République  
M. SARCY Raymond, 8, rue Michel-Salles  
M. SENE Guy, 7, rue Edeline  
M. VALENTIN Michel, 52, rue de Garches  
M. WINTER Charles, 2, rue du 18-juin



6. place Silly 602 25.69

# ACTIVITÉ DE LA MAISON DE L'AMITIÉ EN 1977

*Créée en 1971 pour faciliter la coordination des activités des Associations à caractère social adhérentes et créer une liaison permanente entre elles et le Bureau d'Aide Sociale et tous les services publics à vocation sociale, la Maison de l'Amitié a vu croître rapidement sa fréquentation.*

En 1972 :	3 647 passages ou contacts
En 1973 :	6 281 —
En 1974 :	8 190 —
En 1975 :	11 599 —
En 1976 :	12 527 —

Elle accueille à ce jour 32 Associations et déploie son activité dans 3 domaines différents mais complémentaires.

- I. — ACCUEIL DE LA POPULATION SUR LE PLAN SOCIAL : 8 282 passages
- II. — LIAISONS AVEC LES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES : 3 312 passages
- III. — LIAISONS AVEC LES ORGANISMES EXTÉRIEURS : 933 passages.

## I. — ACCUEIL DE LA POPULATION SUR LE PLAN SOCIAL

Le secrétariat de la Maison de l'Amitié tenu par Mmes PAYRE et VARENAS, devant un passage sans cesse grandissant essaie de s'adapter et répondre aux demandes de la population. Il met actuellement à la disposition du public :

- a) un service d'entraide,
- b) un service carrefour-bénévolat,
- c) des services divers.

### a) Service d'entraide

Ce service est le plus sollicité.

Il a totalisé en 1976 : 5 404 passages pour 2 646 demandes répertoriées.

### b) Service carrefour-bénévolat

Ce service a pour but de centraliser les offres et demandes en bénévolat régulier ou occasionnel, émanant soit de parti-

culiers, soit des Associations. Par bénévolat occasionnel, nous entendons le dépannage urgent ou SOS urgence (démarches, transport, etc.).

Ce service a enregistré 570 passages globaux.

Il a reçu : 53 offres de bénévolat  
13 demandes de bénévolat régulier  
140 demandes de bénévolat occasionnel ou SOS

### c) Des services divers

totalisant 2 571 prestations pour 2 308 passages et interventions. Nous regroupons sous cette rubrique :

— les informations ayant fait l'objet de 852 demandes en 1976 (ce service peut être assimilé à un S.V.P. et s'efforce de répondre aux multiples demandes sociales ou non) ;

— les écoutes ou entretiens de compréhension. Il consiste à écouter des personnes qui ressentent le besoin d'éclairer leurs difficultés : 534 entretiens ont eu lieu en 1976 dont 404 petites écoutes et 130 écoutes importantes ;

— les aides diverses. Nous entendons par là les aides pratiques, les menus services que nous ne pouvons placer sous aucune autre rubrique (aide à remplir les papiers) : 939 demandes en 1976.

La Maison de l'Amitié est ouverte chaque jour de 9 h 30 à 17 h le samedi et le premier vendredi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h.

## II. — LIAISONS AVEC LES ASSOCIATIONS

Répondant à son but principal, la Maison de l'Amitié tente de faciliter la coordination des activités des Associations adhérentes :

- en orientant la population vers l'Association concernée,
- en leur offrant les services de son secrétariat,
- en mettant des locaux à leur disposition.

### a) Orientation de la population

Le nombre des personnes orientées vers une association a été comme l'année précédente décompté séparément. Nous notons les chiffres particulièrement élevés de personnes orientées vers :

— l'orientation juridique	392
— l'alphabétisation	498
— les Clubs de l'Age d'Or	400
— l'aide à domicile	313

### b) Service du secrétariat de la Maison de l'Amitié

Les secrétaires de la Maison de l'Amitié sont à la disposition des Associations adhérentes pour leurs travaux de secrétariat : reproduction, tirage offset, transmission courrier, rendez-vous, etc.

167 demandes de prestations en 1976 (contre 67 en 1975) représentant :

- 56 710 passages à l'offset pour 117 plaques carton faites à la Maison de l'Amitié,
- 3 130 photocopies,
- 159 feuilles tapées à la machine.

Enfin, 1976 aura été l'année de l'organisation du service de documentation de la Maison de l'Amitié, documentation périodiquement mise à jour nécessitant un énorme travail souvent ingrat et patient. Cette documentation concernant les problèmes sociaux de toutes natures, est mise à la disposition des Associations et nous espérons qu'elle leur sera bien utile.

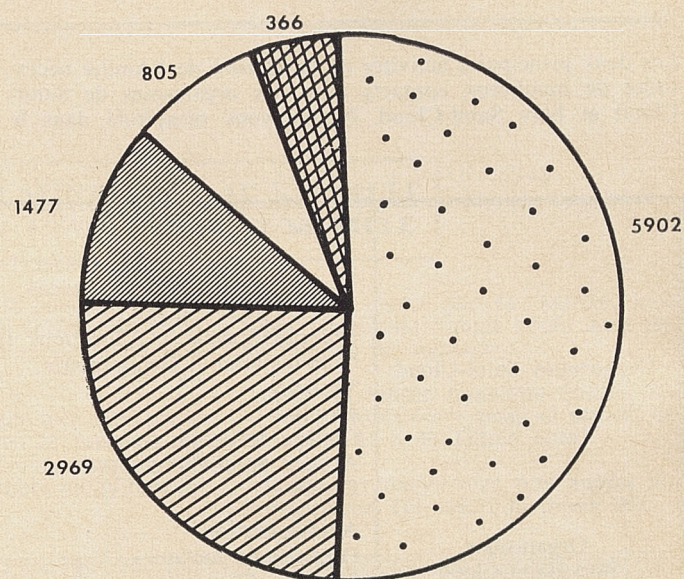
### c) Réunions des Associations

25 réunions non périodiques (assemblée générale, etc.) ont été tenues dans les locaux de la Maison de l'Amitié. Il faut y ajouter les permanences régulières des Associations.

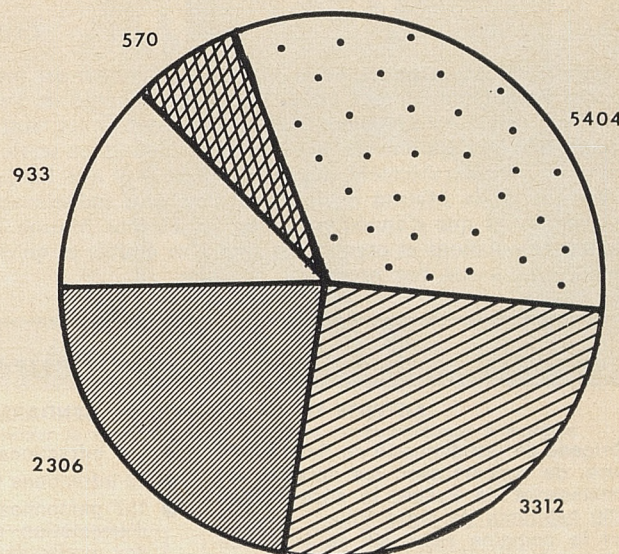
#### Fréquence pour chaque Association

Aide à domicile	1 fois par semaine
A.A.	1 fois par semaine
Alanon	1 fois par semaine
A.F.C.C.C.	1 fois par semaine
ASTI permanence	2 fois par semaine
ASTI Alphabétisation	5 fois par semaine
Veuves Civiles	1 fois par mois
Orientation Juridique	2 fois par semaine
Croix-Rouge Secourisme	1 fois par semaine
SEPEM	1 fois par semaine
U.F.C.S.	2 fois par mois
Frères des Hommes	1 fois par semaine
Conseillère d'orientation	sur rendez-vous

Les deux tableaux ci-dessous représentent le volume total des activités principales de la Maison de l'Amitié pour les années 1975 et 1976.



ENTRAIDE  
ASSOCIATIONS  
ORGANISMES  
DIVERS  
DIVERS  
BENEVOLAT



#### CHANGEMENT D'ADRESSE

L'Association « Aide et Soins à Domicile aux Personnes Agées » signale la nouvelle adresse du secrétariat intercommunal à dater du 1<sup>er</sup> mai 1977 :

11, rue des Jardins  
92420 VAUCRESSON  
Téléphone : 970 82.43

La permanence de Saint-Cloud à la Maison de l'Amitié reste ouverte le lundi de 14 h 30 à 16 h 30.

### III. — LIAISONS AVEC LES ORGANISMES

Les deux principales activités de la Maison de l'Amitié nécessitent de nombreux contacts avec des organismes de Saint-Cloud et hors Saint-Cloud. Nous avons récapitulé dans le

tableau ci-après les 1 272 orientations ou contacts ayant eu lieu en 1976 avec ces organismes (à l'occasion de 933 passages ou interventions).

		O	C
Organismes Saint-Cloud	Mairie		
	Service Social (1) .....	29	131
	Autres services .....	10	105
	B.A.S. ....	20	20
	Sécurité Sociale - Allocations familiales .....	21	47
	Commissariat - Gendarmerie .....	1	21
	Vestiaire .....	58	19
	Paroisse .....	—	7
	Collège Médecins .....	2	5
	Accueil Saint-Cloud .....	8	3
	Divers .....	68	165
Organismes hors Saint-Cloud	Administration .....	44	27
	Organismes sociaux .....	21	27
	Services d'Entraide .....	31	9
	A.N.E. (2) .....	17	3
	Prévention Drogue .....		3
	Divers .....	69	284
	<b>Total .....</b>	<b>394</b>	<b>878</b>

(1) Cas spéciaux - tous les autres le sont automatiquement.

(2) Même remarque.

#### CONCLUSION

La répartition des activités de la Maison de l'Amitié est intéressante à comparer depuis 1971. En 1976, l'activité de l'entraide est restée relativement stable, par contre, les autres secteurs tels que les liaisons avec les Associations et services divers ont considérablement augmenté. C'est dire que l'image de marque de la Maison de l'Amitié n'est plus indissociable de l'entraide et que d'année en année, les liaisons Maison de l'Amitié-Associations et organismes sont plus étoffés et qu'elle répond ainsi à son but premier.

La Maison de l'Amitié semble avoir atteint au bout de sa cinquième année « sa vitesse de croisière ». S'il ne reste plus à développer quantitativement ses services, il reste à en améliorer la qualité en liaison de plus en plus étroite avec tous les partenaires sociaux de Saint-Cloud.

1976 aura été l'année de la mise sur pied de la documentation de la Maison de l'Amitié.

1977 devra être celle de l'exploitation de cette documentation.

## à l'heure des bilans

### ACTIVITE DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE SAINT-CLOUD DURANT L'ANNEE 1976

La brigade de Gendarmerie de Saint-Cloud assure, de concert avec les services du Commissariat de Police, la sécurité des 28 350 habitants de notre Ville.

Dans le domaine répressif de la Police judiciaire, la Gendarmerie a fait face en 1976 à une lourde tâche; néanmoins, contrairement aux années précédentes, la criminalité et la délinquance enregistrées ne sont pas en augmentation, mais restent à un niveau sensiblement identique à celui de 1975.

#### ACTIVITE DEPLOYEE

Ont été enregistrés :

- 181 crimes et délits (dans le sens légal du mot) qui ont permis d'en résoudre : 88
- 81 contraventions.

- 110 infractions au Code de la Route.
- 23 infractions fiscales ou économiques.
- 157 personnes ont été mises en état d'arrestation ou gardées à vue pour des motifs divers, dont 78 en flagrant délit.

L'identification de 3680 personnes a permis d'en appréhender 81 recherchées par pièces de justice.

Par ailleurs 379 véhicules ont été identifiés, ce qui a permis d'en découvrir 15 signalés volés.

La Gendarmerie joue également un rôle important dans le domaine de la prévention et dans le domaine de la protection de l'enfance en danger physique et moral où un effort tout particulier a été fait durant les douze derniers mois.

Outre son activité en police judiciaire, de nombreux Ministères et Grandes administrations de l'Etat, (entre autres le Ministère de la Défense pour la gestion des réservistes des différentes armes), trouvent son concours. C'est ainsi que 5 433 rapports ou comptes rendus ont été établis.

Il est rappelé que la brigade de Gendarmerie, implantée 48, boulevard de la République, compte un effectif de six sous-officiers, commandé par l'adjudant RABOUILLE.

Le personnel, au service du public dans ses missions de prévention et de protection, ne peut travailler efficacement qu'avec la solidarité et la collaboration des Clodoaldiens qui tiennent à la tranquillité de leur ville. □

# VIE CULTURELLE

## « MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE »

Aux activités déjà nombreuses pratiquées à la Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Cloud, vient de s'ajouter une section de Modélisme.

Qu'est-ce que le Modélisme ? A la différence du Maquétisme qui n'est qu'une technique de collage de pièces préfabriquées, le modélisme fait appel en outre à des qualités de bricoleurs : en effet le matériau de base est le bois brut qu'il faudra ensuite travailler pour obtenir les différentes pièces entrant dans la composition du modèle. Il faut parfois plusieurs heures pour effectuer une seule pièce.

Cette activité a donc pour but de développer chez les jeunes de tout âge (à partir de 10 ans) le goût du travail manuel soigné et précis.

Ouvert à tous ceux et à toutes celles qui le désirent, le modélisme leur apportera la joie de voir évoluer un appareil qu'ils auront produit de leurs mains, que ce soit un planeur en vol, obéissant aux caprices du vent, ou un avion radiocommandé obéissant aux ordres de son pilote, resté au sol, ou encore un bateau naviguant sur l'« océan » de Ville-d'Avray.

Bien entendu toute erreur ou maladresse risque de réduire de longs mois de labeur à quelques morceaux de bois. Mais cela ne doit pas nous décourager, et nous vous attendons nombreux le samedi de 14 h 30 à 17 h 30 à la Maison des Jeunes et de la Culture, 7, rue Sevin-Vincent.

T. VOIRIN

\*\*

**Caligula** : un monde étrange où la philosophie de l'absurde d'Albert CAMUS transparait à chaque instant.

« Pris entre les feux de l'univers psychiatrique carcéral et ceux d'une société qui est l'image même de cet univers, les patriciens devenus « praticiens » séquestrent Caligula, Caesonia, Scipion et Helicon. Ce palais psychiatrique microcosme d'une société de l'absurde va voir se lever la révolte de Caligula.

Qui le suivra dans ce monde sans juge où personne n'est innocent et que le public aussi est compromis ».

Mise en scène : Dominique FERRIER.

## SAINT-CLOUD AU XX<sup>e</sup> SIECLE L'EVOLUTION D'UNE VILLE

Le samedi 23 avril à 16 heures, s'est déroulé le vernissage de l'exposition réalisée par M. MARIE, Conservateur du Musée d'Histoire Locale : « Saint-Cloud au XX<sup>e</sup> siècle ».

Vous pouvez venir admirer cette rétrospective organisée avec le concours du Photo-Club de Saint-Cloud, jusqu'au 30 juin, puis du 15 septembre au 26 novembre 1977.

Ce thème, choisi par M. MARIE, fera l'objet d'un vaste compte rendu dans notre numéro de septembre.

Galerie du Musée d'Histoire Locale, 17, rue du Mont-Valérien, jeudi et samedi de 14 h 30 à 17 h 30. Entrée libre.

Groupes sur rendez-vous pris auprès du Conservateur. Tél. 602 70.40 (poste 36).



M. MARIE a su agréments la visite de son exposition de nombreuses anecdotes

## ARTS ET LOISIRS DE SAINT-CLOUD

Nous avons la douleur d'annoncer la disparition, à l'âge de 47 ans, d'une de nos amies collaboratrices, Mme Marie-Thérèse PERETTI. Elle animait avec nous depuis 7 ans Arts et Loisirs de Saint-Cloud. Aucun des adhérents qui viennent chaque mardi assister à nos conférences n'ont pu se douter de la lutte courageuse qu'elle menait contre la maladie. Son sourire restera toujours avec nous.

## LA BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

La Bibliothèque pour Tous a quitté la place du Pas de Saint-Cloud, pour s'implanter au :

**7, rue Sevin-Vincent**

à proximité de la nouvelle Poste et du Marché de Montretout.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h (sauf le dimanche).

**CYRIL ROSSET  
PRIX D'EXCELLENCE  
DES AIGUILLES D'OR**

« Votre région », c'était le thème du concours ouvrages-crédation « Les aiguilles d'or 1976 » de « Elle ». Pourquoi « votre région » ?

« Parce que nous avons tous et toutes dans la tête et dans le cœur un pays qui nous ressemble avec son climat, son dialecte et ses coutumes ».

Et pour Cyril Rosset, 11 ans, de Saint-Cloud, qui a remporté le prix « Excellence enfants » de 500 F, région parisienne, le « pays » c'est le parc de Saint-Cloud, à deux pas de l'appartement de ses parents, 6, rue des Ecoles.

Comme tous les enfants de la ville, Cyril y fait régulièrement du vélo et s'y promène. Il a aussi la chance de participer, à la MJC, à un atelier de dessin, animé par sa mère. Avec une demi-douzaine de garçons et filles de son âge, il s'est donc mis à l'ouvrage au mois de juin pour préparer le concours des « aiguilles d'or ». « J'ai choisi le parc de Saint-Cloud parce qu'il m'inspirait et que j'ai voulu dire son charme », nous a-t-il expliqué.

« Au début, je voulais faire de grands oiseaux, mais ils prenaient trop de place sur la tapisserie ; alors j'ai dessiné des canards ».

L'ouvrage de Cyril mesure 52 cm x 57 cm et représente une mare aux canards, faite de tissus, de laine, de broderie, de carton et d'aluminium. Il est exposé, jusqu'au 3 mars, avec 118 autres réalisations — dont celle d'une Clodoaldienne de 82 ans, Mme Verspyck — à l'Espace Cardin. L'exposition des « aiguilles d'or 1976 » ira ensuite en province.

« Il a fallu aux enfants beaucoup de patience et de persévérance, dit Mme Ros-



Cyril Rosset

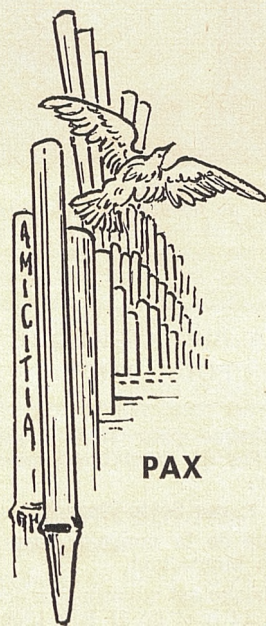
set, et ce sont surtout les garçons qui en ont fait preuve ».

Cyril a travaillé sur son ouvrage environ une heure et demie par semaine, puis il a continué sa tâche pendant les vacances et mis la main aux dernières finitions au retour. Puis ce furent trois mois d'attente et d'angoisse avant les résultats, au mois de décembre.

Que va-t-il faire de son prix de 500 F ?

« Des économies ou m'acheter un appareil photo ».

(Article Nouvelles des Hauts-de-Seine)



**M. ISAMBERT,  
Président de l'Association  
des Amis de l'Orgue  
de Stella Matutina, nous prie  
de faire part de cette déclaration :**

Les deux derniers concerts de l'année de l'Association des Amis de l'Orgue de Stella Matutina pour son aménagement annoncé pour le 30 mars dans notre dernier Bulletin ont été comme celui de Laurence Boulay une complète réussite sur le plan musical.

Ceux qui ont pu ou bien voulu venir, ont — ils nous l'ont fait savoir — été entièrement satisfaits comme ils s'y attendaient d'ailleurs.

Pourquoi nos amis Clodoaldiens et ceux des cités voisines ont-ils tendance dans l'ensemble à désertier ces bienfaitantes réunions musicales si utilement détendantes devant les troubles de la vie culturelle. Les concerts auxquels nous pouvons assister à Paris ne sont pas de meilleure qualité.

En tout cas merci de tout cœur aux très grands artistes qui nous ont gâté et toute une reconnaissance tout particulièrement à M. et Mme Jean-Pierre FOURCADE qui, par leur présence, ont témoigné, en plus de leur sympathie aux interprètes, leur compréhension à nos efforts. Puisse cet exemple être de plus en plus suivi.

I. ISAMBERT,

Président de l'Association  
des Amis de l'Orgue de Stella Matutina

**AUTOUR DU HAUTOBOIS  
AVEC LE QUATUOR PARROT**

Ils étaient plus de deux cents clodoaldiens entassés dans l'Auditorium de la rue Sevin-Vincent venus applaudir, en ce dimanche 6 février, le professeur de hautbois de l'Ecole de Musique, Reynald PARROT, également solo à l'Orchestre de l'Ile-de-France et à l'IRCAN-Beaubourg de Pierre BOULEZ.

Assisté de trois musiciens, le chef de ce merveilleux quatuor a su faire oublier rapidement l'inconfort et créer une ambiance d'attention fervente.

Après la « Sonate à Trois » de Corelli, puis la Sonate en fa majeur de Vivaldi, furent présentées les « Deux Canzonates » de Frescobaldi, aux grandes difficultés rythmiques, à l'aspect déjà moderne, transition toute naturelle à l'hommage à Benjamin Britten qui s'était tout spécialement intéressé à cet instrument en composant pour hautbois solo les « Cinq Métamorphoses d'Ovide ». Inutile de préciser que ces pièces difficiles, très variées permirent d'admirer la grande maîtrise technique de Reynald PARROT au service d'une sensibilité musicale affinée et délicate.

Nombreux furent aussi les applaudissements à l'adresse des autres membres du quatuor : William PARROT, sachant tirer des sons très pleins et purs de sa flûte, Roger ARTIELLE, violoncelliste au talent sobre et efficace, Christine AUGER, délicate claveciniste au rythme impeccable, qui fêta son retour à Saint-Cloud où elle avait enseigné au début de l'Ecole de Musique.

Une bonne fin d'après-midi musicale dans une atmosphère chaude propice à la musique de chambre.

Rendez-vous fut donné le 19 mars à 18 h « Autour du Clavecin » avec Mme BECKEN-STEINER PAILLARD, professeur au Conservatoire de Paris et à l'Ecole de Musique de Saint-Cloud entourée, pour cette occasion, de ses merveilleux élèves.

## L'EXPOSITION 77 DU PHOTO-CLUB DE SAINT-CLOUD

Une très intéressante et très belle exposition photographique s'est tenue du 8 au 24 janvier dernier dans la Galerie du Musée d'Histoire Locale de Saint-Cloud. Cette manifestation inaugurée par M. J.-P. FOURCADE, Maire de notre ville et Conseiller Général qui, en compagnie de M. G. LAPEYRE, Président du Photo-Club et de M. André MARIE, Conservateur du Musée d'Histoire Locale, fondateur du Photo-Club, a pu apprécier l'ensemble des 225 épreuves réalisées par les membres du Photo-Club de Bonn-Bad Godesberg, de la Section « Photo » du Comité d'Entreprise des Avions M. DASSAULT-BREQUET Aviation, ainsi que de la M.J.C. de Saint-Cloud. Une délégation du Photo-Club de Bad Godesberg conduite par M. D. SCHREIBER, Président, assistait à cette visite inaugurale.

Les nombreux visiteurs reçus durant l'exposition ont encouragé exposants et organisateurs en répondant largement (85 %) aux bulletins d'enquête remis à l'entrée et en désignant les 6 photos de leur préférence.



M. J.-P. FOURCADE, M. LAPEYRE, Président du Photo-Club, et M. MARIE, Conservateur du Musée d'Histoire Locale

Les œuvres les plus souvent citées ont été, pour le noir et blanc : « Manhattan », de Valette (Saint-Cloud) ; « Martin d'Automne », de Jardry (Dassault) et « Auto-portrait » de Lapeyre (Saint-Cloud) et pour la couleur : « Saint-Cucufa » de Valette (Saint-Cloud) ; « Pappillon » de Leduc (Dassault) et « Das Meer » de Klar (Bonn-Bad Godesberg).

Pour continuer dans la voie ouverte par le succès de cette manifestation et développer son action, le Photo-Club de Saint-Cloud invite tous les photographes amateurs à prendre contact avec ses membres à l'une des réunions bimensuelles.

Calendrier et renseignements auprès de M. LAPEYRE, tél. 602 18.66.

## UN RECITAL DE PIANO TRES REUSSI



Sous-bois : l'une des trois photos primées

Le pianiste Jean-Philippe COLLARD a donné un très beau récital, dont la seconde partie était réservée à la musique française.

La soirée débuta avec la sonate en la majeur opus 120 de Schubert et, dès les premières mesures, nous savions que ce récital nous offrirait vraiment de la bonne musique.

L'attente du public fut largement satisfaite par le jeu intelligent et toujours musical de Jean-Philippe COLLARD dans les « Etudes symphoniques » de Schumann. Cette œuvre d'une grande unité fait appel à toutes les possibilités orchestrales du piano et exige de solides moyens techniques ; elle surpasse la conception harmonique et pianistique de Beethoven et révèle une écriture nouvelle d'une splendide richesse. La rêverie y alterne avec une passion fougueuse qui confine à l'hallucination, d'ailleurs Schumann a longtemps appelé ces Etudes « 3 Variations pathétiques ».

Après l'entracte, Jean-Philippe COLLARD créa une tout autre atmosphère en interprétant « Thème et Variations » de Fauré, dans une immobilité apparente. Cette œuvre fut écrite par Fauré vers 50 ans,

âge auquel il est en pleine possession de ses forces créatrices ; il y révèle donc sa maturité. Jean-Philippe COLLARD se montra très fauréen, plein de finesse et de sobriété.

La sonatine de Ravel convient bien aux doigts de ce jeune pianiste qui sait faire rendre à l'instrument ses sonorités les plus fluides, grâce à une technique confirmée.

Le programme s'achevait par « l'Isle joyeuse » de Debussy, œuvre scintillante par excellence et qui demande surtout beaucoup de vélocité. Elle fait partie des « Pages brèves » pour piano et n'atteint pas la beauté des Préludes, mais elle montre l'habileté du compositeur à tirer quantité de couleurs « du blanc et du noir de l'instrument » pour reprendre une expression de Debussy lui-même.

Pour répondre aux ovations chaleureuses du public, Jean-Philippe COLLARD joua aimablement deux bis, fort bien choisis : « Mouvement » de Debussy et une délicieuse Romance de Schumann. Cet excellent récital permit aux mélomanes de découvrir un jeune et sympathique interprète qui mérite d'être écouté souvent.

M. LEFEBVRE



# SPORTS

La quinzaine sportive s'est déroulée du samedi 30 avril (Journée des enfants) au 15 mai. Le prochain bulletin municipal rendra compte des résultats et de l'atmosphère dans laquelle se sont déroulées ces manifestations, remportant, chaque année davantage, les suffrages des Clodoaldiens.



Comme son prédécesseur M. LOUGOVOY, M. ROCHICCIOLI, 8<sup>e</sup> Adjoint chargé de la jeunesse et des sports de plein air, considère qu'une participation de plus en plus importante des athlètes et de la population est nécessaire. Ici avec Mme ARNAUD, Directrice départementale des Sports

## DE L'ESCRIME A SAINT-CLOUD

L'Union Athlétique et Sportive de Saint-Cloud envisage de créer une section d'escrime pour jeunes et adultes.

Le maître d'armes serait le Maître MARTIN qui exerce déjà son art à Ville-d'Avray. La salle d'armes serait dans le gymnase Gounod.

Pour savoir si cette section réunira un nombre suffisant de pratiquants, voulez-vous faire savoir si vous êtes prêts à adhérer à cette nouvelle activité, à M. le Président de l'U.A.S. en Mairie de Saint-Cloud.

## TENNIS-CLUB DE ST-CLOUD

Le club de tennis de Saint-Cloud, 48 bis, rue des Tenneroles, va rouvrir ses portes vers le 20 avril : 3 terrains en terre battue, un jardin fleuri et un club house permettent de passer d'agréables moments dans ce coin très calme de Saint-Cloud. Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à M. ROUSSEL, 31, rue Tahère, Saint-Cloud. Tél. 771 82.96.



Un grand nombre de disciplines étaient réservées aux enfants et l'entraîneur de cette équipe de hand-ball peut être fier de ses juniors



Plusieurs disciplines (comme le cyclotourisme ci-dessus) s'inscrivant dans le cadre de la quinzaine sportive s'adressaient à toutes et à tous sans distinction d'âge

# CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 27 JANVIER 1977

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les membres du Conseil, absents, ont donné leurs pouvoirs : M. VOIZARD à M. BASSINET, Mme OHRESSER à M. GUAY.

M. HAINQUE a été désigné comme secrétaire de séance à l'unanimité.

**Procès-verbal de la séance du 2 décembre 1976** adopté à l'unanimité.

### COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLÈMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITÉS

#### Monsieur le Maire

— explique la position favorable de Saint-Cloud parmi les communes du département concernant la **taxe d'habitation**, notamment en ce qui concerne l'**abattement à la base qui est le plus élevé** du département ;

— fait savoir que le prochain Conseil Municipal aura lieu le mardi 15 février, avant l'ouverture officielle de la campagne électorale.

#### Monsieur BASSINET

— rappelle les dates des différents concerts qui auront lieu en février ;

— donne la parole à Mme OLIVIER et au Docteur ARNAUD qui font le compte rendu des comités de quartier n° 3 et 1 qui ont eu lieu respectivement les 9 et 13 janvier.

#### Monsieur CUNY

— informe de la mise en service d'une nouvelle ligne régulière du Busphone à 17 heures les jours de scolarité pour ramener les enfants du Carré St-Jean au C.E.S. Verhaeren ;

— signale qu'une circulaire du Ministère de l'Équipement demande que les **demandes de permis de construire soient dorénavant portées à la connaissance du public**. Il rend compte des dispositions prises à Saint-Cloud pour organiser cette information (registre spécial, affichage en mairie et publication au bulletin municipal).

#### Madame BRUNAU

— signale que, toutes les dépenses étant chiffrées, elle peut assurer que l'achat et la restructuration de la colonie de vacances de Saint-Brévin ont été effectués, comme il avait été demandé, dans la limite des fonds provenant de la vente de Charbonnière ;

— rappelle que le samedi 29 janvier aura lieu l'inauguration du restaurant des écoles élémentaire et pré-élémentaire de Montretout ;

— informe que d'ici à 2 mois l'environnement de l'H.L.M. Montretout sera satisfaisant, grâce aux nouveaux efforts entrepris par le Foyer du Fonctionnaire et de la Famille ;

— indique qu'une nouvelle **réunion** est prévue avec les Directrices du groupe scolaire du Centre, de l'école pré-élémentaire de Montretout et les Inspectrices élémentaire et pré-élémentaire au sujet de la **restructuration du groupe scolaire du Centre** et de l'élargissement de l'école pré-élémentaire de Montretout, afin de déterminer la possibilité d'action de la ville.

#### Monsieur LOUGOVOY

##### Enseignement

— signale que le **remaniement de la carte scolaire est à l'étude, mais que seules des rectifications marginales interviendront en 1977** ;

— évoque la grève des enseignants du 27 janvier et signale que tous les enfants ont pu prendre leurs repas à la cantine ;

— rappelle que les élections pour le renouvellement des membres du comité de la Caisse des Ecoles auront lieu le samedi 5 février 1977 de 14 h à 16 h en mairie.

##### Classes transplantées

— rappelle :

- que 2 classes du Val d'Or séjournent actuellement à Tamié,
- que 2 autres séjours sont prévus à Tamié :
  - pour l'école des Coteaux du 3 mars au 1<sup>er</sup> avril,
  - pour l'école du Centre du 25 avril au 24 mai,
- que 3 séjours sont prévus pour Saint-Brévin :
  - pour 2 classes pré-élémentaires (1 du Centre et 1 du Val d'Or),
  - et 2 autres séjours du 20 avril au 18 mai et du 24 mai au 18 juin.

##### Colonies de vacances

— signale que 2 départs sont prévus à Tamié et Crest-Voland pendant les vacances de février et 2 départs à Tamié et Saint-Brévin pendant les vacances de Pâques.

##### Sports

— rappelle les manifestations sportives de février ;  
— signale que des cours d'escrime seront organisés au C.E.S. Gounod les lundi et jeudi de 17 h à 19 h, dans le cadre des activités de la Caisse des Ecoles. Premier cours : jeudi 4 mars.

##### Docteur ARNAUD

— informe que, par suite d'un processus d'échange, l'attribution d'environ 15 appartements au H.L.M. Fouilleuse donne satisfaction à une cinquantaine de familles ;

— signale qu'il a été demandé à l'A.R.E.P.A. (organisme gestionnaire du foyer-logements pour Personnes Agées) un devis pour une demande de subvention éventuelle, afin de prendre des mesures de protection pour ce foyer ;

— fait part de l'achat par le Bureau d'Aide Sociale et de l'installation par la ville d'une machine à laver la vaisselle pour le foyer-restaurant Gounod et que d'autres améliorations sont aussi prévues.

**Monsieur LE LUHANDRE**

— fait part de la réunion de la Commission des marchés forains qui s'est tenue le mardi 25 janvier pour examiner les conséquences de l'installation

du marché sous l'immeuble de Montretout. Certaines améliorations y seront apportées, en particulier pour l'éclairage et pour l'installation de portes. La peinture a déjà été réalisée.

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE**  
dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal (loi du 31 décembre 1970)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des arrêtés qu'il a pris depuis la dernière séance :

— Signature en régularisation, d'un contrat d'assurance temporaire « Tous risques expositions » pour une exposition du peintre Jean HELLEU, au Musée Culturel International du 14 octobre au 4 novembre 1976 avec l'U.A.P. Incendie-Accidents.

— Recouvrement de participation logement, 2, avenue des Villes-Jumelées.

— Signature, en régularisation avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 1976 d'une convention entre la ville de Saint-Cloud et le Poney-club de Pornic, relative à l'initiation à l'équitation des enfants séjournant au centre marin de Saint-Brévin-l'Océan.

— Signature, en régularisation à effet du 2 novembre 1976 d'un contrat d'entretien entre la ville de Saint-Cloud et la Société DIVERSEY FRANCE, 77330 Ozoir-la-Ferrière, pour la machine à laver la vaisselle installée à l'école mixte du Val d'Or.

— Signature, en régularisation d'un contrat d'entretien avec la Société Anonyme J. CAMUS Ascenseurs, 86000 Poitiers, avec effet au 15 janvier 1976, pour un monte-charge installé dans la cuisine du groupe scolaire de Montretout.

— Règlement des frais et honoraires dus à Maître Jean-Baptiste COURTEAULT, avocat à la cour, pour la représentation des intérêts de la ville de Saint-Cloud devant le tribunal de Grande Instance de Paris après la requête en référé pour l'affaire du 20 bis, rue Dailly à Saint-Cloud.

— Signature en régularisation d'un bail de location, de locaux d'archives et de 3 emplacements de parkings, sis dans l'ensemble immobilier « Les bureaux de la Colline de Saint-Cloud » : 4 et 6, rue d'Orléans à Saint-Cloud, avec la Direction des Services Fiscaux du département des Hauts-de-Seine, V<sup>e</sup> division, 167-171, avenue Joliot-Curie, 92013 Nanterre Cédex.

— Signature en régularisation d'un contrat d'assurance couvrant le risque « bris de machine » du téléski de Tamié, police n° 3 926 289 D avec la compagnie U.A.P., 9, place Vendôme, 75038 Paris Cédex 01.

— Signature en régularisation avec effet au 15 décembre 1976 d'un contrat d'assurance « Tout en immeuble » couvrant le risque accidents d'eau, police 7 587 956 avec le groupe CONCORDE, 5, rue de Londres, 75009 Paris pour le Musée Culturel International (fondation Charles OULMONT) sis 36, rue Dailly à Saint-Cloud.

**DELIBERATIONS**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Après avis favorable de M. le Président de la Commission des Finances et du Plan, 1<sup>o</sup> **ADOpte le budget primitif de 1977** qui s'équilibre à 43 722 952,59 F :

	Investissement Fonctionnement	
Dépenses	10 592 417,29	33 130 535,30
Recettes	6 858 085,57	36 864 867,02

A l'occasion de l'examen du budget, le Maire a précisé que l'évolution des dépenses était relativement modérée de 1976 à 1977, ce qui permettait de limiter le recours à l'impôt à des chiffres raisonnables, entraînant une majoration des cotisations de l'ordre de 11 %.

**VOTE le budget annexe du service de l'assainissement** pour l'exercice 1977 conformément au projet présenté par M. le Maire et équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 681 114,69 F :

Section de fonctionnement	447 281,82
Section d'investissement	233 832,87

— **CONFIRME les produits et les taux des impositions et taxes communales** qui s'établissent ainsi :

Impositions et taxes directes	12 630 000 F
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	2 200 000 F
Taxe locale d'équipement	450 000 F

**VOTE également le produit à mettre en recouvrement pour le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement du ru de Vaucresson.**

— **FIXE les taux de la redevance d'assainissement** au m<sup>3</sup> d'eau à 0,16 F.

**DECIDE** qu'en application de l'article 8 du décret du 24 octobre 1967, le tarif spécial, comportant une variation en fonction du degré de pollution par rapport à la pollution domestique pour les entreprises industrielles, commerciales ou artisanales qui prélèvent plus de 5 000 m<sup>3</sup> d'eau par an, soit fixé suivant des critères qui seront transmis par l'agence financière de bassin « Seine-Normandie » et le Syndicat intercommunal de l'agglomération parisienne.

— **ARRETE** la liste des abonnements aux publications administratives.

— **DECIDE d'affecter aux équipements communaux** la participation de la Résidence Urbaine (Z.A.C. Montretout) pour contribution forfaitaire, **soit 327 571 F.**

— **ACCORDE** pour 1977 des **subventions à divers organismes ou associations**, ayant déjà bénéficié de subventions les années précédentes pour une somme de 3 537 750 F.

— DECIDE d'attribuer pour 1977 une subvention à « La Chorale et l'Ensemble Instrumental de Saint-Cloud » de 3 000 F.

2° AUTORISE M. le Maire à signer un avenant n° 1, d'un montant de 77 715,05 F T.T.C. au marché passé avec l'entreprise DELAIGAFF, pour l'aménagement de 4 classes à l'école pré-élémentaire de Montretout, gros-œuvre.

— AUTORISE M. le Maire à signer un avenant n° 1, d'un montant de 10 360,09 F T.T.C., au marché passé avec l'entreprise ALLEMAND, pour l'aménagement de 4 classes à l'école pré-élémentaire de Montretout, plomberie.

— AUTORISE M. le Maire à signer des avenants n° 1 avec les entreprises :

---

— Lot n° 1 BARREAU et CLAUD d'un montant de 18 645,29 F T.T.C.

— Lot n° 2 ROBIN d'un montant de 1 983,19 F T.T.C.

— Lot n° 4 FREREJOUAN d'un montant de 11 902,29 F T.T.C.

— Lot n° 5 ALLAIS d'un montant de 12 904,92 F T.T.C.

— Lot n° 8 COUTANT d'un montant de 2 817, 58 F T.T.C.

---

et 1 avenant n° 2 au marché passé avec l'entreprise HARDOUIN-TURBEL d'un montant de 13 506,62 F T.T.C. pour l'exécution de travaux à la colonie de vacances de Saint-Brévin-l'Océan.

— AUTORISE M. le Maire à passer un marché de gré à gré avec M. Philippe GOY, 61, rue Pernety à Paris, pour l'exécution d'une sculpture à grimper pour la somme nette et forfaitaire de 36 538 F, ainsi qu'il est précisé dans la délibération du Conseil Municipal en date du 14 juillet 1976 approuvée par M. le Préfet des Hauts-de-Seine le 13 janvier 1977, à l'école pré-élémentaire des Coteaux.

3° DECIDE d'acquérir, en totalité ou partiellement, à l'amiable ou par voie d'expropriation, dans le cadre de la rénovation du centre-ville, les propriétés ci-dessous désignées :

---

— Parcelle AH 207 6, rue du Dr-Defossez et 4, place de l'Eglise.

AH 204 6 et 8, place de l'Eglise.

AH 208 6, place de l'Eglise et 4, rue du Dr-Defossez.

AH 209 2, rue du Dr-Defossez et 11 et 11 bis, rue Dailly.

AH 201 12, place Charles-de-Gaulle.

AH 200 16, place Charles-de-Gaulle.

---

DEMANDE l'ouverture de l'enquête parcellaire.

— CONFIRME l'exercice du droit de préemption et décide d'acquérir, à l'amiable, les propriétés de M. et Mme SEVIN, l'une située 4, rue Royale à Saint-Cloud, cadastrée section AH n° 236 pour 123 m2 environ et l'autre située 8, rue Royale, cadastrée section AH n° 234 pour 93 m2 environ au prix de 157 500 F, toutes indemnités comprises, et AUTORISE la rétrocession desdites propriétés à la SARER en application de la convention d'aménagement de la Z.A.C. — restauration et rénovation — dans son titre II « Poursuite de l'opération foncière » notamment article 5 « Acquisition des immeubles » au prix de 157 500 F toutes indemnités comprises, majoré des frais exposés par la ville pour cette acquisition.

— CONFIRME, en tant que de besoin, l'exercice du droit de préemption pour la propriété sise 31, rue Royale à Saint-Cloud, cadastrée section AH n° 55, appartenant à la Société d'Aménagement et de Financement Immobilier (S.A.F.I.), 22, boulevard Pasteur, 75015 Paris.

— AUTORISE M. le Maire à signer l'acte administratif qui permet la cession gratuite au profit de l'Etat de 2 parcelles de terrain situées 137-139-141, boulevard de la République à Saint-Cloud, pour l'aménagement d'un espace vert sur la R.N. 185. Régularisation.

— AUTORISE M. le Maire à signer le contrat de vente au profit de Mlle NAUDY, de la parcelle de terrain (64 m2) située 8, avenue des Villes-Jumelées à Saint-Cloud, au prix de 6 400 F.

— DECIDE de modifier le tarif des droits de place sur les marchés de Saint-Cloud (Passerelle, Coteaux et Bérengère) à compter du 1<sup>er</sup> février 1977.

— AUTORISE M. le Maire à signer un avenant n° 2 au contrat initial de concession des marchés forains.

— DECIDE d'autoriser M. le Maire à signer avec le concessionnaire des marchés forains M. GUERIN, 7, rue de l'Ecole-de-Mars, 92200 Neuilly, un avenant n° 3 au contrat de concession des marchés.

— DECIDE de faire adhérer la ville de Saint-Cloud à un syndicat intercommunal pour la création et la gestion d'un cimetière à Bures-Orsay au lieu-dit « l'Orme à Moineaux ».

4° DECIDE, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1977, de fixer forfaitairement le montant de l'indemnité à verser pour l'ouverture et la fermeture des portes ainsi que pour la surveillance du chauffage de l'Ecole de Musique sise 4, rue du Mont-Valérien.

— DECIDE d'accorder une garantie complémentaire d'emprunt à la Société d'H.L.M. « La Résidence Urbaine » pour le remboursement d'un emprunt de 1 200 000 F que cet organisme se propose de contracter auprès de la Caisse de prêts aux organismes d'H.L.M. pour la construction de 59 logements H.L.M. dans la Z.A.C. de Montretout.

— AUTORISE le remboursement de la somme de 500 F sur la concession de 50 ans, au cimetière communal, représentant la part de la ville ; la somme de 250 F restant acquise au Bureau d'Aide Sociale conformément à la législation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 24 heures.

## SÉANCE DU 15 FEVRIER 1977

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les membres du Conseil, absents, ont donné leurs pouvoirs : Dr ARNAUD à Mme MOREAU ; M. LE LUHANDRE à M. CUNY ; Mlle MESAGER à M. HAINQUE.

M. HAINQUE a été désigné comme secrétaire de séance à l'unanimité.

**Procès-verbal de la séance du 27 janvier 1977** adopté à l'unanimité sous réserve d'observations à présenter dans les 8 jours.

### COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

#### Monsieur le Maire

— signale qu'une étude a été demandée au Ministère de l'Équipement pour une **amélioration de la circulation place Clemenceau**, et rue Dailly ;  
— rappelle l'**inauguration de la Maison du Parc et du foyer-logement du personnel** qui aura lieu samedi 19 février à 11 h 30, précédée de l'inauguration du square public-terrain de boules situé à l'angle des rues Sevin-Vincent et Lelégard.

#### Monsieur BASSINET

— rappelle les différentes activités culturelles qui auront lieu en mars à Saint-Cloud ;  
— indique également les films donnés par le ciné-club à la M.J.C. ainsi que les conférences d'Arts et Loisirs qui ont lieu en mairie.

#### Monsieur CUNY

— signale que des plantations ont été faites place Clemenceau, comme suite à une étude de la Direction Départementale de l'Équipement ;  
— informe qu'une quarantaine d'arbres de différentes essences ont été généreusement offerts par le Conseil Général pour être plantés dans la ville ;  
— fait le point sur le **problème des parkings de la Résidence Beausoleil** en réponse à une question de Mme BARTHELEMY. Il précise que l'aménagement envisagé par le Conseil Municipal laissera subsister de nombreux parkings à cet emplacement.

#### Madame BRUNAU

— signale que le problème du plateau d'évolutions du C.E.S. Gounod est résolu. Il pourra être utilisé aussi bien comme terrain d'entraînement pour le tennis que pour le volley-ball. Un sautoir sera installé à proximité dans une autre partie du terrain sans réduire sensiblement les surfaces libres mises à la disposition des élèves.  
La Direction départementale de la Jeunesse et des Sports subventionnera l'opération.  
Cette question fait l'objet de la délibération n° 6 ci-après.

#### Monsieur LOUGOVOY

##### Sports

— rappelle le cross annuel de l'U.A.S. qui s'est déroulé dans le Parc de Saint-Cloud le 13 février et qui a connu un réel succès ;  
— signale que dans le cadre de l'opération « Sports pour tous », lancée par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et patronnée par notre Direction départementale :

- un cross pour non licenciés précédait l'épreuve de cross habituelle ;
- des tests et brevets de natation se dérouleront du 14 au 18 février dans la piscine municipale.

##### Vacances

— informe que pour février le départ des enfants pour Tamié et Crest-Voland aura lieu le samedi 19 février ;  
— signale que pour Pâques les séjours suivants sont organisés du 2 au 17 avril :

- Tamié 60 enfants, mixte de 6 à 12 ans,
  - Saint-Brévin 70 enfants, mixte de 8 à 14 ans.
- Les inscriptions auront lieu en mairie du 28 février au 12 mars.

##### Enseignement

— fait part qu'une réunion est prévue début mars pour la restructuration du groupe scolaire du Centre ;  
— donne le **résultat des élections du Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles**. Ce nouveau Conseil délibérera prochainement pour l'élaboration de nouveaux statuts ;  
— rappelle que 2 classes pré-élémentaires (1 au Centre et 1 au Val d'Or) partiront à Saint-Brévin du 7 au 25 mars ;  
— signale que 2 classes de l'école des Coteaux iront à Tamié du 3 mars au 1<sup>er</sup> avril.

### COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal (loi du 31 décembre 1970)

— Vente en régularisation par la ville de Saint-Cloud, à M. Robert TRILA d'un véhicule automobile.  
— Règlement des honoraires dus à M. Jean GOULETQUER, architecte D.P.L.G. pour l'expertise de la

propriété 28, rue Royale au niveau du mur mitoyen avec la propriété 3, rue du Dr-Desfossez à Saint-Cloud.

## DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Après avis favorable de M. le Président de la Commission des Finances et du Plan,

— ADOPTE un contrat d'ingénierie désignant le **Cabinet SUABLA**, 298, avenue du Général-de-Gaulle à Clamart, pour la **construction d'un « centre culturel »**, 4-6, rue du Mont-Valérien (opération n° 18 du P.Q.E.C.).

— ADOPTE l'avant-projet présenté par le **Cabinet SUABLA** pour la réalisation de ce « centre culturel ».

Coût estimé de l'opération : 5 500 000 F.  
Une première tranche de 1 800 000 F est inscrite au budget primitif 1977.

— AUTORISE M. le Maire à passer un contrat avec M. CHIDLOWSKI, architecte D.P.L.G. pour la **réalisation des travaux d'extension des services généraux de l'Ecole pré-élémentaire du Val d'Or** (opération n° 14 bis du P.Q.E.C.).

— ADOPTE l'avant-projet présenté par M. CHIDLOWSKI, architecte D.P.L.G., pour la réalisation de ces travaux d'extension.

Coût estimé de l'opération 580 000 F.  
Une première tranche de 500 000 F est inscrite au B.P. 1977.

— AUTORISE M. le Maire à signer un avenant n° 5 à la Convention du 29 juin 1972 avec le Bureau d'Etudes et de Réalisations Urbaines (BERU).

— DECIDE, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1977, d'assurer le remboursement des frais de transport, occasionnés par la participation d'agents communaux à des cours dispensés par le Centre de Formation des Personnels Communaux, sur la base des tarifs de 2<sup>e</sup> classe S.N.C.F. et transports urbains.

— DECIDE, à compter du 1<sup>er</sup> mars 1977, de modifier le montant de l'avance consentie au Régisseur de la Crèche municipale.

— DECIDE d'aménager un **plateau d'évolutions sportives au C.E.S. Gounod**.

Coût estimé de l'opération 150 000 F, prévu au B.P. 1977.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

## SÉANCE DU 7 MARS 1977

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les membres du Conseil, absents, ont donné leurs pouvoirs : Dr TOTY à M. BASSINET, M. MARCORELLES à M. CUNY, M. FRIES à M. VINSON, M. TORMOS à M. VOIZARD, Mme BARTHELEMY au Dr ARNAUD, M. CHARLIER à Mme

MOREAU, Mme OHRESSER à M. GUAY.  
M. HAINQUE a été désigné comme secrétaire de séance à l'unanimité.

**Procès-verbal de la séance du 15 février 1977** adopté à l'unanimité.

### COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal (loi du 31 décembre 1970)

M. le Maire informe le Conseil Municipal des arrêtés qu'il a pris depuis la dernière séance :

— Vente en régularisation, par la ville de Saint-Cloud au garage de la Combe en Savoie, S.A.R.L.

Robert POMIN, Zone Industrielle, 73460 Frontenex, d'un véhicule automobile.

— Avenant n° 1 à la convention avec la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale pour consultation des nourrissons au Centre social.

## DELIBERATIONS

1° Le Conseil Municipal, après avis favorable du Rapporteur de la Commission des Finances et du Plan, par 24 voix pour et 2 abstentions,

— CONFIRME, en tant que de besoin, l'exercice du droit de préemption pour une propriété sise à **Saint-Cloud, 2, rue de Buzenval**, cadastrée AL n° 8 et AL n° 9, pour une superficie totale de 6 439 m<sup>2</sup>, en vue de la constitution de réserves foncières.

— HABILITE M. le Maire à poursuivre la procédure jusqu'à son terme.

— DESIGNE le Cabinet d'avocats J. MARCEL-REGNIER, J.B. SIALELLI, F. URBINO-SOULIER, J.P. VITRY, P. CHARLEMAGNE, 19, boulevard Henri-IV, à Paris-4°.

2° A l'unanimité

— DECIDE de compléter la liste des emplois dont les titulaires bénéficient d'une concession de logement par nécessité absolue de service ou par utilité de service,

— gardien du COSEC et du Centre aéré rue Gounod à Saint-Cloud,

— gardien du Centre Marin de Saint-Brévin (Loire-Atlantique).

Les titulaires de ces emplois bénéficient de la gratuité du logement, du gaz, de l'électricité et du chauffage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

## SÉANCE DU 21 MARS 1977

La séance est ouverte sous la présidence de Mme Edmée BARTHELEMY, doyen d'âge, qui donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections (voir page 6).

Le Président déclare le nouveau Conseil Municipal installé dans ses fonctions. Puis il demande à l'Assemblée de choisir un secrétaire. M. HAINQUE est désigné à l'unanimité.

### ELECTION DU MAIRE

Le Président donne lecture des articles L 122-1, 122-2, 122-4, 122-5, 122-9 du Code des Communes et invite les membres du Conseil à procéder au scrutin secret à l'élection du Maire.

M. Jean-Pierre FOURCADE, seul candidat, ayant

obtenu 26 voix, sur 26 suffrages exprimés, **est élu Maire de Saint-Cloud.**

Mme Edmée BARTHELEMY cède la présidence du Conseil à M. Jean-Pierre FOURCADE.

### ELECTION DES ADOPTS REGLEMENTAIRES

Il est procédé dans les mêmes formes et sous la présidence du Maire, à l'élection des adjoints réglementaires.

M. René BASSINET ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin **est élu premier adjoint.**

M. Bertrand CUNY ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin **est élu deuxième adjoint.**

Mme Simone BRUNAU ayant obtenu la majorité

absolue au premier tour de scrutin **est élue troisième adjoint.**

M. Raymond LE LUHANDRE ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin **est élu quatrième adjoint.**

Puis, le Conseil Municipal :

— ADOPTE le **programme d'organisation du travail** (voir chapitre spécial sur l'organisation municipale).

— DECIDE la **création pour la durée du mandat du Conseil de 4 postes d'adjoints supplémentaires.**

### DELEGATION DE POUVOIRS AU MAIRE

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

— DECIDE d'accorder à M. le Maire et pour la durée de son mandat une partie **des délégations prévues à l'article L 122-20 du Code des Communes.**

— PROCÈDE à l'élection des **Conseillers Municipaux membres de certains Comités ou Commissions.**

(Voir chapitre spécial sur l'organisation municipale.)

Prochaine séance du Conseil Municipal : **lundi 4 avril 1977 à 21 heures.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

## SÉANCE DU 4 AVRIL 1977

M. HAINQUE a été désigné comme secrétaire de séance à l'unanimité.

**Procès-verbal de la séance du 21 mars 1977** adopté

à l'unanimité, compte tenu des observations présentées par MM. HAINQUE et CHARLIER.

### COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADOPTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

M. le Maire

— SIGNALE qu'il est à nouveau intervenu pour qu'une solution soit trouvée afin de faciliter la **circulation pour le dégagement de la place G.-Clemen-**

**ceau, le désengorgement des rues Dailly et Gounod ainsi que du quai dans le sens Suresnes-Sèvres ;**

— FAIT SAVOIR qu'il compte s'entretenir très prochainement avec le Ministre chargé de la Culture

et de l'Environnement pour trouver une solution afin que nous disposions dans les prochaines années d'un système de distribution d'eau amélioré.

#### M. CUNY

— INDIQUE que les premières lettres notifiant les travaux à effectuer dans les immeubles à restaurer ont été envoyées aux propriétaires et qu'ils ont deux mois pour répondre s'ils comptent effectuer ces travaux ou s'ils délaissent leur immeuble au profit de la SARER.

#### Mme BRUNAU

— INFORME qu'au marché de Montretout un disjoncteur a sauté privant les commerçants d'électricité. Le courant pourra sans doute être fourni par un branchement provisoire. La responsabilité n'incombe pas à la Municipalité qui n'est pas maître d'œuvre.

#### M. LE LUHANDRE

— SIGNALE qu'il recevra mardi matin les commerçants du Marché de Montretout pour examiner avec eux leurs différents problèmes.

### COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal (loi du 31 décembre 1970)

M. le Maire informe le Conseil Municipal des arrêtés qu'il a pris depuis la dernière séance :

— Signature d'un contrat de fourniture de gaz, avec la Société GAZ DE FRANCE, pour la chaufferie de

l'Ecole de Musique, 4-6, rue du Mont-Valérien.

— Signature d'un marché négocié avec la succursale de BOULOGNE-RENAULT pour la fourniture de trois véhicules automobiles.

### DELIBERATIONS

Le Maire donne lecture des articles L 122-1, 122-2, 122-4, 122-5, 122-9, 122-13 du Code des Communes. Il rappelle la délibération du 21 mars 1977 de ce Conseil demandant la création de 4 postes d'adjoints supplémentaires. Il fait savoir que dès le 22 mars 1977, le Sous-Préfet de Boulogne-Billancourt a donné accord pour la création immédiate de ces 4 postes.

Le Maire annonce au Conseil Municipal que contrairement à ce qui avait été prévu, 3 postes seulement seront mis aux voix au cours de la séance. Ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin :

**M. Pierre VINSON est élu cinquième adjoint.**

**M. Raymond ARNAUD est élu sixième adjoint.**

**M. Jacques JONKA est élu septième adjoint.**

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

— PROCEDE à l'élection des Conseillers Municipaux :

- délégués de quartier ;
- membres des Commissions extra-municipales ;
- membres des Commissions ou organismes liés à la gestion municipale ;
- représentant dans les syndicats intercommunaux et organismes divers prévoyant une participation municipale ;
- délégués aux Conseils d'Administration des établissements scolaires secondaires (voir chapitre spécial sur l'organisation municipale).

— DEMANDE l'extension à la Ville de St-Cloud des prescriptions du décret du 26 mars 1852, relatives au ravalement des immeubles.

— DECIDE l'adhésion de la commune au Syndicat In-

tercommunal pour la création et la gestion d'un cimetière aux Ulis (Essonne), à constituer avec Bagneux, Bourg-la-Reine, Chaville, Meudon, Saint-Cloud (92), Les Ulis, Orsay et Palaiseau (91).

— AUTORISE le Maire à signer un avenant n° 1 au marché du 10-7-76 avec l'entreprise HUET concernant la construction d'un réfectoire au groupe scolaire de Montretout et s'élevant à la somme de : 2 215,41 F T.T.C.

— DECIDE d'affecter à l'ensemble des groupes scolaires de la Ville, et particulièrement à l'acquisition de mobilier matériel de premier équipement de l'école de la Z.A.C. Fouilleuse, les fonds provenant du fonds scolaire départemental des établissements d'enseignement public.

— DECIDE de la répartition des primes de technicité allouées aux fonctionnaires techniciens communaux, au titre de l'année 1976.

— DECIDE de fixer les indemnités de fonction allouées au Maire, aux quatre adjoints réglementaires et supplémentaires aux taux prévus par la réglementation en vigueur et de leur appliquer automatiquement les nouveaux taux de rémunération qui seront décidés pour les fonctionnaires de l'Etat.

— DECIDE d'accepter les propositions de M. l'Inspecteur d'Académie pour la rentrée 1977-1978, d'ouvrir une classe pré-élémentaire, une classe à l'école élémentaire du Val d'Or et demande également l'ouverture d'une classe à l'école des Coteaux.

— Prochain Conseil Municipal : **jeudi 28 avril.**

— Le **repas de l'Amitié** est prévu pour le samedi 14 mai 1977.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15.



## SÉANCE DU 28 AVRIL 1977

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, le pouvoir suivant a été donné : M. GAUDICHON à M. CUNY.  
M. HAINQUE a été désigné comme secrétaire de séance à l'unanimité.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 4 avril 1977 — ADOPTE A L'UNANIMITE compte tenu des observations présentées par MM. VOIZARD, CHARTIER, LEYMARIE.

### COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

#### Monsieur le Maire

— signale qu'il n'a pas demandé le renouvellement de son mandat au Conseil Régional d'Ile de France, en raison de ses nouvelles fonctions gouvernementales (responsabilité de l'Aménagement du Territoire).

#### Monsieur BASSINET

— indique que les Commissions extra-municipales, dans leur nouvelle conception, sont des commissions de travail composées chacune de 15 membres choisis dans les associations locales concernées ; pour s'assurer un quorum suffisant, on peut prévoir un nombre égal de membres suppléants. Les travaux de ces commissions ne sont pas publics.

Des réunions générales d'information des Clodoaldiens sur des sujets précis peuvent être organisées, à la diligence du Rapporteur de la Commission concernée. La population est alors avertie par voie d'affiches.

— rappelle les dates retenues pour les réunions de comités de quartier :

- 13 mai, quartier n° 6, animée par M. VOIZARD ;
- 26 mai, quartier n° 1, animée par M. GUAY ;
- 2 juin, quartier n° 5, animée par Mme FAUQUE-NOT ;
- 9 juin, quartier n° 3, animée par Mme OLIVIER ;
- 16 juin, quartier n° 4, animée par M. LEYMARIE ;
- 23 juin, quartier n° 2, animée par M. MAROSELLI.

— signale que toutes les informations qui doivent figurer sur le bulletin vert mensuel des associations devront être données avant le 15 de chaque mois à Mme DUPONT ou au Secrétariat Général de la Mairie.

#### Monsieur CUNY

— informe qu'une commission élargie relative à la Rénovation onze du Centre de Saint-Cloud se réunira en mairie le 2 mai prochain ;

— signale qu'il sera organisé prochainement, le samedi 11 juin à 17 heures, une réunion d'information sur la rénovation, pour l'ensemble des Personnes Agées du centre de Saint-Cloud.

#### Madame BRUNAU

— évoque le problème du marché de Montretout. La décision a été prise de reprendre des travaux, dont la Ville n'est pas responsable :

- construction d'un mur de soutènement,
- travaux pour rendre le dispensaire habitable,
- remise en état de l'environnement ;

— indique qu'avec les Inspectrices départementales, les 8 Directeurs d'écoles, M. VINSON et Mme OLIVIER, elle a visité le chantier de l'école de La Fouilleuse. Le personnel enseignant a fait savoir son approbation.

#### Monsieur LE LUHANDRE

— informe qu'en ce qui concerne la propriété, sise 2, rue de Buzenval à Saint-Cloud, le propriétaire avait retiré son offre de vente après la décision de préemption de la Ville. Une nouvelle proposition a été faite par le propriétaire à un prix diminué de près de 20 %, ce prix étant comparable à d'autres prix pratiqués dans des zones voisines, il ne paraît plus utile que la Municipalité demande l'exercice du droit de préemption sur cette nouvelle proposition.

M. CUNY donne des précisions en ce qui concerne la différence entre le droit de préemption et le permis de construire. Il souligne que dans le nouveau permis de construire, la hauteur de l'immeuble a été diminuée d'un étage, par application anticipée des nouvelles instructions ministérielles plafonnant la hauteur des immeubles à 6 étages.

#### Monsieur VINSON

— fait état de la situation dans les différents groupes scolaires qui est satisfaisante et des demandes d'ouverture de classes auprès de l'Inspecteur Académique pour la prochaine rentrée ;

— évoque la réunion de la Caisse des Ecoles du 25 avril et indique les décisions prises :

- augmentation des crédits alloués aux Directeurs d'écoles en ce qui concerne les prix et les jouets, après adoption du Compte Administratif de 1976 et du Budget Primitif de 1977,

- ouverture des centres aérés pendant la période des vacances scolaires :

Centre aéré Gounod tout le mois de juillet,

Centre aéré Montretout jusqu'au 14 juillet.

Les 2 centres seront rouverts le 1<sup>er</sup> septembre.

#### Docteur ARNAUD

— donne le calendrier des manifestations à venir pour les personnes du 3<sup>e</sup> Age ;

— exprime la satisfaction du Centre de transfusion

sanguine pour les journées des 23 et 24 avril ;  
— demande qu'une réception ait lieu un samedi matin en mairie pour distribuer aux donneur de sang le diplôme qui leur est attribué ;  
— signale que les attributions de logements au H.L.M. Fouilleuse se terminent ;  
— indique qu'une étude est faite sur les modalités de l'aide éventuelle à apporter à certains

locataires de la zone de rénovation du Centre qui verront leur loyer augmenté ;

— précise que le nombre de demandeurs d'emploi est de 474

et que le nombre de demandeurs indemnisés est de 305.

A signaler une légère diminution et une répartition différente, plus d'hommes que de femmes.

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE**  
*dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal (loi du 31 décembre 1970)*

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a pris depuis la dernière séance :

- Signature d'un marché négocié avec le Comptoir régional de Papeterie, pour la fourniture de papeterie, matériels didactiques, livres classiques, peintures et articles assimilés, pour les écoles de la Ville de Saint-Cloud pour l'année scolaire 1977-1978.
- Signature d'un marché négocié avec la S.A.R.L.

« Papeteries GASPARD » dont le siège social est à Valenciennes, pour la fourniture de papeterie, d'articles et de matériels divers de bureau, pour les services communaux pour l'année 1977.

- Signature en régularisation, d'un contrat d'entretien complet pour le monte-charge installé à la crèche municipale, avenue du Maréchal-Foch à Saint-Cloud, avec la Société Ascenseurs SACAMAS.

**DELIBERATIONS**

**1. a) ELECTION D'UN QUATRIEME ADJOINT SUPPLEMENTAIRE**

LE CONSEIL MUNICIPAL PROCEDE à l'élection à bulletin secret du QUATRIEME ADJOINT supplémentaire.

M. LOUGOVOY demande de faire la déclaration suivante : déclaration.

Le Maire prend acte de la décision de M. LOUGOVOY et demande quelles sont, dans cette nouvelle optique, les candidatures :

M. Elie-Pierre ROCHICCIOLI,  
M. Michel GUAY,  
M. Albert LEYMARIE.

**M. ROCHICCIOLI est élu 8<sup>e</sup> Maire-Adjoint au 3<sup>e</sup> tour de scrutin.**

Il demande à faire la déclaration suivante : déclaration.

DECLARATION DE M. LOUGOVOY

Quand l'été dernier M. J.-P. FOURCADE m'avait demandé au cours d'une réunion spéciale des adjoints, organisée pour la préparation des élections municipales si je souhaitais renouveler mon engagement dans la future équipe, je lui avais fait part de mon adhésion au niveau du Conseil, mais de mes réserves pour le poste d'adjoint dont la charge additionnée avec une activité professionnelle intense et une charge publique nouvelle au Conseil Economique était plutôt écrasante.

D'autres adjoints présents à cette réunion : Mme BRUNAU, M. BASSINET avaient d'ailleurs à l'époque fait également des réserves sur leur propre poste. Il y a quelques semaines, M. FOURCADE ayant repensé son organisation municipale et ses futures délégations aux adjoints, j'avais accepté de me charger des responsabilités réduites d'adjoint aux Sports.

C'est d'ailleurs cette nouvelle organisation avec

mes nouvelles attributions qui figurent sur un compte rendu ronéotypé que nous avons reçu ; ces attributions avaient été entérinées par un vote en séance privé après les élections du 13 mars. Pendant un déplacement que j'effectuais à l'étranger et à la suite de manœuvres sur lesquelles il vaut mieux que je m'abstienne de porter un jugement public et qui reflètent tristement à Saint-Cloud un spectacle que l'on a vu se produire dans d'autres villes au même moment, de nouvelles candidatures se sont manifestées ou ont été suscitées et des convoitises inattendues se sont révélées.

Je me demandais ces jours derniers encore si je devais me battre pour ce poste que m'avait proposé le Maire ne serait-ce que par principe et pour témoigner du mépris que provoque chez la plupart d'entre nous la manœuvre de coulisse et le chantage à la démission.

Après quarante-huit heures de réflexion, pour permettre à la Municipalité de fonctionner normalement et par amitié pour M. J.-P. FOURCADE, auquel cette décision devrait rendre un service « objectif » dans les circonstances présentes, j'ai décidé de revenir à ma position de l'été dernier et de retirer ma candidature, en dépit du plaisir que j'aurais eu à poursuivre, malgré mes charges, mon action pour le développement du Sport à Saint-Cloud et laisser dans ce secteur une situation correcte et les bonnes relations que M. VINSON a signalées à son arrivée dans le domaine de l'enseignement lors de notre dernière municipalité ; ce pour quoi je le remercie.

DECLARATION DE M. ROCHICCIOLI

Ayant été élu dans les conditions que vous connaissez je voudrais dire quelques mots, d'abord pour souligner le geste de M. LOUGOVOY qui a fait preuve de conciliation, ensuite pour expliquer ma candidature au dernier moment, que je souhaite comprise comme inspirée du même esprit.

Je tiendrais à travailler dans mes nouvelles fonctions en pouvant compter sur la solidarité et l'union qui ont toujours été les caractéristiques du Conseil Municipal de Saint-Cloud.

**b) ELECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX, MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSEMBLE SPORTIF DES TOURNEROCHES**

Sont élus membres :  
M. ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé des Sports,  
M. LEYMARIE, Mme DUPONT, M. JEHANNO, M. HAINQUE, Mme WORBE.

**c) ELECTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX A DES COMMISSIONS DIVERSES**

**Commission Extra-Municipale d'URBANISME**

Rapporteur : M. LEFORT DES YLOUSES en remplacement de M. ROCHICCIOLI nommé Maire-Adjoint.

**Délégué de quartier**

Responsable quartier n° 1 : M. GUAY en remplacement de Mme WORBE.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité**

VU l'avis favorable du Rapporteur Général de la Commission des Finances et du Plan,

— DECIDE d'approuver le Compte Administratif de la Ville pour les opérations financières de l'exercice 1976.

— DECIDE d'approuver le Compte Administratif du Service de l'Assainissement pour les opérations financières de l'exercice 1976.

— ADOPTE les virements de crédits (exercice 1976) tels qu'ils sont présentés au Conseil.

— DEMANDE à M. le Préfet des Hauts-de-Seine d'arrêter la liste des bâtiments à démolir au titre des curetages dans la phase n° 1 de restauration de la Z.A.C. de Rénovation Urbaine Centre Ville à Saint-Cloud.

Ce nouvel arrêté venant en complément de l'arrêté préfectoral du 24-3-1976.

— AUTORISE la vente à la S.A.R.E.R. Société d'Amé-

nagement pour la Rénovation et la Restauration du Centre de Saint-Cloud d'une parcelle de terrain de 637 m<sup>2</sup>, appartenant au domaine privé de la Commune, sise 27, rue Dailly à Saint-Cloud.

— AUTORISE la vente à la S.A.R.E.R. de deux parcelles de terrain (1 112 m<sup>2</sup> et 317 m<sup>2</sup>) sises l'une 17 et 17 bis, rue Dailly, 9 et 9 bis, rue Vauguyon et l'autre 13, 15, 17 et 17 bis, rue Dailly.

— AUTORISE le Maire à signer une Convention avec la S.A. d'H.L.M. « La Résidence Urbaine » pour régler les dépenses nécessaires à la réalisation des travaux supplémentaires au 38, boulevard de la République.

— AUTORISE le Maire à procéder à un appel d'offres ouvert pour l'exécution des travaux concernant la restructuration de l'école pré-élémentaire du Val-d'Or (Opération n° 14 bis du Plan Quinquennal d'Equipements Collectifs) et

SOLLICITE une subvention départementale.

— DECIDE, à compter du 1<sup>er</sup> juin 1977 de créer un emploi de Conseiller technique à temps incomplet.

— ACCEPTE le montant du remboursement proposé par la Cie « LA CONCORDE » s'élevant à 57 476,49 F T.T.C. concernant le sinistre survenu le 5 novembre 1976 à l'école pré-élémentaire des Coteaux, 60, avenue Bernard-Palissy à Saint-Cloud.

— DEMANDE à bénéficier d'une subvention de 50 % sur les crédits de la Région (Etablissement public régional de l'Ile-de-France) pour l'aménagement des accès de la gare de Montretout - rue Dailly.

— DECIDE l'acquisition d'un autocar SAVIEM S45 type luxe et autorise M. le Maire à signer le marché pour la fourniture de ce véhicule, pour la somme de 273 490,60 F T.T.C.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le mercredi 8 juin 1977 à 21 heures.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 30.

## CARNET

### MERITE AGRICOLE

Arrêté du 3 février 1977

*Chevalier :*

Julien BURQUIER, 15, rue de l'Yser

### LEGION D'HONNEUR

Décret du 29 décembre 1976

Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances

*Chevalier :*

M. G. ANDRE, 7, rue Bory-d'Arnex

Au titre du Ministère de l'Industrie et de la Recherche

*Chevalier :*

Mme de LOOZE, 7 bis, rue du Calvaire

Décret du 7 avril 1977

Au titre du Ministère du Travail

*Officier :*

M. Maurice DECORMEILLE, 14, Parc de Béarn

Au titre du Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Equipement chargé des Transports

*Chevalier :*

M. Claude ABRAHAM, 9, Parc de Béarn

Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances

*Chevalier :*

M. Christian MAGNASCHI, 25, Parc de la Bérençère

### PALMES ACADEMIQUES

Décret du 24 août 1976

*Officiers :*

M. VIOVY, Sous-Directeur de Laboratoire à l'Ecole Normale Supérieure

M. ROBIN, Professeur au C.E.S. Emile Verhaeren

M. HEBERT, Ecole Normale Supérieure

Décret du 4 février 1977

*Chevaliers :*

M. Charles OULMONT, 36, rue Dailly

Mme Louise NORMAND, 9, rue Dailly

M. Serge RICQUIER, 95, boulevard de la République

### MEDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 1<sup>er</sup> janvier 1977

*Médaille d'argent :*

Mme Gisèle DUBOIS, 21, Parc de la Bérençère

*Médaille de bronze :*

M. Jean-René HAUDIQUET, 12, rue du 18-Juin

### ORDRE NATIONAL DU MERITE

Décret du 15 décembre 1976

*Officier :*

Au titre du Ministère de la Défense

Marie FREY, 3, rue Pasteur

Au titre de l'Industrie et de la Recherche

*Officier :*

M. Claude AMODRU, 8, rue Coutureau

Au titre du Ministère de la Défense

*Chevalier :*

M. THIRIET, 57, rue des Tennerolles

*Chevalier :*

Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances

M. Louis BELIN, 13, rue Tahère

# INFORMATIONS MEDICALES

## SERVICE DE GARDE DES PHARMACIENS

Mlle THOMAS, 7, rue Dailly  
Mme AYACHE, 160, boulevard de la République  
Mme BAILLY, 17, rue de l'Eglise  
Mme LANDRY, 14, avenue de Longchamp  
Mme LESSAULT, 9, avenue Bernard-Palissy

Mme MARECHAL, 47, rue Gounod

Mme MICLEA RIBEROLLE, 4, Parc de la Bérengère  
M. MIGNARD, 2 ter, rue Royale  
M. PLATANIDES, 51 bis, rue du Val-d'Or  
M. RICQUIER, 85, boulevard de la République

Mme ROCHICCIOLI, 15, rue de Buzenval

Mlle THOMAS, 7, rue Dailly  
Mme AYACHE, 160, boulevard de la République  
Mme BAILLY, 17, rue de l'Eglise  
Mme LANDRY, 14, avenue de Longchamp  
Mme LESSAULT, 9, avenue Bernard-Palissy  
Mme MARECHAL, 47, rue Gounod

Dimanche 5 juin  
Dimanche 12 juin  
Dimanche 19 juin  
Dimanche 26 juin  
Dimanche 3 juillet

Dimanche 10 juillet  
Jeudi 14 juillet

Dimanche 17 juillet  
Dimanche 24 juillet  
Dimanche 31 juillet  
Dimanche 7 août

Dimanche 14 août  
Lundi 15 août

Dimanche 21 août  
Dimanche 28 août  
Dimanche 4 septembre  
Dimanche 11 septembre  
Dimanche 18 septembre  
Dimanche 25 septembre

## LA SECURITE SOCIALE

### LA LONGUE MALADIE

Connaissez-vous les formalités à accomplir pour bénéficier du remboursement des soins, des indemnités journalières si votre maladie se prolonge au-delà de six mois.

### Remboursement intégral des soins :

Il faut adresser un certificat de votre médecin traitant au Centre de Paiement habituel.

Si le médecin conseil de la Sécurité Sociale a décidé de vous faire bénéficier de l'exonération du ticket modérateur, vous serez à 100 % :

- à partir du premier jour du quatrième mois d'arrêt de travail continu en indemnité ;
- si vous relevez d'une des 25 maladies dont la liste est relevée par décret ;
- si votre état nécessite un traitement dit « particulièrement coûteux ».

### Indemnités journalières :

Vous devez justifier d'un certain nombre d'heures salariées ou assimilées, soit 800 heures au cours des quatre trimestres

civils dont 200 heures au cours du premier de ces trimestres civils.

Les indemnités sont dues pendant une période de 3 ans calculée de date à date pour chaque affection individualisée.

Dans tous les cas l'avis du médecin conseil de la Sécurité Sociale est obligatoire.

### LE CHOMAGE

Savez-vous que vous pouvez continuer à bénéficier du remboursement des soins et des indemnités journalières bien que vous soyez privés d'emploi ? Mais pour préserver vos droits, vous devez vous inscrire comme demandeur d'emploi dans le délai d'un mois à la section locale de l'Agence Nationale pour l'Emploi (A.N.P.E.) à compter de la date de licenciement ou de la date d'expiration du délai correspondant à l'indemnité compensatrice de congés payés ou à l'indemnité de délai-congé (préavis).

### Remboursement des soins :

A l'occasion de la première demande de remboursement postérieure à la période de chômage, vous adressez un volet du récépissé délivré par l'Agence Nationale pour l'Emploi à votre Caisse Primaire ou votre Centre de Paiement.

### Indemnités journalières :

Au même titre que si vous travailliez, si vous êtes malade, à la condition de fournir un certificat médical.

Dès l'attribution de ces indemnités, le paiement des allocations de chômage est suspendu.

Lors du versement des indemnités journalières, il vous sera remis par votre Centre de Paiement ou Caisse Primaire, une attestation indiquant la durée totale de l'indemnisation en maladie.

Si vous êtes toujours demandeur d'emploi, ou si vous êtes sur le point d'être libéré du service militaire, vous devrez à nouveau solliciter votre inscription à l'A.N.P.E.

Vous et votre famille à charge pouvez aussi bénéficier du remboursement des soins même s'ils sont antérieurs à votre inscription à l'A.N.P.E. **Si vous laissez passer le délai d'un mois, vous perdez vos droits aux Assurances Sociales.**

Toutefois il est possible de solliciter une inscription à l'Assurance volontaire Maladie-Maternité au :

84, rue Charles-Michels  
à Saint-Denis (93)

Tél. 820 61.05, poste 41.28.

La cotisation trimestrielle varie de 652 F à 1 304 F en fonction des ressources.

### JEUNES A LA RECHERCHE D'UN PREMIER EMPLOI

Les jeunes qui n'ont jamais travaillé, sauf de manière occasionnelle (maximum 3 mois par an), peuvent bénéficier pour eux et leur famille à charge du remboursement des soins à la seule condition qu'ils s'inscrivent à l'A.N.P.E. avant leur 27<sup>e</sup> anniversaire.

### NE LES LAISSEZ PAS SEULS

« L'Association de la visite des malades » lance un appel pour que les personnes de bonne volonté acceptent de parrainer un ou deux pensionnaires de la Maison de Retraite à qui elles pourraient apporter le réconfort de visites régulières et amicales.

Si vous désirez obtenir des renseignements concernant cette association, vous pouvez écrire à Mme WYART au 12, avenue Pozzo-di-Borgo ou lui téléphoner au 602 58.71 pendant l'heure des repas.

## DOCTEUR, C'EST URGENT

Des centaines d'enfants et d'adultes meurent accidentellement chaque année. Réagir face à la panique mais surtout face à l'ignorance pourrait en éviter un grand nombre.

Vous ne devez pas perdre une seconde, quels numéros d'appels vous offre la Municipalité, le Commissariat de Police, les Médecins généralistes de Saint-Cloud et de Garches qui ont uni leurs efforts pour l'établissement d'un **service d'urgence efficace**.

- **Les pompiers : le 18**

Un médecin régulateur prend la communication et juge s'il faut envoyer une ambulance de réanimation ou une équipe de secouristes qui donnera les premiers soins.

- **Le Commissariat de Police pour les urgences médicales de Saint-Cloud et Garches : 602 09.67.**

Ces urgences sont assurées chaque nuit de 20 heures à 8 heures, les dimanches et jours fériés.

De jour et durant la semaine, le commissariat oriente les appels vers les médecins installés le plus récemment. En revanche,

- **Les urgences de l'hôpital** n'ont pas à être appelées téléphoniquement, mais vous devez vous y rendre.

- **Le Centre anti-poison Fernand Vidal** ne peut fournir des réponses téléphoniques précises que seul un médecin peut donner (signes cliniques, médicaments).

L'appel téléphonique à ce Centre par le public est tout à fait exceptionnel.

## COLLECTE DE SANG

Une collecte de sang sera assurée tous les premiers mercredis du mois devant l'Eglise Stella Matutina de 16 à 19 heures,

et le jeudi 11 août de 17 heures à 19 h 30 devant la gare du Val d'Or.



## ILS SONT NOUVELLEMENT INSTALLES A SAINT-CLOUD...

Le Docteur Francis FRONTY, Pédiatre, vous informe de l'installation de son cabinet au :

175, boulevard de la République  
Escalier 7  
Tél. 771 88.33.

Mlle DUBERNARD, Orthoptiste, vous informe de l'ouverture de son cabinet au :

8, Parc de la Bérenghère  
Tél. 771 03.52.

Elle reçoit sur rendez-vous, l'après-midi,

du lundi au vendredi.

Le Docteur Michel BILLARD, Médecine Générale, vous informe de l'installation de son cabinet au :

4, boulevard de la République  
Tél. 602 85.12.

M. Pierre MONJO, Pédicure, Podologue  
16, avenue de Longchamp  
Tél. 602 21.07

reçoit sur rendez-vous.

## CROIX ROUGE FRANÇAISE



**La Croix Rouge  
est jeune**

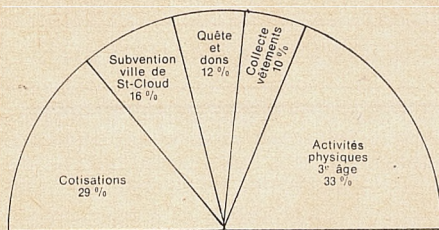
Section Saint-Cloud :  
175, boulevard de la République  
Tél. 602 42.53, 771 88.63

## COMITE DE LA CROIX-ROUGE DE SAINT-CLOUD

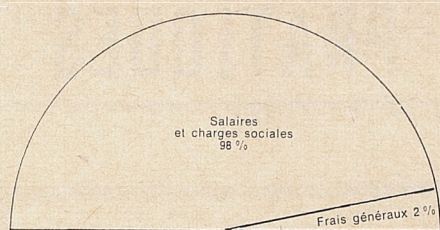
Les recettes de l'année 1976, grâce à la générosité de tous ceux qui s'intéressent aux buts poursuivis par la Croix-Rouge Française, ont été satisfaisantes. Elles couvrent, pour la part revenant au Comité, les frais des diverses activités : **Enseignement** (Secouristes, Auxiliaires Sanitaires, Sessions de Santé au foyer), **Secourisme** (transports divers, Postes de secours au profit des manifestations locales, Postes de secours urbains en liaison avec les services de sécurité publics), etc.

Ces recettes ont permis d'envisager la préparation de nouvelles activités du Comité pour 1977, telles l'aide aux parents d'enfants handicapés et inadaptés, les réponses aux appels de secours occasionnel à domicile, etc.

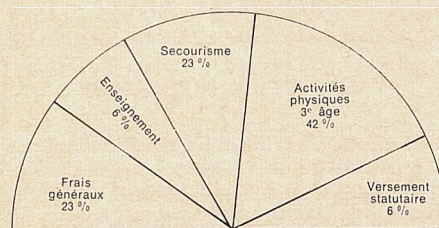
Recettes	
(en milliers de francs)	
Cotisations .....	15,0
Subvention ville de St-Cloud .....	8,0
Quête et dons .....	6,5
Collecte de vêtements ..	5,0
Activités physiques	
3° âge .....	17,0
	<hr/>
	51,5
Dépenses	
Frais généraux .....	8,8
Enseignement .....	2,4
Secourisme .....	8,9
Activités physiques	
3° âge .....	16,5
Versement statutaire ..	2,4
	<hr/>
	39,0



RECETTES



DEPENSES



DEPENSES

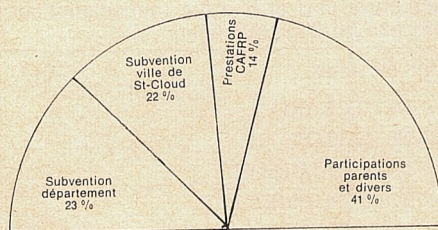
### CRECHE FAMILIALE

Le nombre des enfants mis en garde a été de 10 784 pour 1976, en augmentation par rapport à l'année 1975. Ce chiffre reste cependant inférieur aux possibilités de la Crèche par suite du manque de gardiennes familiales.

Les parents des enfants ont participé pour 40 % dans les frais de fonctionnement de la Crèche, les diverses subventions et prestations couvrant la différence.

Les comptes financiers du Comité et de la Crèche Familiale de la Croix-Rouge de Saint-Cloud sont concrétisés par les tableaux et graphiques ci-dessous :

Recettes	
(en milliers de francs)	
Subventions :	
Département	149,00
Ville de Saint-Cloud	140,00
Prestations C.A.F.R.P.	92,00
Participations parents et divers (10,0)	264,00
	<b>645,00</b>
Dépenses	
Salaires et charges sociales	602,00
Frais généraux	15,00
	<b>617,00</b>



RECETTES

La directrice de la crèche familiale (Croix-Rouge) de Saint-Cloud précise que les permanences pour les inscriptions, renseignements et demandes de rendez-vous ont lieu 175, boulevard de la République, Tél. 771 88.63, du lundi au vendredi de 9 h à 10 h et le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30.

Renseignements aux permanences :

- lundi de 15 h à 18 h,
  - vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.
- Membre adhérent : 10 F et plus.  
Membre donateur : 100 F et plus.  
Membre bienfaiteur : 500 F et plus.  
Pour virement ou chèque postal : C.C.P. Paris 1665.76 ou par chèque bancaire.

### SKI DE FOND POUR LE TROISIEME AGE



Neuf jours très agréables et bénéfiques dans tous les domaines pour les personnes du Troisième Age qui, cette année encore, se sont évadées sur les champs de neige savoyards pour pratiquer le ski de fond.

L'exercice de ce sport avait préalablement fait l'objet d'un entraînement hebdomadaire ainsi que d'un contrôle médical pratiqué au dispensaire de la Croix-Rouge de Boulogne.

### UN SERVICE DE GARDE POUR ENFANTS HANDICAPES

Comment faire garder son enfant lorsqu'il est handicapé ou inadapté ?

Conscients de l'importance que revêt ce problème, les membres du Comité de la Croix-Rouge locale ont envisagé de créer un **service de garde à domicile** à la disposition des parents.

Si vous désirez contacter ce service, composez le 602 42.53 correspondant à la nouvelle ligne téléphonique de la Croix-Rouge, le lundi après-midi ou le vendredi matin.

### Des cours de formation indispensables

Il est indispensable que les participants concernés par la mise en place de ce service **suivent assidument LES COURS DE FORMATION DE BENEVOLES POUR ENFANTS HANDICAPES.**

La session prévue est, en effet, le minimum de formation indispensable pour que l'action soit faite sous la responsabilité de la Croix-Rouge. Elle devra être suivie d'un complément d'information suivant les besoins découverts par les bénévoles au cours de leur action.

### Calendrier

- 5 mai (9 h 30) : visite de l'association « les Papillons Blancs ».
- 12 mai (14 h 30) : gestes d'urgence. Docteur METTE.
- 26 mai (14 h 30) : gestes d'urgence (suite).
- 2 juin (9 h 30 ou 14 h 30) : réflexion sur les relations famille, enfant, bénévole. Participation de la Direction des « Papillons Blancs », de l'A.P.F. et d'une psychologue d'Issy-les-Moulineaux.
- 9 juin (9 h 30 ou 14 h 30) : réflexion sur l'engagement. Bénévolat. Animation Mlle QUITO, responsable de l'action sociale au siège central C.R.F.
- 27 mai ou 16 juin (9 h 30) : réflexion sur la visite des « Papillons Blancs » avec Mme Kahn, directrice de ce Centre.

### SERVICE D'URGENCE DENTAIRE

Un service d'urgence est assuré par les chirurgiens-dentistes des Hauts-de-Seine pour les soins dentaires **les dimanches et jours fériés** de 9 heures à 12 heures.

Pour communication de la liste des praticiens de garde s'adresser :

- au Commissariat : 602 09.67,
- ou au numéro de téléphone suivant : 776 25.42.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## INFORMATIONS SCOLAIRES

Les inscriptions nouvelles seront reçues à la Mairie sur production de :

- 1° livret de famille ou extrait de naissance de l'enfant ;
- 2° quittance de loyer ou toutes autres pièces justificatives du domicile ;
- 3° certificats de vaccinations concernant l'enfant (anti-variolique, D.T. polio ou antipoliomyélitique et B.C.G.).

Cette inscription ne dispense pas les parents de se présenter au Directeur ou à la Directrice de l'école, aux jours et heures suivantes :

### I. - ECOLES ELEMENTAIRES

Centre, 2, rue des Ecoles

- le jeudi 23 et vendredi 24 juin, de 14 à 17 heures ;
  - le samedi 25 juin de 9 à 11 heures ;
  - le lundi 12 septembre de 9 à 11 h.
- Coteaux, 82, boulevard Sénard
- du vendredi 17 au jeudi 23 juin de 15 à 18 heures ;
  - le lundi 12 et mardi 13 septembre de 15 à 18 heures.

Montretout, 3, rue René-Weill

- du lundi 6 au vendredi 10 juin de 15 h 30 à 17 h (sauf le mercredi) ;
  - le lundi 12 septembre de 14 à 18 h.
- Val d'Or, 4, rue Michel-Salles
- du lundi 6 au samedi 25 juin de 15 h 30 à 16 h 30 ;
  - le samedi de 9 à 11 heures ;
  - le lundi 12 et mardi 13 septembre de 9 à 11 heures.

### II. - ECOLES PRE-ELEMENTAIRES

#### 16 mai - 16 juin

Centre, 17, rue Hébert

- tous les jours, aux heures d'entrée et de sortie des classes (8 h 30-11 h 30, 13 h 30-16 h 30) ;
- le samedi matin.

Coteaux, 60, rue Bernard-Palissy

- tous les après-midi (13 h 30-16 h 30) ;
- le samedi matin.

Montretout, 5 bis, rue René-Weill

- tous les matins (8 h 30-11 h 30) ;
- le samedi matin.

Val d'Or, 4, rue Michel-Salles

- lundi toute la journée (8 h 30-11 h 30, 13 h 30-16 h 30).

#### Remarques

Ecoles pré-élémentaires :

- En septembre, Mmes les Directrices

ne recevront que les inscriptions des habitants installés à Saint-Cloud depuis le mois de juin.

- Les enfants seront obligatoirement inscrits au Groupe Scolaire du quartier de leur domicile.

Ecoles élémentaires :

- Les enfants ayant fréquenté l'Ecole Maternelle doivent expressément retirer en Mairie un bulletin d'inscription pour être admis à l'école élémentaire.
- Conformément aux dispositions légales, les enfants nés en 1971 sont astreints à une visite médicale préscolaire, au terme de laquelle un certificat d'aptitude leur est délivré.

## INSCRIPTION POUR LES CANTINES SCOLAIRES

Il est rappelé aux familles dont les enfants fréquentent les cantines scolaires, que l'inscription est indispensable et doit être renouvelée chaque année avant le 1<sup>er</sup> septembre au Bureau de l'Enseignement de la Mairie.

Les demandes de réductions seront délivrées par le service REGIES CANTINES sur présentation des pièces justificatives : 3 derniers bulletins de salaire des différentes personnes de la famille, allocations familiales, photocopie de la déclaration d'impôts, pension alimentaire, quittance de loyer, etc.

Les demandes de réductions seront reçues du 1<sup>er</sup> au 29 juillet et du 30 août au 10 septembre 1977.

## COLONIE DE VACANCES

Les séjours de juillet et août pour Saint-Brévin sont complets ainsi que celui de Tamié au mois de juillet.

En revanche, des inscriptions pour la colonie de Tamié au mois d'août sont encore possibles.

Pour tous renseignements s'adresser au service des Sports de la Mairie. Tél. 602 70.40, poste 58.

## TROISIEME AGE

### VACANCES EN NORMANDIE

Le B.A.S. de la ville de Saint-Cloud organise un séjour de vacances au profit des personnes du 3<sup>e</sup> Age domiciliées à Saint-Cloud : au centre de la Faisanderie à Kairon Saint-Pair-sur-Mer du 1<sup>er</sup> au 19 septembre 1977.

Les inscriptions sont prises, dès maintenant, au B.A.S., 18, rue du Docteur-Desfossez, jusqu'au 13 juillet 1977 délai de rigueur.

### SORTIE

#### DANS LE VAL-DE-LOIRE

Le service d'Aide Sociale de la Mairie organise le 9 juin une excursion à Blois (un déjeuner est prévu), à Cheverny et à Chambord.

Le départ est fixé à 8 heures devant Stella Matutina, le retour prévu entre 19 et 20 heures.

Pour tous renseignements s'adresser au B.A.S. de la Mairie, Tél. 602 70.40, poste 75.

## RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DES ECOLES

Les membres de la Caisse des Ecoles ayant cotisé pour l'année 1976, ont été convoqués le 5 février 1977 dans le hall de l'Hôtel de Ville pour élire 6 membres du Comité.

En fin d'après-midi, le président a déclaré le scrutin clos et il a été immédiatement procédé au dépouillement.

Ont été élus :

- M. LEGRAND.
- M. MILLOT.
- Mme RAMILLON.
- Mme de FONDCLAIR.
- Mme PIOT.
- M. CORNUBERT.

## L'ACCUEIL A SAINT-CLOUD

souhaite la bienvenue aux nouveaux Clo-daldiens. Les hôtesses bénévoles se mettent à leur disposition pour les renseigner, les aider et les introduire.

Permanences à la Mairie le :

- jeudi de 14 h à 18 h ;
- samedi de 9 h 30 à 12 h.

## NOUVEAUX TARIFS LIMITES POUR LES TAXIS DITS « COMMUNAUX »

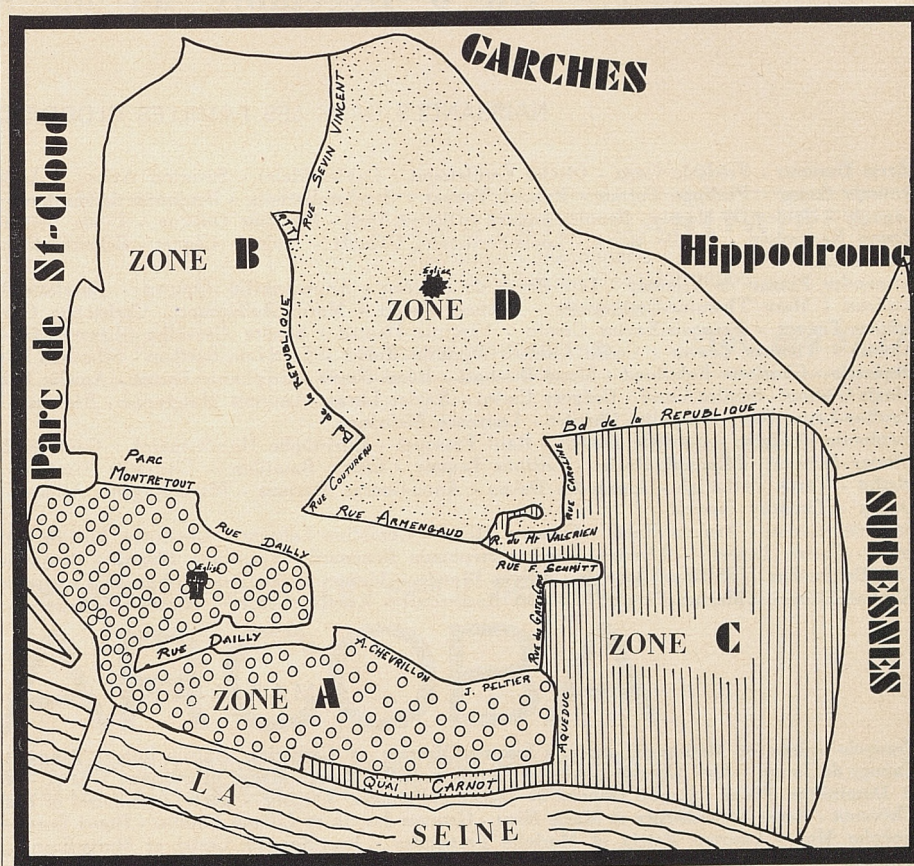
Un arrêté en date du 8 avril émanant de la Préfecture des Hauts-de-Seine fixe les tarifs des taxis dits « communaux ».

Ces tarifs limites, toutes taxes comprises, concernent les taxis autorisés à stationner et à prendre en charge des voyageurs dans la commune de Saint-Cloud (ainsi que dans certaines communes avoisinantes).

### Ne pas oublier que :

- Pour les courses dont le point de chargement est situé au-delà du territoire de la commune d'attache du taxi, le montant total de la course est établi par doublement du tarif kilométrique de base à partir de la limite de la commune d'origine ; ce montant doit pouvoir être lu par le client directement sur le compteur horokilométrique du véhicule.
- Quel que soit le nombre de bagages transportés, qu'ils soient ou non à l'intérieur de la voiture, il peut être demandé au maximum 0,50 F taxes comprises par valise ou colis de plus de 0,50 m sur 0,30 m.
- Le transport des bagages à main et des valises ou colis de petites dimensions (jusqu'à 0,50 m sur 0,30 m) est gratuit.
- Pour les malles, cantines, bicyclettes, voitures d'enfants, chiens et tous les autres colis ou objets encombrants, les tarifs sont débattus entre clients et chauffeurs, mais le prix réclamé ne peut excéder les tarifs de livraison de bagages de la S.N.C.F.

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS



N.B. — Sont désignés par « encombrants » les objets divers, tels que cartonnages, ustensiles, ou appareils ménagers au rebut, sommiers, matelas, vieilles ferrailles, etc., provenant des habitations et mis en tas pour l'enlèvement.

Le service ne comprend pas l'enlèvement de ce qui n'entre pas dans la dénomination d'ordures ménagères, soit :

a) Des déblais, gravois, décombres et dé-

bris de toute nature provenant de l'exécution de travaux quelconques publics ou particuliers ;

b) Des résidus de cendres et mâchefers d'usines, ainsi que des déchets et produits de toute nature (emballages, cartons, caisses...) ne constituant pas des ordures ménagères et provenant de l'exercice de commerces et industries quelconques dont l'apport spécial et quotidien est supérieur à 0,250 m<sup>3</sup>.

	Juin 1977	Juillet 1977	Août 1977	Séptembre 1977	Octobre 1977	Novembre 1977	Décembre 1977
ZONE B MONTRETOUT-SUD .....	14-28	12-26	9-23	13-27	11-25	8-22	13-27
ZONE C COTEAUX .....	15-29	13-27	10-24	14-28	12-26	9-23	14-28
ZONE D MONTRETOUT NORD .....	16-30	14-28	11-25	15-29	13-27	10-24	15-29
ZONE A CENTRE .....	17	1 <sup>er</sup> -15-29	12-26	16-30	14-28	11-25	16-30



# ETAT CIVIL

Du 5 Décembre au 30 Avril

## NAISSANCES DANS LES FAMILLES CLODOALDIENNES

Marie Dumont - Frédéric Goetz - Olivier Guillemont - Daniel Males - Séverine Avisse - Adrien Chaboche - Gaël Dupré - Brice Frezard - Antonio Sousa - Philippe Pernes - Roland Toupet - Sandra Barbosa - Benjamin de Maillard - Imad Ben Ouriane - Grégory Doazan - Stéphanie Lagarde - Helder De Morais - Benoît Hesnard - Olivier Avril - Myriame Ouakna - Linda Belmadini - Nathalie Fouassier - Kathrin Delorme - Erwan Kergrohen - Estelle Roux - Louis-Ferdinand Gibault - Ludovic Coquet - Gilberto Afonso - Thomas Piazza - Véronique Hervy - Monir Ben Salem.

Alexandre Pineau de Viennay - Lise Boyer de Kerléan - Anne-Aurélié Courtot - Charlotte Desurmont - Christophe Disciaux - Aymeric Ansieau - Marc Thomine-Desmazures - Michaël Kapin - Marie Duliscouet - Christophe Guerner - Betty Bondonnaud - Laure Benatouil - Adrien Taquet - François-Xavier Crepin - Virginie Dantas - Sandra Carvalho - Laurent Capéran - Clarisse Araud - Thomas Videlaïne - Luis Aleluia - Thomas Cassan - Cécile Conte - Djamila Rabhi - Jean-Luc Berthon - Sébastien Selvon - Emmanuel Bulot - Nils Bathias - Christèle Depierris - Charlotte Rabilloud - Maud Bischoff - Rémi Nouët - Stéphanie Barcet - Amélie Robin - David Fillon - Marie-Bénédicté Matignon - Alexis Gruson - Sandra Carré - Grégory Carini - Xavier Lucas - Laurent Malgrange - Béatrice Cazaban - Adrien Amselli - Véronique Descroix - Pauline-Laure Bur - Delphine Chaulet - Laurence Meurinne.

Stéphanie Grégoire - Frédéric Bosson - Raul Frasset - Christophe Hondermarck - Gauthier Leenhardt - Thibault Leenhardt - Filipe Pires - Olivier Escrivá - Elisabeth Rocha - Corinne Leguay - Cédric Ramillon - Christelle Mathieu - José Morant - Paula Fernandes - Stéphanie Mellot - Tarek Fathallah - Alexandre Dalais - Anna-George Mattout - Maria-Eugénia Afonso - Agnès Hugues - Catarina Casal - Claire Grand-Dufay - Timothy Burrell.

Sandrine Conan - Arnaud Rabel - Garance Minel - Géraldine Labarre - Christelle Theure - Milunga Bouckat-Bou-Nziengui - Gaëtan de Lorigeril - Carine Laporte - Thomas Misrai - Stéphanie Renouard - Capucine Huard - Benjamin Morand - Annika Sacco - Anne Letellier - Camille Suchar - Philippe Lacroze - Olivia Brandt - Jérôme Debontride - Nicolas Croquelois - Stéphanie Colmet-Daâge - Ali Samadian - Raphaël Mucci - Marion Paisant - Benoît Ramecourt - Aurélie Gardet - Alexis Le Marié.

## MARIAGES

François Adam et Monique Courty - Jacques Mercier et Catherine Aubé - Robert Tangs et Marie-Aimée Pellegrin - Jean Titeux et France Tanugi de Jongh - Alex Charalambides et Kathleen Hill - Marcel Maggi et Suzanne Guetal - Max Lizot et Dominique Morice - Marcel Martin et Dominique Pison - André Dupont et Isabel Hernandez Vasquez - Jean-Luc Choiset et Kathleen Finn - Dimitrios Thanassekos et Elisabeth Thévenot - Ernst Eichelberger et Marie Riou - Georges Jouvin et Liliane Boudin - Henri Borys et Paulette Scoupe - Jean Deschamps et Marie-Josèphe Mur - Laurent Patrix et Marielle Fernandez - Jean-Renaud Castel et Marie-France Lavigne - Luis De Lemos et Isabel Sezures - Evaristo de Oliveira Vieira et Ana Moreira Peres - Hugues Joly et Michèle Mandereau - Jean Pisanté et Marianne Caën - Alain Chemama et Catherine Gourrut - Vazken Sulukdjian et Lise-Lotte Petersen - Jean-Patrick Thomé et Pascale Polo - Jean-Pierre Perruche et Martine Lefebvre - Benoît Gillmann et Michèle Diot - Bertrand Gibault et Catherine Grousset - Hugues Finaz et Carole Trichard - Patrice Haegelin et Caroline Blanchet - Philippe Macaire et Annie Leroux.

Bruno Bobbi et Nadine Surrans - Claude Poirson et Florence Dobby - Daniel Chauvac et Martine Patry - Michel Jouhaud et Marie-Françoise Reynal - Gilles Depaeppe et Françoise Marchet - Lucien Moreau et Claudine Le Breton - Vincent Cassar et Christine Le Halper - Alain Graveleau et Marcelle Barbier - Roger Hicher et Paulette Pouponneau - Artur Gonçalves Barbosa et Maria Anjos Vaz - Patrick Desneux et Francine Blandin - Philippe Vaur et Barbe Ciesielski - Jean-Pierre Garibal et Martine Faimali - Philippe Doré et Laurence Rocchietti - Jean Houssard et Micheline Baton - Dominique Citerne et Dominique Sonntag - Marc André et Laurette Agopian - Daniel Hasson et Diane Finistère - Alain Guégan et Sylvie Reynaud - Jean Fauquet et Brigitte Loubaton - Michel Bourasseau et Denise Guasch - Eric Girard et Tania Lemercier - Guy Stora et Rita Agazzi.

## DECES

Victor Aurelle - Gabrielle Bayle - Henriette Sabourin ép. Gourrut - Augustine Debris Vve Sautreuil - Juliette Mayer Vve Ricard - Augustine Guillot Vve Rigaudier - Virginie Hamon Vve Desbureaux - Christelle Rapine - Pierre Lamielle - Jeanne Sandrin Vve Ménard - Marcel Chaillou - Odette Jamin ép. Labydt - René Morin - Henriette Guignard - Alfred Miraton - Joseph Deffayet - Alphonse Drouart - Eugène Bonnier - Aline Merbeuf Vve Labre - Suzanne Huguénin - Marie Gruffel Vve Boutron - Lucien Jouet - Rose Landes Vve Percheron - Paul Mecary - Nelly Stevens ép. Baudoin - Jeanne Landon Vve Lamare - Marie Veyssière Vve Verdier - Germaine Jubin Vve Grouet - Marie Sablé Vve Carini - Muguette Aubin Siéra - Marcel Bernier - Léocadie Thézé Vve Marie dit Borel - Philippe Dumont - Louise Bagourd Vve Barbier - Geneviève Nadaud Colombe ép. Amichaud - Alain Bériot - Robert Baneau - Pierre Degournay - Lucien Destrac - Maria de Almeida Bidarra ép. de Almeida Gonçalves - Marthe Duez - Jeanne Tribollet - Maurice Hacquin - Lucienne Meyer - Elodie Verbeke Vve de Winne - André Leclerc - René Dallanegra - Marcelle Benoit, ép. Hugelin - Robert Lemu - Paulo Borges - Marguerite Vollaïre, Vve Navarre - Jacques Guéry - Artemio Bobbi - Agnès Sabbe, Vve Drouart - Suzanne Larcher, ép. Hettich - Louise Lécrinier, Vve Gémy - Edouard Jeannot - Madeleine Tiphaine, ép. Maïndron - Laurence Camus - Fernand Lescaoux, Vve Lagrange - Augustine Masson, Vve Mauger - France Gardner - Marguerite Blavier, Vve Degournay - Julia Thomas, Vve Debaes - Marie Sylvestre-Rey, Vve Charon - Laure Drouilly, Vve Gaucher - Marie-Léonie Ollivier, Vve Guyader - Angèle Verin, Vve Bonfils - Cléonice Bricchi, Vve Codeghini - Céline Poteaux, Vve Dekint - Paul Moser - Marie Lamour - Georges Scheuer - Ghislaine Deleuse, ép. Santé - Pierre Loubignac - Gaston Perret - Germaine Pavé - Emmanuel Capillon - Agnès Van Elslande, ép. Pagniez.



*Caticoucou*

5, av. de Longchamp 92210 St-Cloud 602 50.43

Vêtements d'enfants

cadeaux

Jacqueline Jolly

ESTHETICIENNE

40, rue du Mont-Valérien, SAINT-CLOUD - Tél. 771 60.09

SOINS DE BEAUTE  
EPILATION  
BRONZAGE

**PLOMBERIE SANITAIRES**

Carrelage - Maçonnerie - Dépannages  
Installation - Transformation

R. RUIN

43, rue Royale, SAINT-CLOUD

Tél. 602 37.17

tous les corps d'état : un seul service !



**ARCOBA**

groupement d'entreprises qualifiées du bâtiment  
10 rue du camp canadien 92210 saint cloud tél 771 71 71

étudie  
chiffre  
organise  
réalise tous vos travaux neuf et ancien

**Bois et Menuiserie  
de Montretout**

**Ets ROTHE Tél. 771 83.57**

**Bois au détail**

DECOUPE PANNEAUX SUR MESURES  
MOULURES - TASSEAUX - PLACARDS KZ

2, rue Joseph-Leguay, 92 SAINT-CLOUD

**ATELIER d'Eveil  
et d'Initiations Artistiques**

Dessins - Couleurs - Travaux manuels  
Lectures commentées - Ecoute de musique  
Bibliothèque - Documentations variées

Atelier sur jardin  
Enfants de 2 ans 1/2 à 14 ans  
Petits groupes suivant âges

Renseignements : Catherine Mainson

99, rue des Tennerolles

92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 82.94



ANTIQUAIRE  
Recherche pour clients  
Meubles et bibelots anciens  
Statues de Jardin

Expertises - Partages

**AU CHARME  
DU PASSÉ**

56, rue Gounod - 92 Saint-Cloud  
Tél : 602.50.91

Dans secteur de Restauration

Centre de **SAINT-CLOUD**

la **SARER** vend

**FONDS DE COMMERCE**

lingerie-bonneterie    horlogerie-bijouterie  
café-restaurant-hôtel    pâtisserie-boulangerie  
boucherie

Egalement DROITS AU BAIL pour divers commerces

S'adresser **SARER**, 31, av. de l'Opéra, 75001 PARIS



**Banque  
Populaire**

**A SAINT-CLOUD :**

82, boulevard de la République

Tél. 602 67.69

65.19

**MYSTERE 10**

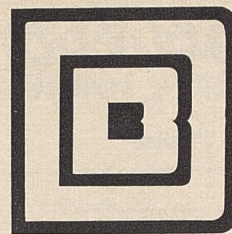
**FAN JET FALCON 10**

L'AVION D'AFFAIRES  
ET DE LIAISON



**AVIONS MARCEL DASSAULT**

**BANQUE**  
de **BAECQUE BEAU**  
votre Banque Privée  
à **SAINT-CLOUD**



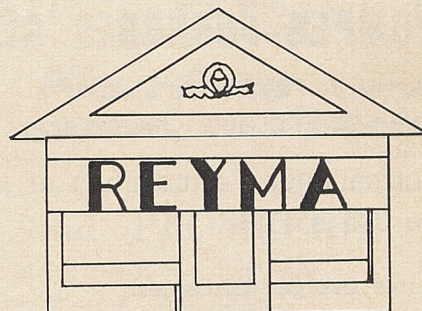
4, parc de Béarn  
602 30.19  
602 45.61

PRET A PORTER

“ **REYMA** ”

vous présente sa nouvelle collection  
Ville et Loisirs

Boutique **REYMA** - 5, place du Pas - 602 55.21



**STUDIO de SAINT-CLOUD**

R. LOMPRESZ

**PHOTOGRAPHE**

**PORTRAIT**  
**MARIAGE**  
**IDENTITES MINUTE**

**INDUSTRIE (tous déplacements)**  
**VENTE**  
**ENCADREMENTS**

TOUS TRAVAUX NOIR ET COULEUR

3, RUE DE LA LIBERATION (PLACE DE LA MAIRIE DE SAINT-CLOUD) - 602 07.26



ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE  
charpentes - escaliers - agencements

**H UET s.a.**

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

**L' A. I. S. P. - METRA**

ASSOCIATION de MEDECINE du TRAVAIL de  
SURESNES - PUTEAUX et SAINT-CLOUD

Tous vos problèmes de Médecine du Travail assurés

**CENTRE MEDICAL**  
**BUREAUX DE LA COLLINE**

Téléphone 602 10.60

## BOURDOISEAU

FOURREUR

1, place de l'Eglise

602 04.37

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

## Entreprise Marcel PLANTIVAUD

20, rue de Garches, SAINT-CLOUD  
Tél. 602 65.35 - 602 65.36

## POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise  
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97

Permanence : dimanches et jours fériés  
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau  
78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

PEINTURE - DECORATION

## Raymond LAMPENS

24, rue Gounod, 92 SAINT-CLOUD

Tél. 602 67.35



*Jeanine Rosset  
Christine Rosset*

DANSE CLASSIQUE, 1/2 POINTES  
DANSE MODERNE, JAZZ  
GYMNASTIQUE - RELAXATION

Cours pour enfants

Garçons et filles  
Etudiants - Adultes  
Personnes âgées

Tél. 602 20.37

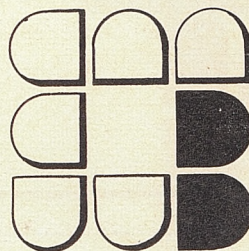
82, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD

TAILLEUR - COUTURIER

## Giraudet

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970 00.29



PEINTURE  
DECORATION  
RAVALEMENTS  
VITRERIE  
RETELEMENTS MURAUX

## BALAC s.a.

138, rue Tahère  
92 SAINT-CLOUD 771 83.42 - 771 82.84

**DSP**

INTERIM

tout personnel de bureau

GALERIE MARCHANDE  
602 42.39

140 Bureaux de la Colline  
92213 SAINT-CLOUD

## PATSYL

habille les enfants de 0 à 10 ans

(Marèse - Dan Jean - Laurent Babybotte)  
Dépositaire des Laines ANNY BLATT

RESIDENCE BEAUSOLEIL

160, boulevard de la République, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 67.25



PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques  
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 175 Bld de la République - 92 St-Cloud

ENTREPRISE GENERALE DE MAÇONNERIE  
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

**M. ESTEVES & Cie**

Carrelage - Terrassement - Démolition  
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 771 08.53 - 771 86.83

**PAYSAGISTES**

Parcs et jardins  
Terrains de Sports

ENTREPRISE

**A. CANTIN et Fils s.a.**

13, rue Sevin-Vincent 92210 SAINT-CLOUD  
Tél. 771 89.25

*Le Chapelin - Fretz*



**CRÉATION FLORALE**

14, rue de l'église 602 04.14  
113, galerie shopping de la colline 602 23.37  
SAINT-CLOUD



15, rue de l'Eglise - Tél. 602 03.93

habille  
vos  
enfants  
de la  
naissance  
à 16 ans

**LIBRAIRIE - PAPETERIE**

Dépôt central de journaux et publications

**J. Pleurdeau**

16, rue Royale, SAINT-CLOUD ☎ 602 04.12



**paul dahl**

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602 70.45  
EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME  
LICENCE MAGNETI-MARELLI  
APPAREILS ELECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE

**Saint-Cloud PLOMBERIE**

Anciennement COMPAIN

COUVERTURE - PLOMBERIE  
CHAUFFAGE - DEPANNAGE

10, rue Dailly, SAINT-CLOUD Tél. 602 04.16

# **GARAGE LONGCHAMP CARNOT S.A.**

3, avenue de Longchamp & 69 bis, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud  
Tél. 602 46.25  
602 98.12

**ACCESSOIRES**

**DISTRIBUTEUR**

**PNEUS**

**VOLVO - MAZDA - BLMC**

**AUSTIN - MORRIS - TRIUMPH - JAGUAR**

**ACHAT - VENTE VOITURES D'OCCASION**

Réparations de toutes marques - Mécanique - Tôlerie - Peinture - Sellerie

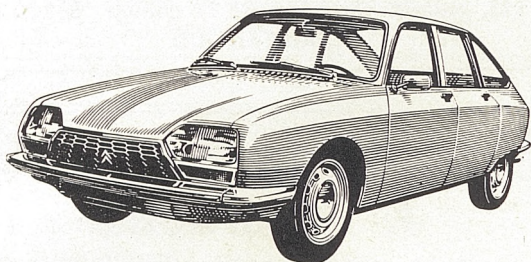
Location de voitures sans chauffeur assurées tous risques

Station-Service - Lavage - Graissage

R.C. Versailles 55 B 105

# CITROËN GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE  
1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602 59.95



MAGASIN EXPOSITION  
4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES - 970 67.36

## LOCATION SANS CHAUFFEUR

CITROËNAGS



ventilation, filtrage, aérothermes, conditionnement d'air, séchage, dépoussiérage, traitement de surfaces, tours de réfrigération d'eau nettoyage central par le vide, ventilation mécanique contrôlée

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE  
26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD Tél. 602 05.73

RADIO - TELEVISION - DISQUES  
DEPANNAGE TOUTES MARQUES

### TÉLÉ-GOUNOD

17, rue Gounod, SAINT-CLOUD 602 45.18



CADEAUX  
GADGETS  
LISTE DE MARIAGE  
JOUETS

## La Boutique de Cadeaux

9, RUE GASTON-LATOUCHE  
(A côté du cinéma Le Régent)

SAINT-CLOUD  
Tél. 602 19.80

# TAPIS & MOQUETTES DE FRANCE

## De vrais professionnels

PROFITEZ DU SIEGE SOCIAL NATIONAL DU GROUPE DANS VOTRE CANTON POUR VOUS ADRESSER EXCEPTIONNELLEMENT ET DIRECTEMENT A NOS SERVICES CENTRAUX TANT EN MATIERE DE TAPIS ET MOQUETTES QU'EN MATIERE DE DECORATION, TISSUS D'AMEUBLEMENT, TENTURES MURALES, VOILAGES ET TOUTS REVETEMENTS DE SOL ET MUR. DE PLUS, TOUTS LES TAPIS D'ORIENT ET D'EXTREME-ORIENT QUE LE GROUPE IMPORTE ET DIFFUSE PAR SES 50 MAGASINS REPARTIS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL SONT TOUTS PREALABLEMENT EXPERTISES ET ESTAMPILLES A SAINT-CLOUD ET VOUS POUVEZ, AVANT REPARTITION, CHOISIR LES PLUS BELLES PIECES AVEC CONDITIONS SPECIALES.

**5, avenue Caroline - 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 03.02**